

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) } LE NUMERO 0,50 +
1er oct. au 30 sept } FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 078.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

La musique est une loi morale, elle donne une âme à l'Univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, de la gaieté et de la vie à toutes choses.
Elle est l'essence de l'ordre, qu'elle rétablit et élève vers tout ce qui est bon, juste et beau, dont elle est, bien qu'invisible la forme éblouissante, passionnante éternelle...
PLATON

N° 247. ORGANÉ MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERÉS

DECEMBRE 1971

LE NOMBRE D'OR: 1,618... ET SA SECTION D'OR: 0,618...

(Suite IV)

Nous venons, je crois, de bien étudier ce qu'est la progression d'or en examinant en même temps la curieuse analogie qui s'établit entre elle et la série additive de Fibonacci. J'espère bien recevoir un jour les très intéressantes observations que pourraient nous communiquer d'authentiques spécialistes mathématiciens, notamment M. Raymond Lyon dont j'ai déjà parlé, et également un remarquable ingénieur des Arts et Métiers, M. Pierre Lacroix, Parisien lui aussi, qui vient d'écrire dans le n° 5 (mai 1971) de la revue mensuelle « Arts et Métiers » (9 bis, avenue d'Iéna, Paris. 16^{ème}) une sensationnelle étude sur « LE NOMBRE D'OR MINEUR » qui doit être sûrement de la même lignée que notre fameux et antique nombre d'or majeur 1,618, et ce nombre mineur se présente sous les chiffres : 1,32472. Cette étude m'a été très aimablement transmise par M. F. Clamon, d'Avignon, lecteur assidu de notre journal, et je l'en remercie bien vivement. Je suis heureux de voir que cette question du Nombre d'Or intéresse de nombreux musiciens. J'écris aujourd'hui à M. Pierre Lacroix pour le féliciter de sa magnifique étude sur le « Nombre d'Or mineur ». Je n'enlèverai toutefois pas nos lecteurs dans ces développements qui, je crois, nous éloigneraient par trop de notre domaine musical alors que le vrai Nombre d'Or est intimement lié à l'essence même de la « musique des sphères » comme je l'indiquai ultérieurement en tirant de précieux enseignements du merveilleux ouvrage « La gamme, ce problème cosmique », d'Alexandre Dénéreaz, lui-même ayant pour toute première base le sublime nombre d'Or. D'autre part, l'étude de M. Pierre Lacroix sur le nombre d'or mineur dépasse en plusieurs endroits, et de beaucoup, mes personnelles connaissances en mathématiques et je n'ai pu me l'assimiler dans son intégralité. Je n'ai pu vraiment en comprendre suffisamment que certains passages mais je pressens que M. Pierre Lacroix serait tout à fait à même de nous éclairer sur les rapports occultes et très mystérieux existant entre la structure intime de la progression géométrique d'or et celle de la série additive fibonacciienne. J'indique simplement en passant que dans son étude, M. Pierre Lacroix m'a révélé une série additive « N » qui est encore plus curieuse et tout aussi énigmatique que celle de Fibonacci. Il faut aussi que je dise que le nombre d'or mineur 1,32472 possède aussi d'étranges propriétés comme le nombre majeur. Si, par exemple, le nombre d'or majeur 1,618 symbolisé par la lettre grecque PHI (ϕ) possède le privilège étonnant de former son carré simplement en ajoutant une unité à 1,618 (soit $1,618 \times 1,618 = 2,618$, c'est-à-dire $1,618 + 1$), nous éprouvons une pareille surprise en constatant que le nombre d'or mineur 1,32472 symbolisé par la lettre grecque DELTA (Δ) atteint la puissance 3, c'est-à-dire son cube simplement en s'augmentant aussi d'une unité, donc $1,32472 \times 1,32472 \times 1,32472 = 2,324$ soit $1,324... + 1 = 2,324$. Cela revient à dire que si $\phi^2 - \phi - 1 = 0$, nous observons aussi que $\Delta^3 - \Delta - 1 = 0$. N'est-ce pas aussi troublant ? Mais revenons à notre sujet : l'authentique Nombre d'Or.

Nous allons maintenant aborder la question passionnante des Pyramides d'Egypte qui, depuis plus de cinquante siècles, chantent l'hosannah de ce nombre sacré, mais, auparavant, il me reste à donner satisfaction à un lecteur qui a bien voulu exprimer le regret que je n'eusse pas donné intégralement la démonstration algébrique du nombre d'or lorsque j'avais reproduit la figure 3 dans mon article d'août-septembre. Je redonne donc ci-contre cette figure 3 et je la complète par la démonstration qu'en donne E. Binzel dans son livre « Eléments Spirituels des Nombres ».

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et non peuvent avoir ».

RAVEL

Parmi tant de livres, de chapitres figurant dans diverses Histoires de la Musique, tant d'articles écrits sur notre grand musicien, j'ai été particulièrement touché parce que Daniel Lazarus a exprimé dans une petite brochure remarquablement écrite et que je me permets de consacrer à mes lecteurs. Accès à la Musique (Les Editeurs Français Réunis, 21, rue de Richelieu, Paris). L'auteur n'a consacré qu'une page et demie à Ravel, mais il a su exprimer en si peu de mots (à mon avis) l'essentiel sur cette musique devenue familière mais qui ne manque pas, encore à notre époque de nous transporter en des sphères édeniques. Voici un extrait de ce chapitre :

d'allusions, de tours de lée, de subtilités. Le réel y déraile, échappe, se métamorphose. Les sentiments les plus usés des passions romantiques sont rajournés, décolorés par leur projection dans un monde sonore scintillant et inaccessible. Tout y dépayse : les prototements à vif des secondes mineures et les quintes successives, dont la résonance médiévale enfle, par une naturelle association d'idées, la moindre mélodie, de frissons légendaires, magiques. Le rythme, chez Ravel, n'est pas au service de la dialectique du discours musical. C'est une force élémentaire et agissante, qui accroît prodigieusement l'efficacité de la mélodie et de l'harmonie, jusqu'à l'obsession. Le célèbre Boléro est avant tout, d'architecture et de réalisation, une incantation.

La logique, la précision, la raison, la mesure, que tant de critiques ont attribué à Ravel comme qualités maternelles, comme marques distinctives

Suite page 3

La C.M.F. à la RADIO

N'oubliez pas d'écouter FRANCE-CULTURE le mercredi 8 décembre à 17 h. 15, vous entendrez l'interview de MM. EHRMANN et SEMLER-COLLERY sur la Confédération Musicale de France.

BRAVO LES JEUNES

Nous apprenons avec un vif plaisir que Jean-Jacques Justafre, âgé seulement de 18 ans, compositeur distingué, ancien élève de nos stages, 1er prix du Conservatoire de Paris vient d'être admis, après concours comme membre titulaire de l'Orchestre des Concerts Lamoureux. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà parues : 26 F.

M. Couret, Soissons (Aisne), 15 F ;
M. Albert Muller, Sartrouville (Yvelines), 6 F ; M. le Secrétaire général, mairie de Ganges (Hérault), 16 F ;
M. Marcel Martin, Dreux (Eure-et-Loir), 16 F ; M. Frédéric Petit, Saint-Jean-de-Braye (Loiret), 20 F.

TOTAL à ce jour : 99 F.

LA JEUNESSE ET LA MUSIQUE A LA MODE

Il y a eu de tout temps une musique à la mode, sans autre raison que d'être à la mode. Soutenir que des chansons à succès de la belle époque étaient plus intelligentes et de meilleure qualité que les actuelles, ne relève que de la « sentimentalité ».

Hier comme aujourd'hui, il y a eu de la bonne et de la mauvaise musique, de bonnes et de mauvaises chansons, et on ne se souvient que des bonnes, tout simplement.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer sur les inepties où se complait la jeunesse de notre époque.

Il faut au contraire estimer que le phénomène n'a aucune importance musicale, et dire que la musique à la mode, agrégation de sons, sans valeur absolue, n'occupe que la place qu'elle doit à la seule publicité.

Elle n'est que prétexte à une manifestation d'embrayage de la jeunesse sur son temps.

La jeunesse yé-yé pense trouver dans ces manifestations une satisfaction à son goût, de l'indépendance, voire de la violence, et à son désir de décrochage des générations qui l'ont précédée.

Lorsque des jeunes intelligents se savent de chansons au niveau intellectuel douteux, il n'y a pas lieu de s'alarmer sur la décadence intellectuelle de la jeunesse.

Celle-ci n'écoute pas. Elle adhère avec cette versatilité juvénile qui lui est propre, à un avenir qui lui appartient.

La musique à la mode, n'est pas un goût musical, mais une sorte de besoin de participer à un mode de vie nouveau. Le « tube » n'est que l'un des moyens de cette expression qui se manifeste autant sur la couleur des chemises, la longueur des cheveux, etc...

Tout cela très vite et très brutalement démodé.

C'est, bien à tort que nos amoureux de la musique, avec un grand M, s'alarment et accusent la jeunesse yé-yé de tous les maux.

Les problèmes musicaux ne peuvent être considérés, et encore moins traités, hors d'un complexe des problèmes généraux.

La musique ne peut vivre si elle ne se place dans l'ensemble des préoccupations de la Nation.

L. B.

LE GRAND CONCERT DE GALA de la Musique de la Garde Républicaine a brillamment clôturé le 65^e Congrès de la C.M.F.

« Enfin le garde vint » et ce fut un événement...

Alors que depuis de longues années, chacun des congrès de la C.M.F. nous valait une audition (de haute tenue artistique toujours) de la Musique des Gardiens de la Paix : le 6 novembre dernier, salle Gaveau, devant une salle comble et combien attentive, c'est la célèbre Musique de la Garde Républicaine qui s'est fait entendre. Nous ne saurions trop remercier le président Semler-Collery d'avoir obtenu ce prestigieux concours.

Bien sûr, l'ardente phalange obéissant à la magistrale impulsion du Lt-Colonel Richard, ne nous a pas fait oublier le merveilleux animateur qu'est D. Dondeyne, non plus que les artistes qui l'entourent. Mais la Musique de la Garde depuis son origine, s'est acquise une suprématie que rien jamais n'a pu affaiblir. Nous, restons nombreux sensibles à ce sentiment, quelle que soit la teinte d'affectivité qui, peut-être, force un peu cette notion.

Et c'est là le secret d'une institution, le secret d'une vie intérieure qui confère à chacun des artistes dès son entrée dans le cercle enchanté, une investiture qui lui crée impérieuse, l'obligation de défendre un patrimoine qui est l'apanage de tous.

Près d'un siècle d'une tradition jamais aventurée, fait de notre phalange nationale, un être unique de foi et d'ardeur, dans la diversité des éléments qui la composent.

Le programme comprenait :
En 1^{ère} partie : Benvenuto Cellini (ouverture) d'Hector Berlioz ; Intrude symphonique sur un thème breton, de J. Semler-Collery ; Récit et Polonaise, de C.-M. Weber ; Capriccio Espagnol, de Rimsky-Korsakov.

En seconde partie : Symphonie pathétique (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} mouvements), de Tchaïkovski ; Bacchanale, de Roger Boutry ; Marche Honoroire de la Dammation de Faust, de H. Berlioz.

L'exécution des œuvres classiques, de longtemps consacrées par leur admirable facture et les auditions fréquentes qu'en donne la Musique de la Garde, n'appelle pas ici de nouveaux commentaires, le Colonel Richard, comme à l'accoutumée, leur donna la vie et le relief désirables.

Il nous faut toutefois, nous arrêter sur l'éblouissante exécution des Récit et Polonaise par l'ensemble des clarinettes.

Si le virtuosisme en matière d'art musical, ne peut être une doctrine il nous faut, bien convenir que la

virtuosité, en dépit des rigueurs qu'elle entraîne, exerce toujours une vive séduction. Elle nous priva quelque peu, nous pouvons bien le dire, de certaines inflexions tendres dont la musique de Weber est souvenue imprégnée, mais, en dépit de cette infime réserve, comment ne pas subir le vertige qu'entraîne pour tous, l'étourdissante démonstration de brio et de souplesse que nous ont donné les merveilleux virtuoses de la Garde, après le Récit éloquent, (dans un curieux arrangement) déclamé souverainement par le remarquable soliste qu'est M. Costantini ?

Il semble en effet qu'il ne soit pas possible, en dehors de cet ensemble instrumental, d'atteindre de tels sommets dans la transmission d'un aussi subtil message...

Il faut encore retenir de cette audition, la présentation de deux œuvres peu connues sinon nouvelles. Ce fut en première partie, l'Intertude Symphonique sur un thème breton que son auteur, le président Semler-Collery dirigea lui-même avec nous, semble-t-il, une bien grande émotion.

Cette œuvre s'ouvrit à l'auditoire en des inflexions d'une pénétrante poésie, l'écriture traduisant en d'exquises nuances, la mélancolie soufiante de l'âme bretonne. Alternant les douces ombres et les sercines lumières, l'auteur nous révéla une sensibilité rare en ces rudes temps que nous vivons.

Puis en seconde partie ce fut la Bacchanale de M. Roger Boutry. Cette brève page a pris immédiatement l'auditoire dans son tourbillon. L'écriture souple et limpide de cette tornade sonore, nous fait penser que la magie des mots n'est pas chose vaine, c'est sans doute sous son empire que l'auteur construisit cette offrande à Dionisos.

Elle éveilla en nous les frémissements d'une descente en quelque Maelstrom, à la manière d'Edgard Poe.

Nous n'en avons pas moins suivi la fine trame autour de laquelle tant d'ébranlements sonores étaient déchainés.

Rendons grâce au Lt-Colonel Richard pour tant d'art prodigé en cette soirée du 6 novembre. De toutes les œuvres qu'il anima, il sut mettre en lumière les valeurs encloses et, pour le public de France qu'est celui de la Confédération, inscrit son nom au livre de maîtrise.

Avant leur exécution, les œuvres étaient commentées par M. Frédéric Robert dont l'érudition et l'éloquence verbale ont très heureusement éclairé l'auditoire.

65^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Elle a connu un plein succès. 44 Fédérations, 4.169 Sociétés étaient représentées.

Vendredi 5 novembre à 11 h. 30 le commandant Jules Semler Collery ouvre la séance.

Messieurs, mes chers amis, Je déclare ouverte la 65^{ème} Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France.

Je salue tout d'abord les Présidents des Fédérations et tous les membres de ces fédérations qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette réunion.

Je salue M. Christnach, secrétaire général de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg et de la CISP et sa gracieuse secrétaire Mme Reinders. Nous sommes heureux de les accueillir chez nous pour assister à nos travaux au concert donné ce soir salle Gaveau par la Musique de la Garde Républicaine et aux concours d'excellence.

Je me dois aussi de ne pas oublier nos amis disparus depuis l'Assemblée de l'année dernière dans cette même salle. Vous savez comment

celui qui était notre trésorier depuis plus de 20 ans, M. Hugonnet nous a quittés, mort au champ d'honneur, terrassé brutalement en montant l'escalier que nous empruntons pour venir jusqu'ici.

Depuis, d'autres ont suivi et ce n'est pas sans émotion que je prononce leurs noms. Suivant l'ordre chronologique, je commence par M. Pflimlin qui, l'an dernier, n'avait pu assister à notre assemblée pour raisons de santé.

De longues années durant M. Pflimlin avait combattu pour les sociétés chorales d'Alsace, il en était devenu le président. Et malgré son âge, reconnaissant ainsi son dynamisme, sa foi ardente dans le destin de nos sociétés musicales et chorales, vous l'avez élu membre de notre conseil d'administration. Cela faisant, vous honorez ainsi toutes nos sociétés chorales et en même temps notre belle province d'Alsace. Il a été remplacé à la Présidence de cette Fédération par M. Moellen que vous connaissez déjà

(Suite page 6)

CHRONIQUE DES DISQUES

+ GREGORIEN

Ce disque nous confirme une fois de plus dans l'opinion que la disparition du chant grégorien serait une perte irréparable pour notre patrimoine occidental.

C'est un programme pascal. **Rameaux** : Hosanna (chant d'acclamation) Pueri Hebraeorum, Occurrunt Turbae, Cum Angelis (fervents) Gloria Laus (hymne d'action de grâce), Jeudi-Saint : Ubi caritas (patri d'amour). **Vendredi-Saint** : Crux Fidelis (glorieux, avec voix d'enfants).

Pâques : Kyrie et Gloria (avec les cloches en joie), Surrexit Dominus Vere (l'alleluia de la Résurrection 1), Vidi Aquam (pour le baptême), Haec Dies (exultant), Alleluia (superbe), Victimae Paschali Laudes, Pascha nostrum et Salve Festa Dies (pleins d'allégresse).

Les moines de l'abbaye d'En-Calcat comme ceux de l'abbaye de Ligugé présentent des traductions qui sont — au sens propre — bien « interprétées » : tradition, profondeur, et en même temps « éclaircissement » venant de l'intérieur.

Fidèles captation et reproduction. Une notice indique le texte qui inspire chaque séquence. (1)

J.-S. BACH : MESSE

La grande Messe en si mineur pour soli, chœurs et orchestre, fut composée de 1733 à 1738, alors que Bach voulait obtenir le titre de compositeur de la Cour de Saxe. L'audition donne l'impression de pénétrer dans une basilique monumentale. L'œuvre est trop développée pour être vraiment liturgique.

La forme se rapproche des Passions : suite d'arias, de chœurs et de sinfonies, mais pas de récitatifs. Dans les airs, la voix concorde avec un instrument, et parfois rivalise de virtuosité avec lui. Les chœurs, qui adoptent en général une écriture fuguée, sont à 5 voix, doublés par l'orchestre.

L'œuvre est animée d'un grand souffle unificateur où, dit M. Pincherle, « alternent les expressions de l'angoisse humaine et de l'adoration confiante, des affres de la Passion et de la gloire de la Résurrection, de la prière individuelle à la puissante supplication collective ».

5 parties (qu'il serait oiseux de détailler) : Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei.

Les voix de Elly Ameling et Yvonne Minton, soprani très clairs, se marient bien. Helen Watts, alto, chante dans du velours. Et, si la voix du ténor W. Krause est bien timbrée, celle de T. Krause, basse, ne manque ni de chaleur ni de tendresse. Les chœurs viennois, dont le grain est très fin, possèdent précision, souplesse, envergure. L'homogène Orchestre de Stuttgart, dont tous les chefs de pupitre seraient à citer, a adopté des instruments d'époque.

On connaît la conscience du chef, K. Münchinger, laquelle n'a d'égale que sa compétence. Il réussit à créer une réalisation qui a du souffle, et de l'unité tout en suivant les différentes expressions du texte latin. Il soulève voix et instruments, les maintenant à un très haut niveau.

Voilà donc une version d'une valeur réelle et constante, qui s'impose par sa tenue et sa sobre intimité, que ce soit dans les attitudes respectivement humiliées ou dououreuses (Agnus Dei, Benedictus) ou dans l'éclatant brio (Osanna). Reculant des trésors de beauté, elle est particulièrement admirable dans l'« Incarnatus est » et dans le saisissant contraste « Crucifixus » — Et resurrexit.

La stéréophonie discerne tous les plans et équilibre toutes les masses. La gravure est plantureuse : 2 disques seulement (livrés en coffret). (2)

BRAMMES. CONCERTO POUR PIANO ET ORCHESTRE N° 2

Ce concerto fut écrit vingt ans après le premier. Fait rare dans l'histoire du genre « concerto », il comprend 4 mouvements.

(1) - Un dialogue cor-piano entame l'Allegro dans le mystère. Une fièvre cadence du piano, puis l'orchestre fait sa grande entrée. Il y a dans tout le mouvement un mélange de grandeur un peu rude et de mélancolie douce. 2 - Scherzo énergiquement rythmé, mais avec, aussi, un thème cherchant. 3 - C'est le violoncelle-solo qui d'abord rêve, en une phrase sublime reprise par les cordes. Là-dessus se pose l'intervention arpeggiée du piano. Soudain le ton monte. Le morceau se terminera cependant dans une atmosphère paisible, avec un merveilleux retour du cello. 4 - L'Allegro final apparaît comme un jeu souriant entre soliste et tutti.

J. Lilj est lauréat du Concours international Tchaïkovsky. Et la musique de Brahms semble très bien lui convenir. Son interprétation du 2ème concerto est

positive, marquante, adéquate aux caractères de l'œuvre. Dirigé par Rozhdestvensky, l'Orchestre radio-symphonique de l'URSS se montre vraiment excellent. Accordons une mention au violoncelle-solo.

L'enregistrement a été réalisé en public (à Moscou), et fort bien. Heureusement, l'orchestre n'est pas sacrifié. (3)

+ CHOPIN, LISZT : LE PIANO

La Sonate n° 3 de Chopin — sa dernière — s'évade de la structure classique. Elle constitue dans l'ensemble une introspection triste, douloureuse même.

1 - Un thème fougueux, un autre plaintif, comme implorant, très orné, qui contraste avec l'agitation du premier. 2 - Bref scherzo, vivace et très léger, sauf trio rêveur. 3 - Le largo commence par une interrogation, suivie d'une longue réponse, se déroulant serene et poétique. 4 - Assez vélocité et véhément de teinte générale plutôt sombre).

N. Freire possède le style qui convient à Chopin et reflète bien ses divers états d'âme. Il insiste surtout sur l'image d'un Chopin viril.

La Sonate en si mineur de Liszt, écrite d'un seul tenant et d'une structure extrêmement complexe, est le type même de l'œuvre difficile et au fond inutile à analyser. D'ailleurs nous l'avons déjà tenté pour nos lecteurs.

Cette page monumentale et libre est un des chefs-d'œuvre du romantisme. De nombreux tempi s'enchaînent, et cependant il y a une profonde unité. Mobile, l'écriture est en perpétuelle évolution. Le climat oscille constamment de la bravoure à la tendresse, en passant en gros par les stades suivants : interrogation, réponse passionnée, péroraison résignée.

Cette difficile sonate est — techniquement — honorablement maîtrisée par l'artiste, qui, d'autre part, la comprend fidèlement dans ses moindres intentions et fidèlement la rend dans ses moindres détails.

Transmission très lisible. (4)

+ LE PIANO : TCHAIKOVSKY

Vous connaissez le fameux Concerto de piano n° 1. Techniquement redoutable, il est destiné à mettre le soliste très en valeur.

(1) - Introduction solennelle. L'énoncé du premier thème de l'Allegro donne le signal de la dualité piano-orchestre. Le développement est relevé par des alternatives d'élan fougueux et de dolentes lyriques. 2 - L'Andantino a beaucoup de charme : une mélodie typiquement slave, un rien nostalgique ; des commentaires vifs et légers du piano. 3 - Le premier thème, de caractère rythmique, et le second, mélodique, ont l'un et l'autre des affinités populaires.

Ce disque constitue un document au double titre musical et historique.

Musicalement, nous entendons le grand pianiste Horowitz, et l'orchestre de la NBC, conduit par l'illustre chef défunt Toscanini. Tous deux s'entendent étroitement pour une interprétation ardente, passionnée et passionnante. Beaucoup d'ampleur dans cette version, qui a du « panache ».

Historiquement, cet enregistrement a été réalisé en 1943, en Amérique, au cours d'un concert donné au profit de la Défense nationale.

Le repiquage (en mono, bien entendu) est d'ailleurs soigné et audible. (5)

+ LE PIANO : RAVEL. PROKOFIEV

Voici d'abord, dans sa version originale, la Pavane pour une Infante défunte. C'est une belle œuvre de jeunesse, noble, pudiquement sensible, que Ravel eût tort de renier.

Concise et transparente, la Sonatine possède une élégante séduction (1 - mélodies et harmonies sont raffinées. 2 - menuet dont la teneur est assez archaïque, et dont la démarche est lente et digne. 3 - Scintillante toccata, pleine d'alacrité et de brio).

L'Alborada del Gracioso est le quatrième des cinq « Mirrors ». La scène se situe en Espagne ; le buffon, amoureux grotesque, donne la sérénade à l'aimée. L'écriture est très mordante, sauf dans le lyrique épisode central.

Le coupleage avec Prokofiev n'est pas si étonnant qu'il paraît au premier abord. La 7ème Sonate opus 73 — une de ses plus belles — est une « sonate de guerre », à la physionomie très mobile.

(1) - Premier thème agité, percussif, deuxième thème détendu. Tout le mouvement sera animé par ce contraste. 2 - Dans l'ensemble, se déroule en une ambiance de recueillement méditatif grave. Toutefois l'épisode médian tranche, là encore, par son animation inqui-

te. 3 - Dans le style d'une toccata, vélocité, scandée et bondissante).

Interprète : B. Rigutto. La Pavane est rendue avec simplicité et une délicatesse bien de circonstance. La sonatine est donnée avec fluidité et sensibilité. Dans l'Alborada, il adopte un jeu incisif, tout en imprégnant la pièce d'un certain sentiment de pitié. Enfin la sonate est maîtrisée avec poigne, la souplesse de certaines intentions de l'auteur n'étant pas contredite pour autant.

Enregistrement fin et clair, inscrit sur gravure soignée. Sur la pochette, un « Sisley ». (6)

FRANCK : L'ORGUE

On connaît trop peu la Grande pièce symphonique en fa dièse mineur, 2ème des 6 Pièces du 1er recueil d'orgue. C'est une œuvre mûre et personnelle, qui prépare la voie à la symphonie d'orgue. De conception cyclique, elle comprend 5 parties destinées à être jouées d'un seul tenant.

(1) - Brève et grave introduction, puis l'Allegro énonce le grand thème qui dominera tout. Il va grandissant et se développe majestueusement, s'interrompant parfois pour s'interroger ou se recueillir. 2 - And. de caractère méditatif avec tendresse. 3 - Cet Allegro a un peu le rôle d'un scherzo-intermède. 4 - And. harmoniquement riche. 5 - Le final reprend le leit-motiv dans le style d'un récitatif, puis éclate en un puissant majour d'une allégresse bondissante).

La Prière en ut dièse mineur, 5ème du même recueil, est une page aussi « symphonique » que la précédente, et née d'une réelle religiosité. Elle se déroule comme un ad. de sonate et contient de très belles mélodies, sobres et sincères, tissant une polyphonie touffue.

Le Finale en si bémol est une œuvre plus extérieure. Au 1er thème brillant s'oppose nettement (et avec bonheur) la plainte lyrique centrale.

L'exécution des 2 premières pièces par l'organiste J. Costa est pensée en profondeur. Celle de la dernière révèle une solide technique.

La reproduction offre une « perspective » qui met en valeur les différents plans. La notice précise la composition de l'instrument. (7)

MARIAGES AVEC L'ORGUE

1er disque : flûte et orgue. De talentueuses transcriptions :

De Blavet, flûtiste et compositeur français du XVIIIème, la sonate op. 3 n° 2 (1 - grâce mélodique. 2 - virtuoso. 3 - menuet racé).

De Marcello, une sonate qui possède beauté et originalité (ressemblance entre les mouvements lents impairs entre eux, entre les mouvements vifs pairs entre eux).

De Krebs — un élève de Bach — une fantaisie au caractère d'improvisation. Cette fois, l'orgue a un rôle nettement concertant.

De Pugnani, violoniste et compositeur italien (fin XVIIIème) la sonate n° 3 d'un style assez précieux.

Heureux qu'il y ait une face contemporaine. De J. Alain, jeune organiste français tué à la dernière guerre, 3 mouvements présentant une forte unité, dont les originaux sont pour flûte et piano. Les mélodies empruntent au modal et à l'exotique.

La sonata da chiesa de F. Martin emploie, mais sans rigueur aucune et en liaison avec les notions tonales classiques, la série de 12 sons. Le discours est très cohérent.

Voilà 2 instruments qui s'allient parfaitement ; voilà 2 artistes, J.-P. Rampal et Marie-Claire Alain, dont la valeur est hors pair, l'entente musicale totale.

2ème disque : trompette et orgue. Dans sa suite en ré, l'illustre Purcell a cherché à concilier les goûts français et italiens (ouverture en 3 volets assez courts : vif et fugué entre 2 majestueux. Menuets majeur et mineur intéressants. Marche pompeuse. Aria faisant opposition par sa douceur. Trompette tinte éclatant et spirituel).

La sonate en sol de K.-P.-E. Bach prend des tournures, enfourche des modulations, utilise des rythmes qui surprennent (1 - phrases larges et prenantes. 2 et 3 - gais et dansants).

La sonate en sol de Leillet comporte de très beaux dialogues trompette-orgue (1 - expressivement chantant 2, 3, 4 - And. entre 2 Allegros vivants).

Berlm est peut-être celui des précurseurs de Bach qui fut le plus influencé par la musique française. Voici sa Suite en ré (ouverture de schéma classique. Air. Rigaudon dans le style populaire. Menuet. Rondau. Rigaudon de nouveau).

Bien qu'on ait affaire essentiellement à des arrangements, quand il s'agit de tels instruments que M. Arnold et H. Billman, on peut employer le mot de précieux. Versions très délicates. Les instruments sont accordés sa LA 435.

Clairs et purs, les deux enregistrements déterminent bien les provenances. (Malgré la discrétion du trompettiste, le son du cuivre couvre parfois celui du clavier). (8)

HAENDEL : LE VIOLONCELLE

Exactement, ces 3 Sonates pour violoncelle et clavecin sont faites de transcriptions de pièces empruntées à divers concertos, et non réalisées par l'auteur même. La coupe, en général en 4 mouvements, de la sonate pré-classique, est issue de la suite de danses.

La sonate en sol, tirée du 3ème conc. haubois-cordes, est une très belle œuvre (1 - « Grave » au rythme pointé, empreint d'une grande dignité. 2 - heureux dialogue, varié, à la fois ferme et délicat. 3 - Sarabande lente et grave. 4 - plein de vitalité).

La sonate en ré possède moins d'unité ; est-ce parce qu'elle est tirée des numéros 4 et 5 de l'op. 3 (1 constitue une grandiose prélude. 2 - fugue. 3 - fraîcheur. 4 - aux courbes larges. 5 - sur un motif mélodico-rythmique incisif).

La sonate en si bémol exploite les numéros 2 et 6 du même opus (1 - à la fois décidé et coquet. 2 - d'un style très orné, se cantonne dans le registre aigu du cello. 3 - chante sereinement sur fond spiccato. 4 - énergique).

Par deux jeunes artistes. J. Stegenga, Ter celliste de l'Ensemble « Les Musiciens de Paris », possède des sonorités étoffées et profondes. La claveciniste Brigitte Haudebourg est une très sérieuse partenaire, dont le rythme très régulier donne bon appui au chant du violoncelle.

Les instruments sont bien captés, leur alliage bien « dosé ». (9)

LA GUITARE

Rédition en stéréo d'un ancien « mono », ce disque présente un programme classique. Une face ancienne, une face contemporaine.

De Bach, prélude et fugue en ré majeur, transcrits du luth. De Frescobaldi, organiste du XVIIIème, 2 danses « galliarda e corrente », ainsi qu'une « aria con variazioni » ; toutes ces pièces sont d'un charme archaïque, raffiné et pénétrant.

De Villa-Lobos, le « choro » n° 1, le seul qui s'adresse à la guitare, ainsi que l'Etude n° 1, virtuose, toute en arpegges. De Barrios, qui était de race indienne une « Danza paraguaya » au rythme irrésistible. De Gomez Crespo, une « Nortena » mélancolique, dont le thème serait d'origine inca. De Borges, une valse vénézuélienne qui offre moins de caractère. De Lobet enfin, « El testamento de Amelia », sur un thème déjà utilisé par Mompou.

A. Diaz montre, en jouant Bach, de la rigueur dans le tempo et le rythme, de la délicatesse dans le toucher, et beaucoup de virtuosité. Dans Frescobaldi, il a des nuances exquises. Sud-Américain, il excelle encore plus dans le répertoire qui lui est con-sanguin. L'étude de Villa-Lobos permet d'apprécier sa technique, et il joue très subtilement la nortena. (10)

L'ACCORDEON

En composant son programme, le Directeur de l'Orchestre d'accordéons de Paris, M. Lorin, a voulu prouver que son Ensemble était capable d'interpréter, à égalité, la musique classique et la musique de variétés. Il y a réussi.

Ter programme — « Danse persane » : célèbre air de ballet, d'un exotisme agréable, d'E. Guiraud. Puis 2 œuvres de compositeurs contemporains bien connus. Une « Suite symphonique » écrite directement pour cet orchestre par A. Hoérée, l'auteur de la musique du film « Le Rapt » (1 - Prélude châtoyant ; Berceuse aux chauds coloris ;

Saltarelle aux audacieuses superpositions rythmiques) et « Diapre », valse de concert d'Ida Gotkovsky qui a toujours l'esprit ouvert à toute formation musicale originale (anches, tuba, orchestre d'harmonie, etc.). Après une introduction au langage tonal élargi, la valse s'élanche, brillante et variée ; l'électrotrium y apporte une couleur particulière.

2ème programme — « Escalator », samba d'origine rythmée. Idyllique « Promenade en pédalo sur le lac ». « Le canaris », imitatif par le début de son thème ; gai et entraînant. « Paris », basé sur deux célèbres valses populaires. Enfin un amusant « Divertissement jazz ».

Le rôle d'Etienne Lorin est triple. Il est responsable de certaines des transcriptions, qui sont d'ailleurs toutes très étudiées. Il apparaît aussi comme compositeur (les deux premiers morceaux de la 2ème face). Et enfin comme chef d'orchestre.

A ce dernier titre, l'accordéon, avec lui, c'est vraiment de la musique ! Il lui a conféré ses titres de noblesse en créant le bel Ensemble que nous avons déjà pu apprécier au concert. La qualité musicale du son fait parfois penser à l'orgue. Les exécutions sont fines et nuancées, brillamment modelées. Excellents, les solistes ont tous des références sérieuses.

La transmission offre des sonorités splendides sur tout le spectre, et bien réparties dans l'espace. (11)

TELEMANN : MUSIQUE DE TABLE

La « Musique de table (serenata) pour les noces d'or de M. le conseiller municipal de Hambourg, Mutzenbecher » — tel est son titre complet — est le résultat d'une commande. Voilà un inédit au disque, qui n'a rien à voir avec la Tafelmusik que l'on connaît.

Assez dithyrambique, le texte ouvre en somme des vues sur un intérieur familial allemand de l'époque. Il chante les joies du mariage et des fruits qu'il apporte.

La cantate est constituée par l'alternance de 12 récitatifs et 12 arias à une ou plusieurs voix, dans lesquelles la richesse de l'intention mélodique de Telemann fait une fois de plus merveille.

Pleine d'entrain la musique conserve cependant la dignité relative à la circonstance. Elle témoigne aussi de tendresse, par exemple lorsqu'il est question d'un cœur reposant.

La qualité des chanteurs solistes (surtout Liselotte Rebmann, soprano ; K. Equiluz, ténor ; W. Reimer, basse) ainsi que la valeur de l'Orchestre de Chambre de Hambourg (dir. K. Grebe) autorisent une version agréable, qui retient l'attention malgré la longueur de l'œuvre.

L'enregistrement s'ouvre sur une acoustique large. Dans la notice, présentation du texte et de sa traduction. (12)

+ TELEMANN, VIVALDI, LEBRUN

Ce disque propose un programme international de concert baroque, pour instruments divers. Donc, double source de variété : la nation, la formation.

De l'Allemand Telemann, un Concerto pour deux flûtes, cordes et basse continue. (Entre 1 et 3, dont le thème est onduoyant, souple et gracieux, se place un allegro pétillant. 4 - Finale dansant).

Quant au Concerto en mi mineur pour cordes et basse continue du même, il s'apparente au Concerto grosso. Formé d'un seul court mouvement, il est cependant très intéressant par les contrastes qu'il offre.

De l'Italien Vivaldi, le Concerto en la mineur pour viole d'amour, cordes et basse continue. Qui n'appréciera le

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre).

— A percussion

— Accessoires

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée méthodes etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

charme comme paliné, voilé, adouci, de la sonorité de cet instrument suranné, qui contraste avec l'éclat du violon ? (1 - Tutti et soli sont très équilibrés. 2 - où l'instrument soliste peut s'exprimer et chanter librement. 3 - Finale vif et avançant).

Quant à Lebrun, hautboïste et compositeur du XVIIIème, il appartient à la fameuse école de Mannheim. Ce Concerto pour hautbois et orchestre, en fa, très développé (20 minutes) est finement et brillamment écrit (on remarquera surtout l'originalité du troisième mouvement : il commence par un rondo gai, se poursuit en menuet, pour s'achever sur une allemande vive).

Les deux flûtistes Schaeffer et Boehr (première œuvre) ont un jeu tantôt brillant, tantôt tendre, toujours clair. Le hautboïste Koch (dernière œuvre) joue en musicien et en virtuose. Bon Orchestre (Société Telemanni de Hambourg) bien tenu en main par Boettcher. (13)

+ FRANCK : QUINTETTE EN FA

Ce quintette pour piano et cordes fut dédié à Saint-Saëns, qui tint d'ailleurs la partie de piano à la création... sans aimer beaucoup l'œuvre, dans laquelle il décelait, entre autres, un abus dangereux du chromatisme !

C'était une page de maturité, lourde de sens et d'importance pour l'avenir de la musique de chambre. L'ensemble est riche et vivant, puissant et fougueux. L'unité est obtenue non seulement par l'emploi d'un thème cyclique, mais aussi — et surtout — par la conception générale, très lyrique.

(1 - Introduction énergique et généreuse au quatuor, auquel s'oppose un motif tendre au piano. L'allegro en découlera, très contrasté, très expressif et parfois violent. Conclusion comme résignée. 2 - La forme et l'esprit du lied, avec un contenu plus concentré. Le piano se borne, à peu de choses près, à soutenir de ses accords d'intense méditation du quatuor. 3 - Pas de scherzo. Finale : introduction agitée des cordes (il en sera de même pour la conclusion) préfigurant les deux thèmes, dont l'un est très volontaire. Le long et vigoureux développement fait la synthèse de tous les éléments essentiels).

Le pianiste Samson François et le Quatuor Bernède en donnent une interprétation chaleureuse, ardente. Il y a de la grandeur, de la vie, ainsi qu'une émotion artistique réelle et tendue.

Réalisation technique bien homogène et bien équilibrée. (14)

BEEHOVEN : SYMPHONIES

Deux symphonies « classiques » : La Symphonie n° 1 est caractérisée, dans l'orchestration, par une utilisation importante des instruments à vent, et sur le plan harmonique, par l'emploi, fréquent et audacieux pour l'époque, des dissonances.

(1 - Introduction lente et allegro vigoureux, construit et rédigé avec franchise. 2 - And. calme, maintenu par une pulsation vitale constante. 3 - Menuet que sa truculence fait déjà l'annonciateur des futurs scherzi. 4 - Prend tranquillement son élan, pour bondir avec une joie vive et dansante).

On retrouve avec plaisir cette belle phalange qu'est le Concertgebouw d'Amsterdam. Conduite par E. Jochum, elle conserve à l'œuvre toute sa saveur et sa sève populaire.

Plus encore que comme un retour au classicisme, on a tendance aujourd'hui à considérer la Symphonie n° 8 comme une sorte de parodie à la Rossini. Elle est concise, claire, et d'une gaieté quelque peu forcée.

(1 - Plein d'un entraînement robuste, avec une 2ème idée très fraîche. Développement insistant sur certains éléments rythmiques. 2 - Un « allegretto scherzando » remplace le mouvement lent. Il est gracieux et plein de fantaisie, posé sur un balancement rythmique régulier, « métronomique ». 3 - Menuet net mais élégant. Finale spirituelle, d'une vivacité et d'une joie presque débridées).

Le chef d'orchestre ne la considère pas du tout comme une « petite symphonie » ; il lui donne au contraire force et envergure.

Dans l'enregistrement, tout sonne avec bonheur. (15)

BERLIOZ

Un concert Berlioz, conduit par son grand spécialiste : Colin Davis.

L'ouverture « Le carnaval romain » utilise certains éléments de l'opéra Benvenuto Cellini. Cette page vivante et colorée oppose de façon magistrale le long et vibrant chant d'amour à une sautarelle endiablée.

La Symphonie fantastique : 2 mouvements sur les 5 que comporte le chef-d'œuvre (2 « Un bal » : le retour de l'idée fixe vient troubler l'élégante valse. 5 - « Songe d'une nuit de sabbat » : c'est dans ce génial finale qu'on trouve le plus d'innovations instrumentales).

Roméo et Juliette : 2ème partie seulement de cette symphonie dramatique. Pris par son sujet, Berlioz le traduit sobriement, en une prenante musique (Tristesse de Roméo, clamée par violon et hautbois. Concert et bal : les échos rythmés de la grande fête chez les Capulet résonnent au loin puis grandissent).

Les Troyens : Chasse royale et Orage, fragment symphonique et choral séparant les Actes II et III (L'amour de Didon y est évoqué aux cordes, puis les cors signalent la chasse, enfin l'orage déchaîne ses fragments et s'éloigne).

Deux Orchestres londoniens jouent ces pages avec un brio et une poésie, une fougue et un lyrisme également étonnants. Sans compter, grâce au chef, une appréhension optimale de l'« idée » berliozienne.

Muni d'un beau relief, l'enregistrement est inscrit sur une gravure burlinée, lisible en profondeur. (16)

BAYLE

Voici Jeita ou « le murmure des eaux ». Jeita est le nom d'une grotte célèbre près de Beyrouth.

Cette suite de 17 Etudes est réalisée à l'aide de moyens électroniques, mais presque uniquement à partir de sons naturels captés dans la grotte.

L'auteur nous fait accomplir une promenade dans l'imaginaire de cette grotte. Les évocations sont en général suggestives et, ma foi, fort musicales.

(Titres des études : 1 - murmure des eaux. 2 - cloches fossiles. 3 - murmure des abeilles de pierre : peut-être la pièce la plus étonnante du lot. 4 - bouche d'ombre. 5 - rêverie de la multiplication. 6 - le vaisseau Nadir. 7 - oracle. 8 - murmure des eaux. 9 - l'eau verticale. 10 - ailleurs. 11 - rêverie de la résonance. 12 - eau forte. 13 - murmure des dentelles d'eau. 14 - intervalles d'eau. 15 - écritures murmurées. 16 - oracle. 17 - murmure des eaux).

Techniquement, le disque est très réussi. Nous le signalons aux amateurs d'art d'avant-garde. (17)

Roland CHAILLON.

- (1) STUDIOS S. M. 30-411 (33/30)
- (2) DECCA SET 477/8 (33/30)
- (3) D.G.G. 2530 111 (33/30)
- (4) C.B.S. 72 829 (33/30)
- (5) R.C.A. 731 021 (33/30)
- (6) CLASSIC 991 083 (33/30)
- (7) CLASSIC 991 088 (33/30)
- (8) ERATO 70 649 et 70 651 STU (33/30)
- (9) ARION 30 A 098 (33/30)
- (10) B.A.M. LD 5107 (33/30)
- (11) PATHE C 062-11485 (33/30)
- (12) PHILIPS 6500 074 (33/30)
- (13) PHILIPS 6580 018 (33/30)
- (14) VOIX DE SON MAITRE C 069-11307 (33/30)
- (15) PHILIPS 6500 087 (33/30)
- (16) PHILIPS 6526 020 (33/30)
- (17) PHILIPS 6521 016 (33/30)

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION HARMONIES ET FANFARES

Amazones	R. Bourdin	Lovely cab	P. Jouvin
Cap Kennedy	S. Lancen	Majorettes' march	R. Bourdin
Cruelles cartouches	Ch. Sarrel	Ma Provence	P. Bonneau
Fantaisie sentimentale	D. Dondeyne	Ouverture fédérale	D. Dondeyne
Fêtes de Terpsichore	F. de Boisvallée	Paysage écossais	P. Duclos
Football association	G. Liferman	PMO Polka	Roger Roger
Gamineries	J. Leroi	Pop march	Bob Astor
Gammes variations	P. Bonneau	Sweet Dolly	C. Sauvage
Impressions et images (1 ^{re} suite)	Th. Veneux	Tango	P. Bonneau
		Trink Trink	W. Lindemann

Interlude symphonique sur un thème breton J. Semler Collery

GRANDS SUCCES MONDIAUX ARRANGES POUR HARMONIES

My fair lady	F. Loewe	Tango for two	R. Hayman
Sound of music (La mélodie du bonheur)	R. Rodgers	The third man theme (Le troisième homme)	Anton Karas
Porgy and Bess	G. Gershwin	Jingle bells	Morton Gould
The March of Siamese children (Marche des enfants siamois)	R. Rodgers	The King and I (Le roi et moi)	R. Rodgers
The Gondoliers	Gilbert Sullivan	Cinderella	R. Rodgers
The Mikado	Gilbert Sullivan	Manhattan Square dance	David Rose
Victory at sea	R. Rodgers	Knightsbridge march	Eric Coates
No strings	R. Rodgers	South Pacific	R. Rodgers
Funny girl	Jules Styne	Quadrille de Can-Can	Cole Porter
Suite of old american dances	Arr. R. Bennett	Preludium and fugue	Frescobaldi
Rose variations	Arr. R. Bennett	Prelude and fugue	Vaclav Nelhybel
Spellbound concerto	Miklos Rozsa	Oklahoma	R. Rodgers
Symphonic portrait	R. Rodgers	Le Carnaval Romain	H. Berlioz
Symphonic portrait	Cole Porter	Toccata and Fugue in D minor	J.-S. Bach

Département Harmonies et Fanfares
Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville — Paris-Xème

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 2-10 bravo à l'Union musicale de Cazouls-les-Béziers, qui réussit à se maintenir dans un village vinicole de 3000 âmes !
Le 16-16 On assiste à une répétition, aux Chorales de Vaisons-la-Romaine, de la Chorale Universitaire de Nancy, en un répertoire éclectique.

ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

s'exercent il est vrai, mais sur toute l'étendue d'un domaine chinérique, essentiellement déraisonnable. « C'est l'organisation rationaliste du rêve musical ».

Si vous passez un jour par Saint-Jean-de-Luz, ne manquez pas d'oublier l'heure présente pour vous imprégner de l'harmonie qui règne dans ce petit port aux riches couleurs. Après avoir visité l'église basque où fut célébré le mariage de Louis XIV, après avoir regardé la masse rose et grise de la maison de l'Infante, la maison Louis XV, poursuivez sur l'autre rive dans les bleus, les verts, les violets de la mer tachés ça et là par le blanc d'une voile qui s'amuse. Sur le quai de Cibourne, vous serez arrêté par une plaque qui vous indiquera son nom en vous apprenant que « Dans cette maison Maurice RAVEL est né le 7 mars 1875 ». Elle est à l'alignement des autres : trois étages reçoivent le soleil par douze fenêtres munies de beaux balcons en fer forgé au-dessus de deux lourdes portes cloutées. C'est au troisième que le musicien vit le jour. Ici c'est la France, de l'autre côté l'Espagne. Quelques semaines après sa naissance la famille Ravel s'installe à Paris définitivement.

Ne vaut-il pas mieux laisser parler l'intéressé grâce aux souvenirs qu'il écrit vers la fin si douloureuse de sa vie alors qu'il avait encore sa lucidité :

« ...J'étais doué pour beaucoup de choses ; ce qui, bien entendu, tracasait fort mes parents. Cela les tracasait d'autant plus qu'à ces nombreuses dispositions je joignais la plus extrême paresse. Je ne travaillais qu'au « taxi » : c'est-à-dire que, dès que je fournissais le moindre effort, il devait m'être payé.

La seule étude qui m'amusaît un peu était celle des mathématiques, à la grande joie de mon père qui était ingénieur... »

En effet M. Ravel père, d'origine Suisse était un ingénieur de mérite. Il avait inventé un moteur d'automobile à deux temps. Curieux de toutes choses il avait travaillé l'harmonie et le contrepoint dans sa jeunesse. Il sut découvrir les premières manifestations de la vocation de son fils et les encourager.

« ...Ma mère, elle, qui était Basque et musicienne comme tous les gens de son pays, aurait aimé me voir plus zélé pour le piano mais vraiment cela m'ennuyait trop. J'ai appris d'ailleurs

que l'exécution d'un morceau, surtout s'il est lent, comme la Marche Funèbre de Chopin par exemple, exige une dépense de force physique qui représente un nombre impressionnant de kilos. Et cela me semble rétrospectivement légitimer un peu mon manque d'ardeur au travail.

Pourtant dès que j'ai abordé la composition, on s'est rendu compte que là était ma vie. Cela m'amusait même !... Ce qui n'est pas tellement curieux après tout, mon goût pour les mathématiques devant forcément m'y porter un peu, mais ce fut à un point tel que le paresseux invétéré que j'avais toujours été jusqu'alors se mit à travailler la nuit, habitude que j'ai d'ailleurs gardée malheureusement pour ma santé. Mon maître, Charles René, me faisait faire des exercices de composition alors que je n'avais encore que seize ou dix-sept ans mais ce ne fut guère que trois ou quatre années plus tard que je me livrais à mes premiers essais véritables que j'ai eu soin de garder cachés... »

Avant de commencer l'harmonie, Ravel fait allusion au « taxi » qui mérite une explication : on lui avait donné pour professeur Henri Ghis et l'apprenti pianiste touchait de ses parents débonnaires un « salaire » de six sous par demi-heure de travail, rémunération importante à l'époque et péniblement gagnée...

Entré au conservatoire à quatorze ans il travailla le piano avec Anthonne puis dans la classe de « Camille de Bériot qui ne manqua pas à son tour de constater que j'avais « une nature d'artiste » mais le minimum de zèle comme exécutant. Cependant je me donnais avec ardeur à l'étude de la fugue, du contrepoint (classe d'André Gédalge) et de l'harmonie (classe Emile Pessard) et j'avais beau n'avoir jamais composé, je m'en sentais la démanaison.

Ce fut l'époque où je commençai à faire d'incessantes découvertes chez mes auteurs de prédilection en même temps que je sentais en moi qu'il y avait pourtant encore autre chose à dire.

Ces influences que j'ai subies alors me confirment dans cette opinion qu'il n'y a pas différentes sortes d'arts.

Certes j'ai surtout été marqué par un musicien : Chabrier à qui, aussi bien on ne donne pas encore la place qu'il mérite, car c'est de lui que toute la musique moderne est partie.

(Suite page 2)



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

LE COIN DES JEUNES

Suite de la page 3

Son rôle a été aussi important que celui de Manet dans la peinture. D'ailleurs c'était Chabrier qui possédait les plus beaux Manet comme Le Bar des Folies Bergères par exemple. Aussi la révélation de Debussy n'a-t-elle moins surpris car j'étais déjà conquis par Chabrier et si j'ai subi son influence, c'est volontairement et en réagissant toujours à un moment donné. En tout cas ce n'a jamais été de ma part une acceptation du principe debussyste et je pense que c'est tellement visible que personne n'en peut douter.

J'ai tenu à mentionner ce dernier paragraphe afin de mettre fin (au moins ici) à cette tendance, qui pourrait encore subsister dans certaines pensées, à croire que Ravel imita Debussy. Rien de commun entre ces deux génies qui ont employé des matériaux semblables en des architectures différentes. Que dire des musiciens du XVIIIème siècle! La «démangeaison» de composer dont parle Ravel, avait déjà dépassé le stade des essais, lorsque de dix-huit ans à sa majorité il écrivit sa Sérénade Gratias pour piano (inédite); la Ballade de la Reine Morte d'aimer (Roland de Marès); et Le Rouet pour chant et piano; le Menuet Antique pour piano (créé le 14 avril 1898 par Ricardo Vines); Un grand sommeil noir (Verlaine) chant et piano; Les Sites Auriculaires (traduisez «Paysages pour l'oreille») pour deux pianos, créés par Marthe Dron; et Ricardo Vines le 5 mars 1898; Sainte (Mallarmé) pour chant et piano. On sera moins étonné de lire certains titres cités en songeant à la fréquentation d'Erik Satie à cette époque. Il n'en subit point tellement l'influence mais ne dédaigna pas l'humour cher à son camarade en jouant certaines de ses pages à la classe d'harmonie de Pessard, scandale que le maître réprova sans montrer sa colère mais en opposant une parfaite indifférence aux accords subversifs de l'époque.

En 1896 Gabriel Fauré remplaçait Massenet. Ravel entra dans sa classe de composition à vingt-deux ans. Roland Manuel écrit: «Aucun maître ne fut plus diligemment écouté, aucun disciple plus consciencieusement respecté que le jeune musicien des Sites Auriculaires». Il avait déjà dégagé les principaux éléments de son style dans ses Deux Epigrammes de Clément Marot pour chant et piano, «D'Anne jouant de l'Espagnette» - «D'Anne qui me jecta de la neige». Dans la mélodie, Ravel restera un maître de la prosodie, saisissant «la musique fugace de la langue française» nous laissant quelques un des plus purs chefs d'œuvre de l'art vocal tellement délaissé de nos jours.

Une «Ouverture de Féérie pour orchestre» intitulée Shéhérazade est restée inédite. Elle n'a rien de commun avec l'œuvre qui porte le même nom dont nous parlerons bientôt.

Après Si Morne (Verheeren) mélodie pour chant et piano, la Pavane pour une Infante défunte reste un titre connu d'un grand nombre d'auditeurs. Sans avoir la popularité du Balero cette Pavane doit encore beaucoup «marquer» à la SACEM! Ouj mas pour qui? Le jeune homme qui l'écrivit pour le piano de Richard Vines (première audition le 5 mai 1902) le même jeune homme qui l'orchestra pour le 25 novembre 1911 ne savait sans doute pas qu'en cédant son œuvre (considérée par lui comme un devoir de conservateur) pour un prix fort-délicat de librairie il perdait ses droits à jamais. Les éditeurs ont quelquefois des infortunes mais aussi des compensations...

Il ne savait peut-être pas non plus que le Prix de Rome est chose grave et qu'il ne fallait pas bousculer les coutumes... Prenant congé de la naissance (1901) du sujet en sa loge de Compiègne il crut que les vers de Myrrha appelaient une musique gaie. Il traita tout simplement cette cantate en opérette. Le jury n'apprécia pas du tout ce genre de plaisanterie. Pourtant, contre les juges choqués par l'irrespect, d'autres se montrèrent enthousiastes et, parmi ceux-ci certains lecteurs seront étonnés de découvrir que Saint-Saëns, Royer et Massenet plaideront la cause du jeune concurrent en proclamant qu'il y avait un tempérament de théâtre dans cette œuvre. A son grand étonnement l'auteur se vit attribuer un second Grand Prix.

(à suivre)
PIERRE PAUBON

Dans tous vos Congrès et Manifestations n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

LE NOMBRE D'OR

(Suite de la page 1)

Voici donc reproduit de nouveau le triangle isocèle ABC. On remarquera d'abord que, par le tracé oblique du côté CD, le triangle isocèle intérieur ACD est exactement semblable au triangle initial ABC qui le contient car le côté CD = AC, l'angle en C de ce même triangle ACD = 36° comme l'angle en B du sommet, l'angle en A commun aux deux triangles et l'angle en D de ce triangle intérieur ayant la même valeur 72° que l'angle en A. Nous voyons que la longueur du côté BC = 1 et que les côtés AC et DC égalent chacun x. Notons d'autre part que le côté AD = 1 - x. Il est donc évident que proportionnellement, 1 est à x comme x est à 1 - x, ce qui s'énonce sous la formule $\frac{1}{x} = \frac{x}{1-x}$ et

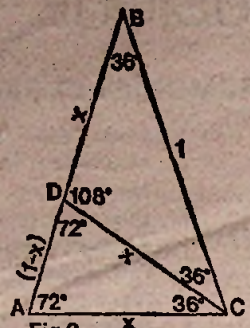


Fig.3

si nous appliquons la règle moyenne et extrême raison que j'ai déjà clairement expliquée (le produit des extrêmes qui se croisent est égal au produit des moyens se croisant également) nous aurons $1 \times (1 - x) = x$ multiplié par x soit x au carré = $1 - x$, d'où il suit que $x^2 + x = 1$. Pour connaître la valeur de x, il faudra donc trouver un nombre plus petit que 1 qui donnera ensemble avec son carré la valeur 1. On peut mettre x en facteur commun et écrire alors $x(1 + x)$ dont le produit donne bien $1x + x^2$, soit $x + x^2$ et il est clair que $\frac{1}{1+x} = x$. Mais la

valeur exacte et chiffrée de x, quelle est-elle donc? Il est évident que l'angle de 36° qui est l'angle du sommet B du triangle ABC nous prouve que le côté de base AC est le côté d'un décagone inscrit dans une circonférence dont le rayon serait AB, l'angle au centre de 36°, en B, étant la 10ème partie de 360°, ensemble de la circonférence. L'arc de cercle de 36° qui joindrait A à C et dont le rayon au centre B égale 1, mesure donc $\frac{2\pi R}{10} = \frac{6,2832}{10} = 0,62832$ et il n'est pas besoin de calculer ce que sera la «corde» soit la droite AC car nous trouvons cette longueur sur toutes les tables des manuels élémentaires de géométrie. Cette corde d'un arc de 36° dans un cercle de rayon 1 égale tout simplement 0,6180, ce qui revient à dire que la base x du triangle isocèle ABC est la «section d'or» de notre nombre d'or 1,618. La trigonométrie nous confirme exactement le même résultat. Qu'est-ce donc, en effet, que le «sinus» d'un angle sinon la demi-corde de l'arc de cercle de cet angle? Or, toutes les tables de lignes trigonométriques indiquent bien que le sinus d'un angle de 18° (moitié de 36°) est égal à 0,309. La corde de cet arc est donc le double, soit $0,309 \times 2 = 0,618$. C.Q.F.D...

Et maintenant que j'ai satisfait la très légitime curiosité de notre ami lecteur qui voulait savoir exactement comment se déterminait la valeur chiffrée de la section d'or d'où sortait aussitôt le nombre d'or lui-même, entrons résolument dans le vif du problème des Pyramides d'Egypte qui intéresse tout le monde. Dans son livre magnifique, Théo Kœlliker donne tous les détails nécessaires. Notons tout de suite que la grande Pyramide de Khéops, celle qu'on appelle précisément «la Grande», est aussi la plus belle des trois érigées sur le plateau de Guizeh, et elle a été construite sur les plus pures proportions architecturales que pouvaient alors concevoir dans leur foi religieuse, foi monothéiste — ne l'oublions pas — les hommes qui étaient les sujets des Pharaons d'Egypte, et ce pour laisser à leur postérité un colossal, un gigantesque symbole, une «prière maçonnée», comme on l'a nommée, glorifiant le règne éternel de l'Esprit Divin sur la Matière que Lui Seul a créée. D'après ce que l'égyptologie a établi, le pharaon Khephren de la IVème dynastie — qu'on a appelé aussi Cha-Fra — était le frère et le successeur du pharaon Khéops. Et Mycerinos, fils de Khéops, succéda à Khephren. Si ces trois rois ont été, comme on le dit, chacun le constructeur de sa pyramide, l'ordre chronologique d'édification des monuments a été: Khéops, Kephren, Mycerinos. On sait d'autre part, que la Grande Pyramide (celle de Khéops) a été dépouillée de son revêtement, lequel a servi à reconstruire une partie de la ville du Caire, détruite par un tremblement de terre à la fin du XIIème siècle, sauf erreur. Et depuis l'Expédition d'Egypte, de Bonaparte, les archéologues qui procédèrent à des mensurations et des estimations de ce que fut la Grande Pyramide n'étaient pas parvenus à des résultats concordant avec la Tradition. Mais le Service des Antiquités de l'Egypte, à la suite de fouilles exécutées au pied même du monument, a mis à jour l'encastrement du revêtement initial. Ce qui permit de se rendre compte exactement des dimensions originelles de la Pyramide, à savoir 440 coudées royales pour la base et 280 pour la hauteur (pierre angulaire du sommet — ou pyramidion — supposée en place). Des lors, le module de la Grande Pyramide (ou rapport hauteur/base) calculé sur les dernières données de la Science a pour valeur: $280 : 440 = 0,63636$. Si on le calcule d'après les dimensions symboliques et traditionnelles, 1,27202

on trouve $\sqrt{\frac{1}{\phi}} : 2 = \frac{1}{2\phi} = 0,63601$ (renseignement reçu de Marie-Louise Tisserant, au Département égyptien du Musée du Louvre, et publié dans l'ouvrage de J.-H. Lauer: Le Problème des Pyramides d'Egypte édité par Payot, Paris, p. 118). L'écart entre les deux résultats est de 0,00035, c'est-à-dire pratiquement nul. Donc nous disons que le module donné par la Tradition est scientifiquement juste à la 4ème décimale près. Nous avons vu que Théo Kœlliker indique bien que la hauteur de la pyramide de Khéops est $\sqrt{\frac{1}{\phi}}$ soit la proportion 1,272 et sa base est mesurée par la proportion 2. La coudée royale équivaut à 0 m. 524, ce qui donne $0 \text{ m. } 524 \times 440 = 230 \text{ m. } 56$ pour le côté de la base carrée et $0,524 \times 280 = 146 \text{ m. } 72$ pour la hauteur de la Grande Pyramide, presque la moitié de notre Tour Eiffel, ce qui est absolument prodigieux pour un tel mausolée de pierre. Quand on réfléchit à ce que représente de temps, de travail, d'efforts, de sueur et de sang pour édifier un pareil amoncellement de pierres, surtout quand on considère ce qu'étaient les primitifs moyens techniques de construction et les non moins rudimentaires moyens de transport de l'époque, on reste confondu d'admiration et de stupéfaction qu'une semblable merveille ait pu être réalisée. Nous ne parlons pour le moment que de la Grande Pyramide de Khéops, la plus audacieuse et la plus belle mais nous ne saurions oublier un seul instant que ses deux sœurs édifiées sur le plateau de Guizeh témoignent, elles aussi, d'une stupéfiante somme de main-d'œuvre en dehors même des grandioses conceptions de leurs architectes.

Quiconque a jamais eu dans son existence le bonheur esthétique et inoubliable de contempler réellement la grandeur de cette triade de pyramide comprend tout de suite qu'un tel ensemble ait été classé par l'Antiquité au tout premier rang des «sept

merveilles du monde». Mais il ne faut pas voir seulement dans ces trois gigantesques mausolées que ce qui se présente aux yeux de l'essence du mystérieux, du mystique enseignement qu'ont voulu léguer au monde ces étonnants Egyptiens d'il y a cinquante siècles. Cet enseignement, il faut bien le reconnaître, n'est pas à la portée du premier venu et il ne peut vraiment être assimilé que par les esprits qui veulent bien se donner la peine, faire l'effort qui leur permettra d'en capter la lumière. Des flots d'encre ont déjà coulé pour tenter de tout expliquer. Certes, cela est bien au-dessus des honneurs posthumes que les Egyptiens voulaient rendre au Pharaon dont la momie reposait dans chacune de ces Pyramides, cela allait beaucoup plus loin, dans l'Infini, c'est-à-dire vers Dieu. Nous allons bientôt le constater en examinant de très près ce qu'ont été les véritables proportions architecturales de ces Pyramides, car là est toute la clé du problème. Mais avant d'aborder ces secrets de l'enseignement occulte, disons au moins quelques mots au sujet de ces momies de Pharaons de la IVème dynastie qui se nommaient respectivement Khéops, Kephren et Mycerinos.

Il est historiquement prouvé que Kephren et Mycerinos ont bien «habité», si j'ose dire, ou mieux «hanté» leur colossale demeure pyramidale. Mais qu'advint-il donc exactement de la dépouille mortelle de Khéops? Théo Kœlliker nous dit dans son livre: «Quant à l'existence, jadis, de la momie de Khéops, la seule preuve «scientifique» réside en deux textes arabes — contradictoires — relatant la découverte par le fils d'Haroun-al-Rachid (donc au IXème siècle de notre ère) d'un corps cuirassé d'or, ou «d'un cadavre corrompu par suite de la longueur des siècles». (Lauer: op. cit. p.p. 17 et 18). Il peut paraître un peu hasardeux d'accorder sans scepticisme, ainsi que le fit Mariette (directeur du Musée du Caire) des récits aussi visiblement empreints de fantaisie. Mais ne nous cassons pas la tête pour nous demander ce qu'à bien pu devenir cette momie de Khéops, tâchons seulement de voir un peu clair dans ce que signifient les proportions ésotériques et symboliques de sa Pyramide.

Il faut d'abord admettre, avec Théo Kœlliker, que dans le problème des Pyramides, il reste encore bien des inconnues à tirer au clair et il se demande «d'où les Egyptiens ont-ils tenu leur symbolisme des nombres irrationnels figurant dans la Grande Pyramide? Là encore, nous sommes dans l'ignorance la plus profonde, car aucun des milliers de textes hiéroglyphiques déchiffrés ou restant à découvrir ne nous le dira, puisqu'on sait que, dans le domaine de l'ésotérisme, les secrets ont été, durant des millénaires, transmis uniquement par voie orale. Mais ce qui est certain, c'est qu'il serait téméraire de prétendre que les Egyptiens n'ont pas connu le Rectangle de la Genèse. Voilà le grand mot lâché: le Rectangle de la Genèse! Qu'est-ce donc que ce «Rectangle de la Genèse» sinon la prodigieuse figure qui, dans sa logique et sa saisissante simplicité, ose expliquer ce qu'a été la Création du Monde par Dieu qui est UN, donc l'Absolu. Ce rectangle, si invraisemblable que cela puisse paraître, existe en effet et il est l'illustration, par sa diagonale et les sept autres hypothèses des triangles qu'il contient, du chapitre de la Genèse de l'Ancien Testament. Il est construit, ce triangle, selon le module UN sur DEUX, 1 pour le petit côté et 2, son double, pour le grand, UN représentant DIEU, c'est-à-dire l'Unité, l'Absolu, l'Indifférencié, le Non-Manifesté, alors que DEUX exprime la Différenciation, la Dualité, le principe de la Manifestation. Mais ce DEUX devient ensuite QUATRE, le cadre qui va enfermer toutes les productions, c'est la Nature naturante et HUIT est la Nature concrète réalisée dans l'Espace et dans le Temps, la Nature naturée. HUIT, qui est le cube de 2, est par conséquent le contenu de QUATRE. Tout cela, à l'énoncé, peut d'abord paraître assez sybillin mais l'on comprend très clairement quand on a lu les commentaires qu'en donne le livre de Théo Kœlliker dans son chapitre intitulé Le Rectangle de la Genèse. L'Egypte, nous dit-il, nous donne une première clé: «on a trouvé à Sais, sur la tombe d'un prêtre d'Amon, de la XXIIème dynastie, l'inscription suivante: «Je suis UN qui devient DEUX, qui devient QUATRE. Je suis QUATRE qui devient HUIT, et je suis UN qui les protège». Comme on le voit, cette doctrine antique était monothéiste et mettait l'accent sur la sollicitude du Créateur envers sa Création — ce qui a été confirmé par les enseignements ultérieurs et celui du Christ en particulier. Et l'aphorisme du prêtre de Sais étant en quelque sorte chiffré, nous devons tout d'abord recourir au symbolisme numérique pour en comprendre le sens».

Si les textes hiéroglyphiques égyptiens nous laissent dans une ignorance profonde sur certains principes occultes transmis seulement oralement aux initiés, comme l'était par exemple le Grec Pythagore, lequel était resté vingt-deux ans en Egypte et était devenu grand-prêtre, il est certain que ces initiés, tout en respectant strictement et religieusement le secret imposé sur certains sujets sacrés dont la divulgation était impitoyablement interdite (la sanction contre les indiscrets allant parfois jusqu'à l'application de la peine de mort), ces initiés savaient fort bien ce qu'il leur était permis d'enseigner très librement. Il est donc absolument certain que Pythagore était au courant de certains principes qu'il a fort bien pu apprendre au cours de son séjour chez les Egyptiens et puisqu'il a connu le Nombre d'Or il est donc infiniment probable que le Rectangle de la Genèse n'a pas été ignoré dans la plus haute Antiquité sur les bords du Nil. En tous cas, il est avéré que la géométrie grec Euclide qui, lui aussi a reçu l'initiation des Egyptiens pendant son séjour à Alexandrie, connaissait parfaitement le Nombre d'Or et le fameux rectangle puisqu'il nous a donné lui-même la démonstration géométrique de ce nombre prodigieux comme vous pouvez le constater vous-mêmes, mes chers lecteurs, en vous reportant aux figures 1 et 2 que j'ai présentées dans mon article paru dans notre numéro double d'août-septembre 1971. Par la diagonale AD et le cercle inscrit dans le Rectangle de module 1 sur 2, qui est bien le Rectangle de la Genèse, Euclide nous a montré ce qu'est graphiquement, matériellement, ce nombre divin qu'est 1,618 et aussi sa Section d'Or 0,618. Ces deux nombres sacrés régnent dans plusieurs parties des plans des deux pyramides de Kephren et de Mycerinos mais, par contre, de façon parfaite, définitive dans la première en date de ces trois pyramides, celle de Khéops, la Grande, la plus belle.

Je ne saurais trop vous conseiller, mes chers lecteurs, de lire très attentivement le magnifique livre de Théo Kœlliker comme je l'ai fait moi-même car je suis sûr qu'il vous passionnera. Je fais tout ce que je peux, en vous en donnant une très sommaire analyse, pour vous donner une faible lueur de ce qu'il contient, mais je ne peux naturellement citer que quelques passages épars. Il faut lire tout ce livre pour tout comprendre et vous n'aurez pas à le regretter, vous n'aurez pas perdu votre temps mais vous aurez appris beaucoup de choses comme je l'ai fait moi-même.

Comme je l'ai dit plus haut, l'histoire a réussi de façon sûre à établir la chronologie de la construction de ces trois pyramides mais on comprend qu'on ait pu erler pendant longtemps que cette chronologie fût fautive et qu'elle dut, au contraire, être prise à rebours. Il semble, en effet, que les deux pyramides de Mycerinos et de Kephren, si belles et si impressionnantes qu'elles soient, telles qu'elles nous apparaissent, n'aient été que des essais de construction, successifs, gigantesques, tout ce qu'on voudra, mais tendant incontestablement vers une plus grande beauté, la vérité absolue et pour tout dire: la perfection. Or, il se trouve que, dès le début, c'est le coup d'essai qui a été le coup de maître

LE NOMBRE D'OR (suite)

et que c'est vraiment la pyramide de Khéops, qui a été construite la première, selon la vérité historique, mais qui est en même temps le chef-d'œuvre. Alors, si la perfection a été atteinte d'emblée, il y aurait donc, nous dit Théo Kœlliker, « deux pyramides pour rien ? Etant donné ce qu'elles ont dû coûter de travail, de sueur et d'argent, la conclusion à laquelle nous venons d'aboutir n'est pas satisfaisante ». Elle ne l'est pas, en effet, et Théo Kœlliker nous donne par ailleurs des renseignements sur ces deux pyramides « mineures », si j'ose dire, renseignements qui sont loin d'être sans intérêt, mais il n'empêche que l'essentiel de l'enseignement symboliste que nous laissons les trois pyramides de Guizé nous est intégralement révélé par les proportions « spirituelles » de la Pyramide de Khéops, la Grande, la Belle.

« La pyramide de Mycerinos — nous dit Kœlliker — pourrait à la rigueur être considérée comme « pratiquement semblable » à celle de Khéops — module 0,630 assimilable à 0,636 (variante Mycerinos b) — mais ce serait une copie ne possédant ni la pureté de proportions, ni la signification symbolique de l'original. Or, ce pourrait ne point être une copie du tout, si, comme le pense LAUER dans *Le Problème des Pyramides d'Égypte*, p. 197, son auteur a simplement voulu, en vue de faciliter la main-d'œuvre, donner à la pente de la face, et en même temps de l'arête, des tangentes trigonométriques s'exprimant par des fractions ordinaires faciles à construire (profil sur l'apothème 5/4, profil sur l'arête 8/9). Quant à la pyramide de Khéphren, elle ne paraîtrait pas avoir été dimensionnée selon le Nombre d'Or, et selon LAUER, p. 196, le pharaon n'aurait eu en vue que de donner à sa pyramide, comme profil sur l'apothème, le triangle 3, 4, 5. J'ai déjà parlé dans un article antérieur de ces fameuses proportions du populaire triangle égyptien que l'on rencontrait un peu partout dans l'art des bords du Nil, triangle rectangle inscrit dans un demi-cercle ayant 5 pour diamètre-hypoténuse et, tout naturellement selon le théorème de Pythagore, 3 et 4 pour les deux côtés de l'angle droit.

Mais revenons à la pyramide de Khéops. Selon les précieuses indications que nous donne Théo Kœlliker, le pharaon a voulu par-dessus tout en faisant bâtir sa pyramide, que fût chantée d'abord la gloire du Très-Haut et exprime ensuite ce qu'est l'imperfection de notre vie terrestre, à nous autres, créatures, et ce que doivent être nos efforts pour pouvoir parvenir un jour à la pureté de la vie spirituelle. Et c'est tout cela qui nous est précisément enseigné par les éloquentes proportions architecturales de la pyramide.

Tout d'abord, ce qu'il faut bien noter, c'est que la valeur d'or ϕ , la racine carrée de ϕ , le Nombre d'Or, est la place d'honneur qui lui est due pour exprimer le symbole de la Vie Divine, le Principe même, l'Essence de cette Vie Divine. Et quelle est donc la place réservée à ce symbole qu'est la racine carrée du Nombre d'Or ? C'est l'Axe de la hauteur de la Pyramide, cette verticale qui part du sol jusqu'au faite du monument mais qui se prolonge ensuite par une ligne invisible assurément mais qui n'en existe pas moins, vers le Ciel, vers l'Infini, vers Dieu. Le grand écrivain Edouard Schuré, l'éminent humaniste qui a merveilleusement étudié les mystères de l'Orient, l'Égypte de la Haute Antiquité et les Égyptiens — et que cite tout spécialement Théo Kœlliker — a écrit ceci : « Les Égyptiens sont les premiers et les plus forts symbolistes du monde. Ils n'ont jamais taillé une pierre sans y loger une idée ». Et Kœlliker ajoute : « Pourquoi, malgré tant de sarcophages ouverts et d'inscriptions déchiffrées, le génie de l'Égypte est-il pour nous comme une lettre morte et un tombeau fermé ? Peut-être parce que, jusqu'ici, on a eu trop tendance à considérer la pyramide de Khéops comme un mausolée, et qu'on n'a pas assez remarqué qu'elle était l'expression même du Nombre d'Or — du Nombre de la Vie. Et peut-être est-ce là qu'on trouvera la clé ouvrant les arcanes de la pensée secrète de l'Égypte ancienne ».

Schuré nous dit encore en parlant de la pyramide de Khéops : « Sa forme éveille sur-le-champ l'idée de l'Immuable et de l'Éternel, dans sa formidable abstraction... le pentaèdre de l'Absolu. Nous remarquons alors que les Égyptiens ont placé ϕ à la verticale (direction de ce qui est En-Haut), ou mieux encore : perpendiculairement à l'horizontale du sol pour symboliser qu'il s'agit de quelque chose qui est absolument le contraire du terrestre. On notera que l'Axe vertical de la Pyramide a, en outre, été voulu « immatériel » par les Égyptiens. Ce n'est point une ligne concrétisée comme le sont les Arêtes par exemple. Et rien, à l'intérieur, ne se situe dans l'Axe vertical — pas même la Chambre du Roi. $\sqrt{\phi}$ est donc figuré par une ligne abstraite. Quand on contemple la Pyramide, cet Axe vertical, immatériel et invisible s'impose néanmoins. On sent sa présence. Sa puissance aussi. On sent que tout est centré sur lui, et que c'est lui qui porte le monument à sa prodigieuse hauteur. Cette ligne invisible et perceptible à la fois est la partie de l'Axe que nous pouvons rationnellement saisir, le Dieu Immanent — la partie inaccessible à notre entendement, ou Dieu Transcendant, étant le reste de la verticale à l'Infini. « La Pyramide, image du Dieu insondable », p. 92.

Après l'Axe vertical, voyons ce que représentent symboliquement les autres proportions.

(A suivre).
André PETIOT.

Formation de l'éducateur musical pour le niveau pré-scolaire

L'importance que revêtent les premières années de la vie de l'enfant est bien connue de tous, car c'est pendant cette période que s'organisent les structures de base de sa personnalité.

Les personnes qui ont à charge les tâches éducatives pendant cette période doivent connaître les caractéristiques psychologiques de cette étape dite objectif-symbolique, étape de transition entre l'intelligence sensorio-motrice et la pensée pré-conceptuelle. Toutes les activités que l'on accomplit au Jardin d'enfants ont pour finalité d'obtenir la maturation de l'enfant en vue de son accès à l'étape scolaire suivante, et la musique n'est pas étrangère à cet objectif, décisif, du reste, dans la vie de l'enfant. C'est pourquoi l'éducateur musical doit être préparé à contribuer à ce que l'enfant se développe dans toute sa potentialité dans les trois dimensions fondamentales : physique, socio-émotionnelle et intellectuelle, et connaître en plus les niveaux de développement en chacune d'elles.

L'activité musicale dispose le bien des éléments qui concourent à cette fin, à condition que le professeur planifie ses cours en tenant compte des objectifs spécifiquement musicaux, tout en respectant les objectifs généraux de l'éducation pré-scolaire. Cela veut dire que la musique doit s'intégrer dans les activités du jardin, et non pas rester une classe à part, séparée du contexte. Ceci s'obtiendra par deux activités qui sont en relation entr'elles : l'initiation musicale et l'Expression corporelle.

Le professeur de musique arrive au Jardin (pourvu d'une ample méthodologie qu'il lui faudra appliquer suivant certaines données psychopédagogiques qui orientent toute la structure de ce niveau, et qui ont, vult être connues et respectées pour ne pas produire un déséquilibre dans le développement intégral de l'enfant.

La caractéristique majeure de cette nouvelle pédagogie est l'activité de l'élève dans un cadre de liberté, mais comme dit Ciaparède, cela ne signifie pas que les enfants fassent tout ce qu'ils veulent, mais « que les enfants veulent tout ce qu'ils font ; et bien davantage, qu'ils fassent et non qu'on leur fasse faire ».

Et ce sera cette activité savamment organisée qui mènera l'enfant à l'équilibre nécessaire qui va structurer son intelligence. Piaget dit : « Toute intelligence est adaptation, et l'adaptation c'est l'équilibre entre l'assimilation des choses par l'esprit et le processus complémentaire d'accommodation ». Et cette activité intelligente repose sur un intérêt qui domine le fonctionnement intellectuel de l'adulte, mais qui vaut aussi chez l'enfant.

L'intérêt véritable paraît lorsque le « moi » s'identifie à un objet ou à une idée et qu'il en fait un moyen d'expression. C'est pourquoi lorsque l'école active dit qu'il ne faut pas imposer à l'enfant une tâche, un jeu ou une connaissance, mais de laisser celui-ci agir quand il sera enclin à le faire, elle respecte les lois de l'intelligence.

De tout ceci l'Éducateur musical tiendra compte pour la planification de ses cours, qui seront richement motivés en vue d'éveiller l'intérêt des enfants, et joyeusement actifs : le résultat en sera la participation spontanée du groupe qui jouira de cette activité et qui la réclamera fréquemment.

C'est ainsi que l'enfant parviendra à aimer la musique et que se développera en lui sa sensibilité musicale, qui est le principal objectif de cette tâche, auxquels concourent les trois autres bien connus de tous : développement du rythme, de la voix et de l'oreille.

Ce sont là les quatre objectifs spécifiques de l'Éducation musicale, les plus importants, et pour les atteindre l'Éducateur sélectionnera des chansons et des jeux qui doivent respecter l'âge et l'intérêt des enfants ; l'Éducateur doit toujours avoir présent à l'esprit que « ce que l'on donne à l'enfant doit être assimilable par sa structure aux différentes phases de son développement » (Piaget).

Mais il doit aussi savoir que pendant que l'on accomplit ces objectifs musicaux l'enfant est favorisé dans la structuration de sa pensée intelligente. Et ceci à travers les différents jeux qu'il pratique (auxquels il s'adonne) dans la classe d'initiation musicale et d'expression corporelle. Par exemple :

— lorsqu'il emploie son corps, lorsqu'il se sert de ses mains pour marquer des pulsations, ou ses jambes, ou lorsqu'il crée un jeu avec ses bras, il avance dans la connaissance de son schéma corporel et il définit la latéralité ;

— lorsqu'il manie des objets, les déplace, les connaît, s'exprime avec eux, en plus de connaître les constantes de l'objet il structure le champ spatial ;

— lorsqu'il remplace quelques paroles d'une chanson, lorsqu'il traduit le phrase par un mouvement ou déplacement, lorsqu'il réalise un jeu d'audition intérieure, il structure le temps, l'espace et ses relations ; et tout ceci contribue à l'organisation de la réalité.

Cet aspect favorise tout ce qui est en relation avec ce que l'on appelle pré-apprentissage ; l'on peut même dire que c'est là du pré-apprentissage actif, expérience concrète de la voix, de son corps, des objets que l'on met dans ses mains.

La musique doit être pour l'enfant un moyen d'expression en plus, il doit la connaître, jouer et s'exprimer avec elle ; ceci contribuera à son éducation esthétique et à développer sa capacité créatrice. L'Éducateur canalisera cette création, il guidera l'enfant pour qu'il puisse

vaincre l'inhibition naturelle, le stimuler pour qu'il ne se sente pas frustré et puisse mettre en valeur ses propres réalisations.

Il est probable que pour un observateur peu expérimenté les résultats ne paraîtront pas toujours encourageants ; mais cette attitude doit être modifiée : la perfection n'est pas le but, auquel il faut aspirer, pas plus que l'exhibition. Tous ceux qui entourent l'enfant doivent s'habituer à accepter et à considérer ce que l'enfant offre. Il doit en être aussi des réalisations musicales ou des jeux simples que l'enfant crée, comme de ses dessins ; le regard de l'adulte doit s'y habituer. Personne ne refuserait le dessin d'un enfant, dès lors, on ne doit pas non plus refuser les jeux qu'il aura créés avec ses mains, ou la chanson qu'il aura créée ou modifiée suivant sa sensibilité.

Par conséquent l'on doit refuser les numéros répétés ou préparés pour une date déterminée car l'enfant du Jardin ne doit pas être exhibé ni en groupe ni individuellement ; ainsi aussi des corrections en vue d'obtenir un résultat déterminé et des exigences relatives au temps et au travail.

Malheureusement la musique n'a pas eu jusqu'à présent la place qu'elle mérite dans l'école, et c'est la tâche des enseignants et de ces rencontres que de la lui donner dans la hiérarchie. Il doit être clairement entendu que la musique n'est pas une activité exhibitionniste, mais formatrice.

Tout ce que nous avons dit peut être réalisé, mais pour y parvenir il faut avoir les professeurs de musique de qualité et en nombre suffisant ; pour cela il est nécessaire que les institutions spécialisées en leur formation élargissent l'horaire consacré aux matières clés. Les professeurs qui occupent ces chaires, une année de pédagogie et une année de didactique, ne peuvent faire des miracles avec peu d'heures par semaine. Il est certain que le niveau de travail s'est amélioré, que l'on dispose d'une abondante bibliographie et que les éducateurs désireux de se perfectionner assistent à tous les cours qui s'offrent à eux dans les limites de leur temps disponible. Mais les Conservatoires officiels doivent considérer cette situation et essayer d'attribuer à ces chaires un plus grand nombre d'heures ; « Plus on perfectionne une école, plus la tâche du professeur est dure, et meilleurs sont les méthodes, plus est difficile leur application ».

La méthodologie une fois connue en sa totalité doit être appliquée avec un critère sélectif à chaque niveau. L'Éducateur doit savoir quand et pourquoi un enfant est capable de marquer la pulsation, l'accent ou le rythme, pourquoi une chanson mûme ne convient pas, pourquoi doit être éliminé ou appliqué, avec un autre critère, tel conte musical, quelles sont les chansons que l'enfant est à même de chanter, quelles sont ses possibilités vocales, quel langage il doit employer pour s'adresser à lui.

L'activité musicale offre une grande variété de matériel, et le professeur doit être artiste à tout moment, créant continuellement pour les enfants, sans s'attacher définitivement à des schémas donnés.

Tout ceci ne s'est pas établi par le caprice ou la décision de quelques-uns, par un groupe d'éducateurs, mais s'appuie sur de sérieuses références pédagogiques.

On pourrait aussi considérer la possibilité de préparer les éducateurs de musique pour les différents niveaux en respectant leur vocation et leur personnalité. Peut-être que celui qui se dédie au jar-

din d'enfants pourrait s'occuper des premiers degrés de l'école primaire, et que celui qui se consacre à l'enseignement secondaire pourrait aussi s'occuper des degrés supérieurs. L'expérience montre que l'étendue de la tâche à chaque niveau est trop grande pour que l'on puisse s'occuper de tous les niveaux d'une manière satisfaisante, car chaque étape a ses exigences propres. Les Instituts qui se chargent de la préparation d'Éducateurs de Jardins d'enfants essayent de leur donner les connaissances musicales pour mener à bien cette activité. Dans quelques-uns on va même jusqu'à l'enseignement de la flûte douce ; mais il est évident que dans ce cas ils ont besoin de l'assistance périodique d'un professeur de musique.

Bien des pays donnent l'exemple en préparant les maîtres de manière à ce qu'ils puissent se charger des classes de musique, pourquoi ne pas faire comme eux et essayer d'incorporer une formation complète dans les Instituts de formation des maîtres-jardinières, pour qu'elles puissent être à même à leur tour d'initier les enfants à la musique.

L'éducation musicale ultérieure de l'enfant va s'appuyer sur ses débuts, qui ont lieu au Jardin d'enfants. Si ce début présente des failles, si les bases ne sont pas solides, l'édifice ne tiendra pas, et ceci parce que les approches de la musique ne se feront pas faites par le bon chemin.

La responsabilité du professeur de musique à ce niveau est de ce fait définitive.

CONCLUSIONS :

L'Éducateur musical du niveau pré-scolaire devra connaître :

- 1) la contribution de la musique dans le développement intégral de l'enfant ;
- 2) Le niveau de développement dans les domaines physique, socio-émotionnel et intellectuel ;
- 3) L'importance de mener à bien les objectifs spécifiquement musicaux en respectant les principes généraux des Jardins d'enfants ;
- 4) La valeur de l'activité musicale dans le processus du pré-apprentissage ;
- 5) L'importance qu'il y a de créer dans sa classe un climat de liberté et d'activité pour favoriser la création et le plaisir d'y participer.

Les autorités essayeront par tous les moyens de leur compétence et dont ils disposent d'élargir les horaires consacrés aux matières de formation des éducateurs musicaux.

I. S. M. E.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION MUSICALE (ISME)

Lors des Séminaires de Buenos Ayres et de La Plata, en juillet dernier, nous avons pu entendre des exposés remarquables par de nombreux professeurs d'Argentine et des pays d'Amérique latine. J'ai pensé que celui de Mme de Bovone intéresserait de nombreux éducateurs ; il rejoint, dans l'essentiel, le rapport éloquent de Mme Miquet, inspectrice des écoles maternelles de la Côte d'Or qui, aux Journées d'Informations musicales de Dijon, avait informé de ses expériences les stagiaires présents. Mme Eilda Giudice de Bovone est professeur de didactique musicale à l'Institut National pour la formation des professeurs des Jardins d'enfants. Nul doute qu'en Argentine les problèmes d'éducation musicale soient aussi complexes qu'en France, mais il est encourageant qu'un effort soit entrepris dans ce grand pays. Peut-être, modestement, pourrions-nous nous en inspirer, d'autant qu'un jour, que nous souhaiterions proche, il faudra bien y arriver. Alors ! pourquoi pas maintenant ? Trente mille créations d'emplois ne sont pas à dédaigner en ces périodes difficiles.

André AMELLER.

A la Schola Cantorum

JAZZ-SESSION

Après l'entrée l'an dernier dans cette vénérable maison, des classes d'ordonnée classique et poursuivant sa marche en avant, la Schola Cantorum a confié à Jack Dieval le néo le travail qu'il accomplissait pendant l'été à l'Académie Internationale de Nice.

Dans le cadre de la Schola Cantorum, Jack Dieval animera durant les mois de novembre, février et avril trois jazz-sessions, au cours desquelles il étudiera pour tous les instrumentistes de jazz (en possession d'une base classique) le style et l'improvisation de cette forme essentielle de l'expression musicale contemporaine.

Jack Dieval : tout le monde connaît l'éblouissant jazzman producteur d'une des plus grandes émissions internationales « Jazz aux Champs-Élysées » et directeur du « Paris Jazz Quartet ».

Mais sait-on assez qu'à 14 ans il remportait au conservatoire de Douai les Premiers Prix d'harmonie, de contrepoint, de fugue et de piano,

grâce auxquels il supporte allégrement le surnom qu'on lui a donné de « Debussy du jazz ».

CREATION DE NOUVELLES CLASSES

La grande famille de la Schola Cantorum s'élargit. Son directeur, Jacques Chailley prendra lui-même la classe d'analyse musicale et d'harmonie au piano. Il a confié à Jean Doyen et à Gisèle Kuhn des cours supérieurs de piano ; à Alfred Guanco un cours de violon ; à Michèle Pons un cours de flûte à bec ; à Danielle Salzer un cours de réalisation de la basse continue ; à Rose, Marie Delattre un cours de solfège chanteur ; à Gisèle Destouches un cours de solfège déchiffrage violon. Avec Marguerite Abdallah, la méthode Kodaly fait son entrée dans les classes enfantines d'éducation musicale de la Schola Cantorum. Enfin il est appelé Jack Dieval à faire en novembre, février et avril 3 jazz-sessions ouvertes à tous les instrumentistes au cours desquelles seront étudiés le style et l'improvisation dans le jazz.

BUFFET
CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78



Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

65ème ASSEMBLEE GENERALE

Suite de la page 1

et qui se montre lui aussi un ardent défenseur de nos sociétés musicales.

Au mois de juin dernier, j'ai assisté avec le Président de la CISPM mon vénéré prédécesseur M. Ehrmann, au festival international de Lucerne, un festival monstre et magnifiquement organisé où il nous a été donné d'entendre des sociétés de musique pouvant rivaliser avec des groupements professionnels.

Je m'étais auparavant engagé à présider le festival d'Épinal-sur-Seine et l'avais demandé, afin de me rendre libre pour la Suisse, à M. Brun, l'ancien très actif secrétaire de la Fédération de l'Île-de-France et devenu Président à la suite du décès de M. Hugonnet de bien vouloir me remplacer. M. Brun avait accepté avec joie et empressement et il venait de diriger à ma place le morceau d'ensemble qui terminait cette belle manifestation lorsqu'il s'effondra, lui aussi, comme son ancien président, pour ne plus se relever !

A l'époque des vacances, je me trouvais dans le Midi lorsqu'un télégramme est venu m'apprendre le décès de notre ami Gullhamenc, Président de la Fédération des Hautes-Pyrénées. Chacun se souvient comment à Tarbes, M. Gullhamenc nous avait organisé un congrès et un concours que l'on a depuis cités en exemple. On se souvient aussi des interventions pertinentes, judicieuses et parfois passionnées de M. Gullhamenc dans nos congrès pour défendre les sociétés musicales. Et le règlement des examens fédéraux qui se trouve dans vos dossiers n'est-il pas moins, dans ses grandes lignes le règlement type proposé par M. Gullhamenc lui-même ?

A Laon, nous avions appris qu'il était atteint d'un mal incurable et les choses ont évolué rapidement. Il a été remplacé à la tête de la Fédération des Hautes-Pyrénées par M. Gachassin que je salue en votre nom à tous et qui aura à cœur de continuer, je le sais, le travail commencé par notre ami très regretté.

Pendant la période d'été aussi est décédé M. Henri Moutte le fondateur et l'ancien président de la Fédération du Vaucluse. J'assure son président actuel M. Trinquier, de toute notre vive sympathie à l'occasion du décès de ce pionnier de la musique populaire dans le Vaucluse.

La Fédération de Picardie est aussi en deuil. M. Léonce Leroy étant décédé récemment, vous pouvez d'ailleurs lire l'article nécrologique qui se trouve dans le journal de ce mois-ci. D'autres, moins connus de la Confédération tout entière, mais animateurs de leurs fédérations sont disparus aussi cette année. Je ne puis les nommer tous, si vous lisez attentivement notre journal, vous apprendrez leurs noms et les circonstances de leur décès. Je voudrais citer tout de même l'un de ces disparus qui était avec nous au congrès de Laon, un excellent musicien, vice-président de la Fédération de Seine-et-Marne. Je veux parler de M. Chiboust et aussi M. Etournay, vice-président de Bretagne-Anjou.

Un article nécrologique concer-

nant les Maîtres Marcel Dupré et Henri Tomasi et le Cdt Lamy, chef de musique de l'Air ont figuré aussi dans le journal. Pour ces grands Seigneurs et tous ces amis qui nous ont quitté trop tôt et qui étaient il y a peu de temps encore à nos côtés pour défendre la musique, je vous demande d'observer une minute de silence.

... Merci !
Il me faut maintenant faire le point de la vie de notre Confédération, depuis un an. Je n'entrerai pas dans le détail et n'empêtrerai pas sur le rôle de notre cher secrétaire général M. Thirault, aussi sympathique et dynamique qu'organisateur hors pair, qui vous donnera des précisions dans son rapport moral.

Je voudrais vous dire que notre Confédération est bien vivante et active. Je suis allé dans différentes régions de France, Reims, Lyon, Dijon, Amiens, Laon, Marseille, St-Aignan-sur-Cher, Carquefrance, Gap, Saint-Girons, Boulouris, Bouillé, Lorez, Metz, invité par les Fédérations, et j'ai pu avec satisfaction me rendre compte du travail accompli partout et j'en suis très heureux.

L'an dernier, j'avais visité le stage de Mâcon (je n'ose pas dire inspecté) où j'avais pu constater le travail considérable de M. Mérielle et de ses collaborateurs. Cette année, je suis allé au stage de Boulouris et permettez-moi de vous dire combien j'ai apprécié ce que faisaient là-bas MM. Rolando, Robert Nique, M. et Mme Soustrot sans oublier le distingué professeur d'harmonie, notre ami Désiré Dondoyne, qui est toujours prêt à apporter son concours dès qu'il s'agit de promouvoir la musique et de faire progresser les connaissances des musiciens.

Si je vous disais que tout cela se passe sous l'œil bienveillant et avec les conseils précieux de notre directeur général et ordonnateur des stages, mon excellent ami et prédécesseur M. Ehrmann, vous ne seriez plus étonné que tous les rouages fonctionnent si parfaitement... Je n'insiste pas davantage, ne voulant pas anticiper sur l'ordre du jour. Je voudrais vous dire que la tâche m'est facilitée par mes collègues du conseil d'administration. Vous connaissez l'activité de nos vice-présidents toujours dévoués et prêts à donner leurs conseils, et le dynamisme de notre secrétaire général, lui aussi compétent et dévoué.

Notre nouveau trésorier, M. Ameller qui avait dû l'an dernier remplacer au pied levé M. Hugonnet vous montrera tout à l'heure avec quel soin attentif il a veillé à ce que notre budget soit aussi équilibré que le permet la rigueur des temps et la hausse constante du coût de la vie.

Nous examinerons successivement les questions à l'ordre du jour, celles qui concernent le journal, l'annuaire, Toucy, les examens fédéraux, les stages, les vœux (et ils sont nombreux) Nous terminerons par les questions diverses, celles qui vous intéressent particulièrement.

Puis, ce sera le moment des élections. Comme vous l'avez décidé,

l'Assemblée générale commencée cet après-midi continuera demain matin. Certaines questions ont été réservées au samedi parce qu'habituellement l'ordre du jour se déroulait de cette façon. Il est bien entendu que si nous pouvons gagner du temps, nous commencerons dès aujourd'hui l'étude des questions qui suivent.

J'ai oublié de vous dire aussi que j'avais auprès de moi des collaborateurs de chaque jour, ceux qui travaillent avec moi au 121, de la rue La Fayette. Ils ont à faire un gros travail, et c'est pour leur faciliter la tâche que je voudrais vous donner quelques consignes : d'abord se conformer dans la limite du possible aux délais fixés. Ne nous est-il pas arrivé de recevoir des procès-verbaux d'examen après la remise des états au Ministère des Affaires Culturelles ? Combien recevons-nous de lettres sans timbre pour la réponse, même lorsqu'il s'agit d'une petite annonce ? Et s'il faut transmettre la demande à plusieurs annonceurs, l'affranchissement nous coûte quelquefois plus que ce que nous avons reçu ! Beaucoup de lettres de sociétés mériteraient d'être adressées à leur fédération respective plutôt qu'à la CMF ! Combien seraient mieux renseignés s'ils recevaient et lisaient le journal !

Et puis, je dois recommander à tous ceux qui nous payent par mandat de toujours indiquer au verso l'objet du paiement. Cela éviterait des recherches et souvent des frais de correspondance et du temps perdu.

Nous sommes très nombreux et je me réjouis de voir une aussi belle assemblée. Chaque fédération n'étant pas également représentée, je demanderais cependant qu'au moment de l'élection le délégué principal seul vote.

Comme vous le savez, j'interviens souvent auprès des autorités militaires pour l'affectation dans les musiques de jeunes gens appelés à faire leur service. Là encore, je voudrais attirer votre attention sur les renseignements à fournir, au moins 3 mois à l'avance (nom et adresse, lieu et date de naissance, N° d'immatriculation, quel bureau de recrutement, instrument joué, autant que possible de musique d'harmonie).

J'ai été très bavard, j'ai peut-être donné le mauvais exemple, mais je crois qu'il était nécessaire de dire tout cela et j'espère que les Fédérations en informeront leurs sociétés.

En terminant, je voudrais vous rappeler que demain soir à 20 h. 15 à la salle Gaveau, nous aurons le plaisir d'entendre la magnifique musique de la Garde Républicaine. Je remercie les musiciens et leur chef d'avoir accepté de venir gracieusement nous offrir de la belle musique comme l'ont d'ailleurs fait les années précédentes les musiciens des gardiens de la Paix.

Et maintenant, je vous dis « au travail », dans la bonne humeur, l'amitié et la bonne confraternité, comme il se doit à un congrès de gens qui parlent d'harmonie.

Je donne maintenant la parole à notre secrétaire général M. Thirault pour la lecture du rapport moral.

RAPPORT MORAL

Mon cher président,
Mes chers collègues,
Mes chers amis,

Il est dans les attributions du secrétaire général de la Confédération Musicale de France de faire, chaque année, à cette période, le rapport moral.

Comme à l'habitude, et pour la neuvième fois consécutive, je me soumetts bien volontiers à cette règle et nous allons étudier ensemble si vous le voulez bien, les différents chapitres des activités de notre Confédération, ceci, tout particulièrement à l'intention de tous les musiciens de nos Fédérations qui n'ont pas eu l'occasion de se trouver avec nous, aujourd'hui.

Le comité d'organisation du concours international a repris le flambeau qu'avait tenu, précédemment, le Comité du Concours international de Tarbes en 70. Je rends au passage, un nouvel hommage à notre ami Gullhamenc, maintenant disparu.

Etant personnellement le directeur général de l'organisation laonnoise, il ne m'est pas possible de m'étendre plus longuement sur ce congrès national, mais après avoir remercié mes amis Daniel Fichelin, secrétaire général et Jacques Courtin, trésorier général, ainsi que les membres du conseil d'administration, je me dois de rendre hommage à la Confédération Musicale de France, son président d'honneur Albert Ehrmann, son président Jules Senier Collety, tous les membres du conseil d'administration et les Présidents des Fédérations représentées.

Pour ma part, je considère que ce Congrès s'est tenu dans de bonnes conditions et j'espère que nos invités garderont de Laon un excellent souvenir.

A cette occasion, je dois signaler que les organisateurs ont été profondément touchés de la dotation exceptionnelle de leur concours et plus particulièrement pour les vases de Sèvres et coupes offerts par :
— M. Georges Pompidou, président de la République ;

ALLOS
FLUTES A BEC

SYMBOLISANT
L'ARTISANAT

du
JAPON

73, bd Raspail, PARIS VI^e, France
Tél. 548.68.60
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

— M. Jacques Duhamel, Ministre des Affaires Culturelles ;

— M. Cointat, Ministre de l'Agriculture ;

— M. André Bord, secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur ;

— M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux sports et aux loisirs.

— Le Ministère des Affaires Culturelles, la CMF, préfet et Parlementaires.

Le colonel Richard, chef de Musique de la Garde Républicaine et le commandant Désiré Dondoyne, Chef de Musique des Gardiens de la Paix ont également apporté leur talent et le brillant concours de leur phalange.

Les participants des sept pays étrangers présents au concours, ont tous fait connaître leur satisfaction.

Les membres du conseil d'administration sont heureux d'avoir pu servir la cause de la Musique et plus particulièrement de la confédération Musicale de France.

Concours :

De nombreux concours ont eu lieu dans le courant de cette année, il est bon de les citer :

Le 23 mai : Cerisy, 28 sociétés.

Le 30 mai : Laon, 51 sociétés ;

Le 30 mai : Chateaubriant, 22 stés ;

Le 6 juin : St-Aignan, 20 sociétés ;

Le 4 juillet : St-Girons, 34 sociétés

Les concours de Vire et de Lourdes n'ont pu avoir lieu.

Deux concours de batteries-fanfane ont été organisés le 6 mai à Montagny et le 6 juin à Bassens.

54 festivals de Musique ont été annoncés par notre journal.

Stages :

Du 16 au 29 juillet a eu lieu le stage de Boulouris-sur-Mer. Remplaçant l'ancien stage d'Aix-en-Provence, il a réuni une centaine de stagiaires.

Nous remercions M. Rolando, Directeur du stage ainsi que MM. Albert Ehrmann, Désiré Dondoyne, Robert, et tous leurs collaborateurs.

Quant au stage de Mâcon, dont M. Mérielle est le directeur, il a remporté son succès habituel.

Que M. Mérielle et ses collaborateurs soient également remerciés.

Concours d'Excellence :

Il y aura, cette année, 60 candidats.

Les concours auront lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique, rue de Madrid.

Nous remercions notre président pour son organisation et les membres des jurys pour la sympathie qu'ils témoignent à la CMF en prêtant leur gracieux concours. Nous félicitons les professeurs pour le niveau artistique qu'ils savent faire atteindre à leurs élèves.

POUR

MIEUX SERVIR NOS SOCIÉTÉS
**HARMONIE-FANFARE
ENSEMBLE DE CUIVRE**

Un seul catalogue regroupant les répertoires
des Éditions :

**MARGUERITAT
SHOENAERS
MILLEREAU (Paris)
BOOSEY & HAWKES**

(Londres)

En exclusivité aux Éditions :

TOP-EUROPA53, ROUTE LEON-LACHAMP — 13 - MARSEILLE (9^e)

Ce catalogue est déjà à la disposition de tous,
ainsi qu'un Recueil Publicitaire de morceaux « TOP »
dignes tous de figurer au répertoire de chacune des
Sociétés Fédérées.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

65^e assemblée générale (Suite)

Abonnements :
Le nombre des abonnements est toujours en augmentation.
En effet, alors qu'il était de 12.000 en 1969, de 13.500 en 70 il est maintenant de 13.650.

Journal :
Le rayonnement international du Journal de la CMF est toujours aussi important.

Nous remercions les auteurs des textes et les félicitons pour leur savoir et leur brillante collaboration.

Récompenses :
Cette branche d'activités donne un très gros travail aux Services administratifs et je voudrais attirer votre attention sur l'importance du nombre de médailles décernées, nombre qui est en continue augmentation puisqu'il était de 2579 en 67-68, de 2686 en 68-69, de 3199 en 69-70 et qu'il atteint maintenant 3519 pour 70-71.

Pour faciliter la tâche du personnel, les demandes de récompenses doivent toujours parvenir au siège avant le 30 juin, délai de rigueur.

Il est rappelé que pour les médailles gouvernementales, le dossier doit parvenir 6 mois à l'avance.

Assurances :
Le nombre des contrats continue sa progression
1966 en 1962, 1363 en 1966, 1435 en 1968 1459 en 1969, 1490 en 1970, 1584 en 1971.

Il y a eu, pendant cet exercice, 36 accidents corporels, 40 accidents matériels, et deux décès.

Comme les années précédentes, nous attirons l'attention des responsables sur l'importance du problème des assurances et les invitons à prendre, en temps utile, toutes les précautions désirables.

Examens fédéraux :
En 1971, 1420 sociétés ont présenté des élèves contre 1353 en 1970. L'augmentation depuis 1968 est de : 273 sociétés.

Le nombre des élèves qui était de 25.470 en 1968, de 31.814 en 1969, de 34.227 en 1970, atteint maintenant le chiffre de 37.357. L'augmentation depuis 68 est de 11.887 élèves.

Cette augmentation est l'illustration du renouveau musical dans la jeunesse et aussi la prise de conscience par les dirigeants des Fédérations de l'importance de l'enseignement de la Musique à nos jeunes.

C'est le moyen le plus sûr d'œuvrer pour la sauvegarde et le développement de nos sociétés.

Concert du Congrès :
La Confédération Musicale de France est particulièrement favorisée en obtenant tous les ans le concours de la Musique des Gardiens de la Paix qui accepte de donner un concert bénévolement, dans la salle Gaveau sous la direction de son excellent chef, le commandant Désiré Dondeyne.

Cette année, grâce à l'intervention et aux relations du président Jules Semler Collery, c'est la Musique de la Garde Républicaine sous la direction du lieutenant colonel Richard, qui assurera, non moins bénévolement, la partie artistique de la soirée de samedi.

Nous remercions bien sincèrement le lieutenant-colonel Richard ainsi que les artistes de la Musique de la Garde Républicaine, pour leur collaboration et pour le soin qu'ils apportent à l'élaboration de cette soirée.

Les membres de la Confédération Musicale de France apprécient l'honneur qui leur est fait et témoignent au Ministre des Armées, M. Michel Debré, l'expression de

leur gratitude.

Toucy :
Au cours de l'exercice qui s'achève, l'acquisition du Centre de Toucy a été conclue dans les meilleures conditions.

En effet, déclarée d'utilité publique, la CMF n'aura pas à subir les droits d'enregistrement.

Le paiement sera effectué en 3 années, et ceci, sans intérêt.

D'autre part, le Ministère a formellement promis du matériel d'enseignement musical et divers, ainsi qu'une subvention de 80.000 F. pour l'exercice 1971.

Les travaux de réfection de la toiture (devis: 120.000 F.) sont en cours.

L'organisation des stages est prévue dès 1972.

Les remerciements de la Confédération Musicale de France vont à M. le Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, au Ministère des Affaires Culturelles Marcel Landowski,

à MM. Daniel Lesur, Jacques Charpentier, et Antoine Tisne, inspecteurs principaux, ainsi qu'à M. Jacques Dupont nouvellement promu inspecteur général.

à Mlle Moreau, administrateur civil, qui témoigne en toutes occasions, et particulièrement au sein du conseil national de la Musique Populaire, de sa sollicitude envers notre Confédération.

à M. Maheu, Mlle Guillaume, M. Koubi, Mlle Grenier et Pavy; à M. Vessigault et à Mlle Laurenceau du FONJEP; à tous les membres du bureau de la CMF, aux commissaires aux comptes, aux présidents, aux comités, aux fabricants d'instruments de Musique, aux éditeurs, à la direction de la Caisse d'Épargne.

J'avais signalé dans mes précédents rapports, l'importance et la qualité du travail fourni par le bureau administratif de la CMF composé de Mmes Huet, Laurence-Monteil, de MM. Texier, Basque, et Rousseau.

Pour situer l'importance de ce travail administratif, je préciserai le nombre d'envois effectués pendant cet exercice :

— journal 1637, secrétariat 2407, récompenses 684, assurances 270, divers 1100 soit au total 6098 plis envoyés.

D'autre part, nous félicitons Mme Peretti pour l'heureuse naissance survenue à son foyer.

Je vous demande, mes chers amis, de bien vouloir témoigner de votre confiance, votre sympathie et votre reconnaissance à notre personnel administratif par de très chaleureux applaudissements.

Cette fois encore, nous avons l'insigne plaisir d'avoir avec nous notre Président d'honneur Albert Ehrmann.

Lors de son départ, nous étions persuadés qu'il partait pour une demi retraite et les faits ont révélé l'exactitude de cette prévision.

Nous nous réjouissons qu'Albert Ehrmann soit maintenant le Directeur National des stages où sa foi et son enthousiasme créent un excellent esprit et un dynamisme très apprécié des jeunes.

L'intervention de M. Albert Ehrmann pour l'acquisition de l'immeuble de Toucy a été prépondérante.

Nous souhaitons à notre Président d'honneur de voir un jour cette maison en pleine activité, pour le récompenser des efforts consentis.

Mon cher président, vous avez repris le flambeau que vous a transmis votre prédécesseur.

Tout en apportant votre concours au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, vous restez cependant très proche de nos Musiques populaires et il n'est pas de concert où vous ne rencontriez un de vos anciens musiciens, qui jamais ne vous ont oublié. L'effort que vous faites tout particulièrement pour donner la possibilité à des jeunes musiciens de rentrer dans une musique militaire, est fort apprécié. Je crois devoir signaler que vous souhaitez que ces jeunes vous en fassent la demande au moins quatre mois à l'avance.

Vous apportez votre cœur et votre bonne volonté à la cause de la Confédération Musicale de France et nous sommes heureux de pouvoir vous en remercier.

Puisse notre Confédération continuer et grandir encore le rayon de ses activités pour le plus grand bien de la Musique populaire et de tous les musiciens de France.

LE PRESIDENT :
Bravo à M. Thirault pour son rapport moral très intéressant et très documenté et je le mets aux voix. Pour l'adoption de ce rapport moral? contre? Abstentions?

Adopté à l'unanimité.
Je tiens à remercier encore une fois M. Thirault de tout ce qu'il a fait lors du dernier congrès de la CMF à Laon où il a été vraiment transcendant et vivement apprécié de tous (applaudissements).

Je donne maintenant la parole à notre trésorier M. Ameller pour le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER
par M. AMELLER.

Mon cher Président,
Mes chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Mon propos sera court, mais j'aimerais tout d'abord, rendre hommage à mon prédécesseur — notre Ami Hugornet —, celui-ci avec un souci qui l'honorait, a laissé une organisation comptable parfaite et pour moi, il était facile de m'y adapter, surtout qu'avec les judicieux conseils de M. Santoni, notre expert-comptable, les choses m'ont été encore facilitées.

Vous trouverez les comptes de l'exercice du 1er octobre 1970 et arrêtés au 30 septembre 1971, se décomposant en un compte rendu financier, un Bilan ACTIF et PASSIF, enfin les mouvements de la Trésorerie durant cette même période.

Je ne vous lirai donc que l'ultime page, puisque vous avez le détail sous les yeux. Cependant, je reste à votre disposition pour quelques précisions que vous jugerez utiles de me demander.

Voici quelques remarques :
L'abonnement du journal avait été augmenté par une proposition acceptée et par la suite reportée. Or nous avons la certitude d'une augmentation d'environ 25 % du prix du journal à partir du 1er janvier. Je pense qu'il serait utile dès à présent d'accepter celle-ci, d'autant que tout à l'heure, je pourrai vous apporter quelques détails supplémentaires sur une enquête à ce sujet.

Enfin, le Bureau a accepté quelques propositions concernant des modalités d'ordre pratique dans la comptabilité, afin de faciliter ma tâche et de rendre plus logique l'exploitation de notre Maison de Toucy, dans le cadre de celle de la Confédération.

LE PRESIDENT :
Je remercie M. Ameller pour son excellent travail et je le félicite vivement.

Je donne la parole à M. Saby commissaire aux comptes pour le rapport de la commission de vérification des comptes.

LE QUATUOR BERIELLA
77, rue de Cluzel — TOURS - 37 — Tél. : 08.13.48
Joue sur les célèbres cuivres
ANTOINE COURTOIS (PARIS)



Après lecture de ce rapport, le président le met aux voix. Adopté à l'unanimité.

Le président : « Je remercie M. Saby pour son rapport des commissaires aux comptes. Depuis 17 années M. Saby, secrétaire général de la Fédération de la Loire, délégué aux Congrès, est membre de cette Commission de contrôle. Il nous fait à chaque congrès un rapport prouvant qu'il a examiné nos comptes avec soin, compétence et dévouement.

Aussi j'estime qu'il a bien mérité de la Confédération Musicale de France, et je profite de cette occasion pour lui décerner la médaille d'honneur de la CMF, récompense réservée aux bons serviteurs de la Musique.

Je n'oublie pas non plus que M. Attyase est comme M. Saby, depuis très longtemps membres de cette commission. Il a été le président actif de la Fédération de Constantine, et mérite lui aussi cette distinction que je suis heureux de lui décerner. Abordons maintenant la question du journal. Vous savez que l'an dernier il avait été décidé de porter à 6 F au lieu de 4 F le prix de l'abonnement. Le Congrès de Laon a jugé bon de faire machine arrière. Certains ont critiqué le format, le caractère aussi du journal. Il n'est pas parfait, c'est certain, mais pour faire mieux, il faut d'autres moyens. Nous avons étudié la question et M. Ameller va vous faire un exposé sur ce sujet.

Chiffres en mains, M. Ameller montre ce que coûte le journal, ce qu'il coûterait avec un format ou même une présentation différente. Son format est pratique. C'est celui de Paris-Jour, de Combat, du Parisien, du Monde. Par contre, il est possible de le rendre plus attrayant par des photos ou des titres en couleur. Mais qui dit mieux, dit plus cher. Il serait souhaitable que les Fédérations fassent le service du Journal aux Parlementaires et aux Conseillers Généraux. MM. Etienne Lorin, Ehrmann, Gachassin, Cailleau, Labbé et Ameller interviennent sur la question des Jeunes et le Journal.

M. Dhumeau souhaite plus d'abonnement par Sociétés. M. Ehrmann regrette que les Jeunes ne se soient pas plus souvent manifestés pour des articles pour le Journal. M. Thirault souligne que l'on n'a jamais refusé un article émanant des Jeunes. Dans le Sud-Est dit M. Rolando, il y a beaucoup de sociétés Juniors, il préconise l'introduction de Jeunes dans les Conseils d'administration plutôt que la formation de Commissions de Jeunes.

Une passe d'armes, un peu prématurée puisque la discussion sur les Stages est prévue pour le lendemain (entre MM. Calvério et Robert) termine les débats sur cette question des Jeunes.

Nous arrivons maintenant à discuter du Centre de perfectionnement musical de Toucy. Il s'agit d'ailleurs plus d'une information que d'une discussion. En effet, la décision d'acquiescer a été prise l'an dernier et elle a été réalisée cette année.

Je demande à M. Ehrmann de vous mettre au courant de la situation puisque vendredi, il est allé à Toucy se rendre compte de visu.

M. Ehrmann : M. Rolando qui m'accompagnait est très qualifié pour parler de Toucy. Je lui laisse la parole.

M. Rolando : les travaux vont très vite, ils sont faits consciencieusement, les matériaux employés sont excellents. A la fin du mois de novembre, le bâtiment sera hors d'eau et l'on pourra procéder à l'aménagement de l'Ecole.

Nous pensons pouvoir loger 65 stagiaires et une dizaine d'autres personnes.

Peut-être arriveront-nous à 80 ou 90 ? Le coût sera élevé, il faut prévoir 50 millions environ pour que tous les travaux y compris le chauffage soient achevés.

Le programme comporte le logement pour les cadres et les stagiaires, des bureaux, 4 grandes classes, une grande salle de concert, une cuisine et un office.

La restauration n'est pas prévue pour l'instant. Nous pensons résoudre ce problème avec un traiteur.

Le Ministère des Affaires Culturelles nous a promis une aide substantielle et dès que possible nous y organiserons des Stages, voire des recyclages. Envisageons l'avenir avec confiance. Il faut former des chefs de Musique. Nous avons eu la joie, au concours de Tarbes l'an dernier de voir des Chefs de Sociétés qui étaient passés par nos stages d'Aix-en-Provence, il faut compter là-dessus et former des animateurs et sauver nos Sociétés Musicales.

Le président Semler Collery propose de donner à l'Ecole de Toucy le nom de celui qui s'est dévoué pour la réalisation de la maison du musicien : Albert Ehrmann. Ce vœu est adopté au milieu des acclamations.

Une discussion s'établit entre MM. Thirault, Cimetièrre et Deltour, autour du terme employé « animateur ». Qu'est-ce qu'un animateur demande M. Deltour. C'est M. Adam qui explique l'emploi de ce terme pour situer des responsabilités dans les maisons de Jeunes. Mais le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne subventionne que ceux qui répondent aux critères établis par ce Ministère. M. Cimetièrre se félicite de l'excellent résultat obtenu à la suite de ses nombreuses démarches. M. Bertrand a organisé une journée d'études en Vendée et le représentant de la Jeunesse et des Sports a accepté de financer les frais de cette journée.

La séance est levée à 17 h. 30. Elle reprendra le lendemain samedi à 9 heures (La suite de ces débats paraîtra dans le Journal de Janvier).

Le compte-rendu de la journée du samedi 6 novembre paraîtra dans le numéro de janvier.

A noter que la 66^{ème} assemblée générale (congrès d'été) aura lieu aux SABLES-D'OLONNE (Vendée) les 16, 17 et 18 juin 1972.

MERLIN
la flûte scolaire en bois

Enfin !
Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.
16 F

Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.
15 F

Chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC agents exclusifs

175, rue Saint-Monard
Paris 1^{er} 073 12-80
073 40-01 073 27-03

Alexander Heinrich
La flûte à bec de qualité

Série Meister bois précieux

Flûtes de haute qualité pour professionnels ou amateurs avertis.
Soprano, alto, ténor, doigté baroque, double perforation avec ou sans anneaux.

6 modèles de 96 F à 305 F.
Catalogue complet sur demande.
Bois : palissandre et bubinga sélectionnés.
Accord stable et parfait.

Rapport qualité-prix sans égal

Chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC agents exclusifs

175 rue Saint-Monard
Paris 1^{er} tél. 073 12-80
073 48 61 073 27 03

Palmarès du concours d'excellence 1971

NOMS, PRENOMS	FEDERATIONS	SOCIETES	INSTRUMENTS		SOLFEGE		
			NOTES	PRIX	NOTES	PRIX	
PIANO							
Mlles Coma Françoise Faure Anne-Marie de Matia Sylvie Médard Agnello Renard Christiane Reynaud Aline M. Mailiau Didier	Sud-Ouest Loire et Haute-Loire Moselle et M.et-Moselle Territoire de Belfort Ile-de-France Alpes de Hte-Provence Sud-Ouest	Benjamins de Bordeaux CEMEO Firminy Philharmonique des Forges de Jœuf Harmonie Municipale de Valdoie « Art par la Joie », Sevran Ecole de Musique de Talence	14 17 11 18 11 1/2 11 1/2 14 1/2	2ème 1er 3ème 1er 3ème 3ème 2ème	6 11 1/2 10 1/4 12 1/4 9 5 1/4 11 1/2	— 3ème 3ème 3ème — — 3ème	— — — — — — —
VIOLON							
Mlle Renard Sylvie	Nord et Pas-de-Calais	Cécilia d'Aulnoye	17	1er	18	—	1er
ACCORDEON							
Mlle Ambolse Simone MM. Baudrillart Régis Guillaume Georges Mlle Torrès Danielle	Centre Ile-de-France Ile-de-France Hautes-Pyrénées	Société des Accordéonistes Montluçonnais Orchestre Accordéons de Paris Orchestre Accordéons de Paris Accordéon Club de Séméac	15 17 18 11	2ème 1er 1er 3ème	16 1/2 18 1/2 18 3/4 11	2ème 1er 1er 3ème	— — — —
FLUTE							
Mlles Desquerre Joëlle Dousse Anne-Marie M. Ehrlich Alain Mlles Guafita Josiane Gervais Annie M. Schmitt Daniel	Sud-Ouest Normandie Musique d'Alsace Bouches-du-Rhône Sarthe-et-Mayenne Musique d'Alsace	Musique Municipale de Parentis-en-Born Musique Municipale de Vire Union de Habsheim Harmonie de Marseille Harmonie Municipale, Le Mans Musique Municipale d'Ensiheim	12 1/2 12 1/2 16 1/2 18 1/2 11 16	3ème 3ème 2ème 1er 3ème 2ème	11 1/4 18 12 3/4 20 10 7 1/4	3ème 1er 3ème 1er 3ème —	— — — — — —
HAUTBOIS							
MM. Blin Dominique Gollin Pascal Gourlay Olivier	Indre-et-Loire Moselle et M.et-Moselle Normandie	Musique Municipale d'Ambolse Harmonie Nancéenne Ecole de Musique de Lisieux	16 1/2 13 1/2 15 1/2	2ème 2ème 2ème	17 1/4 18 13 1/2	1er 1er 2ème	— — —
BASSON							
M. Gourlay Fabrice	Normandie	Ecole de Musique de Lisieux	14 1/2	2ème	10 1/2	—	3ème
CLARINETTE							
MM. Caudy Luc Campello Francis Colomb M. Antoinet. MM. Fernandès Alain Fay Jean-Marie Guilgues Marc Szybura J. Claude	Indre-et-Loire Alpes de Hte-Provence Franche-Comté Belfort Aube et Haute-Marne Ardennes Alpes de Hte-Provence Nord et Pas-de-Calais	Union Musicale d'Esves-sur-Indre Harmonie Municipale d'Ornans Harmonie Municipale de Bar-sur-Aube Harmonie Municipale de Rethel Harmonie des Mines d'Ostricourt	14 1/2 9 1/2 16 18 18 1/2 11 17 3/4	2ème — 2ème 1er 1er 3ème 1er	15 7 1/4 13 1/4 12 1/4 17 3/4 7 1/2 10 3/4	2ème — 2ème 3ème 1er — 3ème	— — — — — — —
SAXO-ALTO							
M. Rousselet Patrick Mlle Pit Michelle M. Poirier Jean-Pierre	Seine-et-Marne Sud-Ouest Centre	Harmonie de Thorigny Musique Municipale de Parentis-en-Born Société Musicale de Vichy	15 3/4 12 1/2 11 3/4	2ème 3ème 3ème	3 1/2 4 3/4 9	— — —	— — —
SAXOPHONE TENOR							
M. Fosse Michel	Yonne	Alliant-sur-Tholon	18	1er	9 1/2	—	—
COR							
M. Boy Joseph	Musique d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse de Mulhouse	16	2ème	10	—	3ème
TROMPETTE							
MM. Beydon Jean-Paul Brouhin Patrice Légée François Parent Alain Remaud Alain Lebel Philippe Jenreau Richard	Ile-de-France Seine-et-Marne Ardennes Normandie Bretagne-Anjou Sarthe-et-Mayenne Yonne	Harmonie de Vannes Harmonie de Thorigny Harmonie Municipale de Rethel Harmonie La Fraternelle de Caen Philharmonique de St-Etienne-de-Montluc Harmonie des Chemins de Fer, Le Mans Alliant sur Tholon	16 13 1/2 14 18 16 19 17	2ème 2ème 2ème 1er 2ème 1er 1er	11 1/2 10 1/2 17 1/4 16 1/2 13 1/2 9 10 1/4	3ème 3ème 1er 2ème 2ème — 3ème	— — — — — — —
CORNET							
MM. Feret Alain Marais Jean-Pierre	Seine-et-Marne Indre-et-Loire	Harmonie de Thorigny Les Enfants d'Esves et Ciron	12 12 1/2	3ème 3ème	9 15 1/2	— —	— 2ème
TROMBONE							
MM. Claret Decouze Pierre Peuvrel Jean-Marie Theuliet Yohann Thibout Patrick	Nord et Pas-de-Calais Sarthe-et-Mayenne Normandie Bretagne-Anjou Ardennes	Harmonie de Auschel Groupe Artistique Renault, Le Mans Musique Municipale de Vire Harmonie Municipale de Mazé Harmonie de Charleville-Mézières	18 1/2 12 3/4 19 18 14 1/2	1er 3ème 1er 1er 2ème	14 1/2 9 1/2 20 13 3/4 12	2ème — 1er 2ème 3ème	— — — — —
TUBA							
MM. Dousse André Vallet Thierry	Normandie Ouest	Musique Municipale de Vire Harmonie Municipale de Châtelleraut	18 1/2 18	1er 1er	18 1/2 11	1er 3ème	— —
TAMBOUR							
MM. Guillot Yannick Pontois Gabriel	Indre-et-Loire Oise	Musique Municipale de Tours Société Musicale Aux Marais et environs	10 1/2 13 1/2	3ème 2ème	16 15 1/2	1er 2ème	— —
MONITEUR TAMBOUR							
M. Vignon Robert	Loire et Haute-Loire	L'Indépendante de Chirassimont	19 3/4	1er	19 1/2	—	1er
SOLFEGE SEUL							
Mlles Bonnin Myriam Bernaux Marie-José Crépin Josiane MM. Mailla Michel Millière Daniel Mlle Mourot Catherine M. Neuranter Patrice Mlles Ravello Mireille Ravello Madeleine Rillet Françoise Vallet Chantal	Centre Ile-de-France Centre Centre Aube et Haute-Marne Seine-et-Marne Seine-et-Marne Franche-Comté Belfort Franche-Comté Belfort Ile-de-France Sarthe-et-Mayenne	Société des Accordéonistes Montluçonnais Orchestre d'Accordéons de Paris Accordéon Club Montluçonnais Société des Accordéonistes Montluçonnais Fanfare de Savières Harmonie de Thorigny Harmonie de Thorigny Harmonie des Automobiles Peugeot Harmonie des Automobiles Peugeot Ecole d'Accordéons de Paris	18 10 3/4 19 1/4 12 15 1/2 5 3 1/4 17 1/2 18 17 8	— — — — — — — — — — — —	18 10 3/4 19 1/4 12 15 1/2 5 3 1/4 17 1/2 18 17 8	1er 3ème 1er 3ème 2ème — — 1er 1er 1er —	— — — — — — — — — — — —

PRIX SPÉCIAUX

NOMS, PRENOMS	INSTRUMENTS	FEDERATIONS	SOCIETES	PRIX
Prix du Ministère des Affaires Culturelles : 500 F (250 F pour la Fédération et 250 F pour l'élève) — 1 Instrument pour la Société				
M. Peuvrel Jean-Marie	Trombone	Normandie	Musique Municipale de Vire	1 clarinette offerte par la Maison Buffet-Crampon.
Mlle Guafita Josiane	Flûte	Bouches-du-Rhône	Harmonie de Marseille	1 trompette offerte par la Maison Couesnon.
M. Dousse André	Tuba	Normandie	Musique Municipale de Vire	1 clarinette offerte par la Maison Leblanc.
Prix de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris pour l'élève — 1 Instrument ou un bon d'achat pour la Société				
M. Guillaume Georges	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris	1 livret de 100 F — 1 clarinette offerte par la Maison Selmer.
M. Fay Jean-Marie	Clarinette	Ardennes	Harmonie Municipale de Rethel	1 livret de 50 F — 1 trompette Selmer offerte par la CMF.
M. Baudrillart Régis	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris	1 livret de 50 F — 1 trompette Weltklang offerte par la CMF.
Mlle Renard Sylvie	Violon	Nord et Pas-de-Calais	Cécilia d'Aulnoye	1 livret de 50 F — 1 bon d'achat de 250 F offert par la Maison Robert Martin.
M. Parent Alain	Trompette	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	1 livret de 20 F — 1 bon d'achat de 250 F offert par la Maison Robert Martin.
M. Blin Dominique	Hautbois	Indre-et-Loire	Musique Municipale d'Ambolse	1 livret de 20 F.
M. Claret Michel	Trombone	Nord et Pas-de-Calais	Harmonie de Auschel	1 livret de 20 F.
M. Theuliet Yohann	Trombone	Bretagne-Anjou	Harmonie Municipale de Mazé	1 livret de 20 F.
M. Gollin Pascal	Hautbois	Moselle et M.et-Moselle	Harmonie Nancéenne	1 livret de 20 F.
M. Légée François	Trompette	Ardennes	Harmonie Municipale de Rethel	1 livret de 20 F.
Mlle Ambolse Simone	Accordéon	Centre	Sté des Accordéonistes Montluçonnais	1 livret de 20 F.
M. Fernandès Alain	Clarinette	Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Bar-sur-Aube	1 livret de 20 F.
Mlle Médard Agnello	Piano	Territoire de Belfort	Harmonie Municipale de Valdoie	1 livret de 20 F.
M. Romaud Alain	Trompette	Bretagne-Anjou	Philharmonique St-Etienne-de-Montluc	1 livret de 20 F.
M. Caudy Luc	Clarinette	Indre-et-Loire	Union Musicale d'Esves-sur-Indre	1 livre offert par les Editions Ouvrières.
M. Ehrlich Alain	Flûte	Musique d'Alsace	Union Musicale de Habsheim	1 livre offert par les Editions Ouvrières.
Mlle Colomb M. Antoinet.	Clarinette	Franche-Comté Belfort	Harmonie Municipale d'Ornans	1 livre offert par la CMF.
M. Vallet Thierry	Tuba	Ouest	Harmonie Municipale de Châtelleraut	1 livre offert par la CMF.
M. Gourlay Olivier	Hautbois	Normandie	Ecole de Musique de Lisieux	1 livre offert par la CMF.

UNE LETTRE DE M. FROMENTAL

HYERES, le 27 octobre 1971.
M. Armand Fromental à M. le Président de la Confédération Musicale de France, Paris.

M. le Président,
En 1959, j'étais élu membre du Conseil d'administration de la Confédération musicale de France et mes collègues tirent à ce que j'y reste malgré l'indépendance de l'Algérie et la dissolution de ma Fédération.

J'ai été très touché et combien sensible à leur geste, surtout à cette époque dramatique où j'ai été obligé de quitter ce pays que je considérais être pour toujours le mien.

Mais en restant au sein de la Confédération cela m'a permis de m'occuper des anciens membres des sociétés musicales de l'Afrique du Nord ; c'est pourquoi je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux responsables de toutes les Fédérations ainsi qu'aux Présidents et Directeurs de tous les groupements qui ont su accueillir avec tant de compréhension mes musiciens malheureux.

Aujourd'hui estimant que leur intégration est chose faite, je considère donc ma tâche terminée et que je dois céder ma place à un représentant d'une Fédération qui sera plus qualifiée que moi pour défendre les intérêts de la musique populaire.

Croyez bien que ce n'est pas sans un serrement de cœur que je quitte la Confédération où j'ai représenté l'Oran de 1957 à 1962 et au sein de laquelle je n'ai trouvé que de bons et sincères amis.

J'adresse mes plus chaleureux remerciements à M. le Président Erhmann qui par ses sages et judicieux conseils a tant facilité ma tâche et n'oubliera jamais que c'est grâce à lui que le Congrès d'Été et le Festival International de Musique en 1959 à Oran obtinrent un éclatant succès, dernières belles manifestations qui devaient se dérouler sur une terre encore française.

Je tiens à vous dire mon commandant toute l'amitié que je vous porte et suis persuadé que vous saurez mener à bien les destinées de notre chère et belle Confédération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à mes sentiments les plus respectueux.

**LE CONGRES A ELU
M. FROMENTAL
vice-président d'honneur
de la C.M.F.**

VICHY

CONCOURS C.I.S.P.M. — 10 et 11 juin 1972, Vichy (Allier).
— Concours International de musique C.I.S.P.M.
— Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.

— Réservé à cinq ou six Harmonies désignées par leur fédération nationale respective (une par Nation).

— S'adresser à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.

VIENT DE PARAÎTRE

Aux Editions Pro Musica, 2500 Bienne (Suisse), rue Neuve, 29 :
Les bases psychologiques de l'Éducation Musicale, par le professeur E. Willems (éditions revue et augmentée).

Aux Editions Magnard :
Musique langue vivante, réalisé par une équipe de musiciens, de professeurs, de graphistes et d'illustrateurs, animée par Jacques Grin, del. professeur au Conservatoire de Rouen

Nous vivons sur un fond musical, la musique accompagne notre vie. Mais, comment connaître les instruments, le langage musical, les événements musicaux et les musiciens ?

Comment devenir des auditeurs éclairés et goûter pleinement les œuvres que nous écoutons ? Pourquoi la musique ? Par qui ? Comment ? Pour qui ?

Musique langue vivante répond à ces questions.
Les auteurs ont réuni une documentation authentique et exceptionnelle. Vous y trouverez les instruments les plus anciens comme les plus lointains (Japon, Afrique Noire, Inde, Guatemala).

Tous les amateurs de musique, les fidèles des concerts, les disciples, les Jeunes Musiciens seront enthousiasmés par cet ouvrage poétique.

Musique langue vivante est indispensable pour toute bibliothèque et discothèque familiales.

Format à l'italienne 23 x 25 cm, 150 illustrations, 128 pages.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres
signés ou intervalles + T.V.A.

(ne pas oublier de joindre timbres pour l'acheminement des lettres)

OFFRES D'EMPLOI

■ Ville de Joinville (52) recherche URGENT : 1 Musicien (— 30 ans) cuivre pour emploi municipal de menuisier. Clarinettiste capable donner cours dans Ecole de Musique, (possibilités emploi logement). Ecr. à M. le Maire de Joinville (Haute-Marne).

■ Offre place enseignement menuiserie, fer (12 h semaine) dans C.E.S. si possible musicien Harmonie. Bon salaire. S'adresser à M. THEROU - C.E.S. - (72) FRESNAY-sur-SARTHE.

■ Recherchons musicien compositeur pour direction service musique, Editions CHAMPEL. Forte connaissance répertoire musique militaire exigée. Capable orchestration et arrangement Harmonie-Fanfare. Salaire fixe + pourcentage chiffre d'affaires. Logement assuré. Ecr. Editions CHAMPEL - B.P. N° 2 - NEUVILLE-sur-AIN (Ain).

■ Harmonie Municipale de Neufchâteau (88) recherche Musiciens trompettes basses, c/basses, saxo-alto, trombone, dans les professions suivantes : menuisiers bat. O.P.I., conducteurs machines bois, O.S., menuiserie plombiers sanit. électricien d'entretien logement assuré. Ecr. M. LAURENT R. Direct. Tél. 475 à NEUFCHATEAU (88).

■ Recherchons musiciens et clairons dans les professions suivantes : soudeurs, ajusteurs, outilleux, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agent de sécurité Ecr. au journal sous le numéro 910.

■ Harmonie Municipale PARENTIS-EN-BORN (Landes), chef-lieu de canton, 3.700 hab. C.E.S., recherche chef de musique pouvant également diriger école de musique et assurer la formation des élèves. Sérieuses références exigées. Ecr. avec CV détaillé, titres et diplômes à M. DUCOURNEAU S., Président de la Société Musicale, PARENTIS-EN-BORN (40).

■ Région OUEST, Départ. 79, cherche chef de Musique pour diriger deux fanfares voisines, en milieu rural. Ecr. Journ. s.-N° 911.

■ Hie Div. Sup. recherche musiciens jouant : hautbois, saxo-baryton, petits et gros cuivres, timbales. Possibilités d'emploi. Poste de sous-chef, rémunéré, actuellement libre. Ecr. au Dr Maurice CAENS, 16, rue de l'Alma 50-CHERBOURG.

■ Harm. SOMME, rech. prof. solf. et anche avec poss. dir. ult. Empl. off. même temps. Ecr. Journ. s.-N° 912.

■ Harmonie du Centre-Ouest, ville proche de l'Atlantique, recherche musiciens confirmés (flûte, cor, trompette, cornet ou bugle). Possibilités d'emploi dans centre hospitalier ou administration municipale. Ecr. journal s.-N° 913.

■ Lyre Cheminote de CHALINDREY (52) recherche chef de Musique pour diriger harmonie. Ecr. au Président M. LAZERT, maire de Torcenay (Haute-Marne).

■ Ville du Sud-Est recherche rédacteur de mairie, possédant certificat d'aptitude requis. Age limite 30 ans. Place réservée par priorité à excellent musicien, prix de Conservatoire. S'adr. au journal s.-N° 914 qui transmettra.

■ La ville d'EPINAL recrute par concours : 1 trombone, emploi à temps complet. Indice 202-342 pour cours écoles primaires. Ecole de Musique. Solfège à l'harmonie. Renseignements Mairie d'EPINAL (88).

■ URGENT. — Ville du Sud-Est recherche Chef de Musique pour direction batterie-fanfare et formation élèves. S'adr. n° 919 au journal.

■ Canton de CHATILLON-SUR-INDRE (36) 3700 h. C.E.G. recherche Directeur pour Société de Musique, solfège et formation des élèves. Ecr. au Maire en donnant renseignements et conditions.

AVIS DE CONCOURS

Un poste de professeur d'alto et de quatuor à cordes est à pourvoir au Conservatoire Régional de Musique de Versailles. (8 heures hebdomadaires). Demandes de renseignements et candidatures (avant le 30 novembre) à adresser au Maire de Versailles (78).

DEMANDES D'EMPLOI

■ Percussionniste, prix d'Excellence de percussion et timbales du Conservatoire National de Mulhouse, ex-timbalier solo dans musique militaire, professeur dans école de musique départ. du Doubs, enseignant : tamb. milit., caisse claire, batterie timbales claviers xylophone - vibraphone (et méthode ORFF) cherche emploi à temps complet de préférence ou à mi-temps dans école de musique ou orchestre éven. dans harmonie, départ. du Doubs et limitrophes. Ecr. à M. Edouard REMOND, 49, rue de l'Arbre, 68-MULHOUSE.

■ Directeur Harmonie et Ecole de Musique, excellentes références, cherche place similaire. Région indifférente. Ecr. au journal sous numéro 915 qui transmettra.

■ 1er Prix Conservatoire National de LILLE, Clar. Saxo, Prix Excel. H. Concours, médaille argent avec félicit. Jury-Ecole UFJ Lille. Deux 1ers prix concours internat. SOLISTES, désire entrer en relation avec municipalités région Gironde de

préf. pr. organ. cours de musique municipaux, écoles, format, solfège, instr. Ecr. au Journ. s.-N° 916 qui transm.

■ Chef de Musique, 41 ans, 10 ans de direction, 1er prix conservatoire de trompette et solfège, excellent pédagogue, grande expérience administrative, ch. emploi à temps complet pour direction Ecole de Musique et Hie, possibilité donner cours « classe cuivre » et solfège dans écoles communales (méthodes classiques ou ORFF) Peux me déplacer le samedi ou dimanche (si lettres valables) pour accord, région indifférente. Ecr. Journ. s.-N° 918.

OCCASIONS

■ Cause cessation activité, vends saxo-soprano Selmer doré, 1967, étui luxe. Saxo baryton neuf doré Buffet-Crampon, La Grave, fa dièze, aigu. Pavillon gravé étui luxe. Ecr. au journal sous numéro 917.

■ Société « Accordéonistes Geurrols » achète accordéon basse violette (21) SEURRE.

■ Piano Pleyel (1/2 queue) contre-plaqué 177574 (N° 65 F 297) En bon état. Ecr. à M. TRAVERSE à STE-FAUSTE (Indre).

■ Vends, à l'état neuf, clarinette-basse sib «LEBLANC» avec étui-valise : 1.800 F. Ecr. à M. Roger COITEUX, Dir. Harmonie Mlc, 21, rue Marcel-Pointeau 16-ANGOULEME.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La fanfare du 2ème Groupe de Chasseurs Mécanisé situé en Allemagne à proximité de la frontière et à 70 km de Metz dispose de places dans tous les pupitres pour musiciens appelés ou désirant faire carrière. Ecr. 2 mois avant l'appel à M. le Chef de Fanfare SP 69.213.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devls sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP Roquefort-les-Bains (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

VIENT DE PARAÎTRE

Aux EDITIONS « A.F.A. » 23, rue Pierre Sémard, PARIS-9ème.
a) Un nouveau disque 33 tours (n° 20 772) de musique.

QUATUOR DE SAXOPHONES.

Il se compose de : Andante et Scherzo, E. Bczza ; Quatuor de A. Desenclos ; Danse Palenpe, de A. Sciortino ; Quatuor de M. Bagot. Ce disque est enregistré par le Quatuor de Saxophones de la Musique de la Garde Républicaine : MM. Michel Nouaux, André Beun, Bernard Beaufretton, Maurice Delabre.

b) Deux nouveaux disques 33 tours, enregistrés par l'Orchestre d'Anches de Paris (13 clarinettes, 4 Saxophonistes et rythmique). Quelques titres n° 20 771 : Mouvement Perpétuel, Paganini ; Aria, J.-S. Bach ; Le Vol du Bourdon, Rimsky Korsakow ; Sommertöne, Gershwin, etc.

N° 20 784 : Hora Staccato, Dinticu ; Czardas, Monti ; Marche Turque, Mozart ; Humoresque, Dvorak, etc.

CONCOURS

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

■ L'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne (Vendée) organise pour le 18 juin 1972 un Concours International de Musique. Toutes les sociétés musicales pourront y prendre part.

Les chorales d'hommes, mixtes dames, orchestres harmonies, fanfares, tambours et clairons, trompettes et clairons, trompettes cors, trompes, accordéons...

Des primes kilométriques seront accordées aux sociétés prenant part au concours et des prix en espèces attribués à chaque division de classement récompenseront les meilleures sociétés.

Pour tous renseignements concernant cette importante manifestation musicale, s'adresser à M. Jean Jeantier, président de l'Harmonie, résidence du Palais.

Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle - PARIS-9ème - TRinité 09.25

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Extrait du catalogue général

VIOLON

	Prix H.T.
ALARD (D.) Méthode complète et progressive	21,48
ESPEJO (C.) Le travail pratique des gammes	8,96
CLERGUE (J.) Sicilienne	6,26
DAUTREMER (M.) Choral et scherzo caprice	6,26
ESPEJO (C.) Aïrs tziganes	6,26
— Guajiras	7,16
— 2 Pièces dans le style ancien	6,26
— Tyrolienne	3,94
FRANCK (C.) Mélancolie	6,26
MAZELLIER (J.) Musette	5,38
MON PREMIER ALBUM	
Pièces de divers auteurs à la 1ère position	
En 3 volumes	7,16
TOMASI (H.) Paghliella (sérénade cyrénéenne)	6,26

VIOLONCELLE

LEE (S.) Méthode complète	18,80
BARLOW (F.) Sonate	12,08
DELMAS (M.) Chanson petites russiennes	6,26
SAMAZEUILH (G.) Chant d'Espagne	7,16

FLUTE

HERICHE (R.) Exercices journalier	9,84
ABSIL (J.) Silhouette	9,40
AMELLER (A.) Barcarolle	5,38
ARMA (P.) 12 Danses roumaines de Transylvanie	12,08
AUCLERT (P.) Thème varié	7,16
BARLOW (F.) Pavane	6,26
BERTHELOT (R.) Fauréenne	6,26
CAPLET (A.) Petite valse	6,26
— Réverie	6,26
DAMASE (J.-M.) Scherzo	8,60
DAUTREMER (M.) Amabilité	5,38
LE BOUCHER (M.) Ode à Marsyas	8,60
LCEILLET (J.-B.) Sonate en fa majeur	4,74
— Sonate en sol mineur	4,74
MARC (E.) Bergers d'Arcadie	6,26
MAZELLIER (J.) 2 Pièces brèves	7,16
MICHAEL (E.) 2 Esquisses	5,54
MOUQUET (J.) Flûte de Pan	11,18
PHILIPPE (J.) Arioso	6,26

HAUTBOIS

BROD (H.) Méthode (Révision Gillet)	18,80
ABSIL (J.) Burlesque	6,26
DAMASE (J.-M.) Rigodon	6,26
DAMASE (J.-M.) Pavane variée	6,26
DAMASE Rhapsodie	7,16
LCEILLET (J.-B.) Sonate en mi majeur	4,74
— Sonate en sol majeur	4,74

SAXOPHONE

LONDEIX (J.-M.) Le saxophone en jouant	
1er Cahier (1ère année)	9,84
2ème Cahier (2ème et 3ème années)	16,56
3ème Cahier (4ème année)	16,56
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones	
1er et 2ème Cahiers	9,40
3ème Cahier	6,72
— Les gammes conjointes et en intervalles	8,60
— Le Détaché (staccato) aux saxophones	6,26
ABSIL (J.) 5 Pièces faciles	9,40
AMELLER (A.) Jeux de table	8,60
BECK (C.) Nocturne	6,26
BROWN (C.) En promenade	5,38
DAUTREMER (M.) Emotion	5,38

Prix H.T.

DOUANE (J.) Capriccio	6,26
LANTIER (P.) Allegro, arioso et final	9,40
LELEU (J.) Danse nostalgique	6,26
MAURICE (P.) Tableaux de Provence (5 pièces)	12,08
MAZELLIER (J.) Spleen	6,26
— Quick	6,26
MURGIER (J.) 2 Pièces brèves	6,26
VELLONES (P.) Rhapsodie	6,26

CLARINETTE

DIDIER (Y.) Au service de la clarinette	
Méthode complète de clarinette système Boehm ..	25,50
Etude des gammes et principaux accords	23,72
ABSIL (J.) 5 Pièces faciles	9,40
ARMA (P.) Divertimento numéro 6	11,18
DAUTREMER (M.) Gavottina	6,26
— Page en contraste	6,26
— Premier soufflé	5,38
RUNGIS Sept pièces : Barcarolle, Menuet, Elegie, Valse, Romance, Rondo, Aria	4,74

BASSON

DHERIN (G.) et PIERNE (P.)	
Nouvelle technique du basson	
1. Exercices et études (G. DHERIN)	14,14
2. Textes d'application (P. PIERNE)	8,06
GAMBARO (J.-B.) 18 Etudes pour le basson	11,82

COR

CHARLIER (T.) Méthode complète	29,54
CONORD (C.) 45 Etudes de déchiffrement et transposition	11,18
ABSIL (J.) Rhapsodie numéro 6	7,16
BIGOT (E.) 2ème Pièce	7,16
— Récit, scherzo et final	8,60
CLERGUE (J.) Prélude, lied et rondo	7,16
DAMASE (J.-M.) Pavane variée	6,26
DOUANE (J.) En forêt d'Olonne	6,26
DEPELSENARE (J.-M.) Nocturne	6,26
MEYER (J.) Cordelinette	7,16

TROMPETTE

ABSIL (J.) Suite	10,20
ARRIEU (C.) Pièce brève	6,26
CALS (M.) Improvisation	5,38
DAMASE (J.-M.) Hymne	6,26
DAUTREMER (M.) Sans peur	5,38
FRIBOULET (G.) Introduction et marche	6,26
JONGEN (L.) Air et danse	8,60

TROMBONE

DHELLEMMES (R.) 25 études méthodiques préparatoires et élémentaires	12,08
— 25 Etudes de perfectionnement	12,08
— 25 Etudes polyphoniques d'après les Grands Maîtres	12,08
CLERGUE (J.) Improromptu	8,60
LANTIER (P.) Introduction, romance et allegro	8,60

TUBA

LANTIER (P.) Andante et allegro	9,40
---------------------------------------	------

PERCUSSION

COURTIOUX (J.) Introduction à l'étude de la percussion	17,30
TOMASI (H.) Cadence extraite du ballet des Djinn pour timbales, batterie et xylophone	5,38

BATTERIES - FANFARES

Morceaux imposés pour l'année 1972 dans tous les concours organisés par les Fédérations et placés sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

N.B. — Il est bien entendu que les Batteries Fanfares qui prendront part à plusieurs concours la même année, ne pourront obtenir qu'un seul 1er Prix ascendant.

FORMATION No 1 Clairons, Clairons Basses et Batteries

3ème DIVISION	AUTEURS	EDITEURS
3 — 3 Le FANA du Clairon de	G. DESSAÛT	Edit. France Musique
3 — 2 En Avant LORIS de	L. LANGLOIS	Editions R. MARTIN
3 — 1 Les Capucins de	A. TREMINE	Editions R. MARTIN
2ème DIVISION		
2 — 2 Le Défilé des Clairons de	P. FORTER	Editions P. FORTER
2 — 1 Retour de Valenciennes de	G. LACROIX	Edit. J.M. CHAMPEL
1ère DIVISION		
1 — 2 VAIERAS de	A. TREMINE	Edit. MARGUERITAT
1 — 1 L'Appel des Vainqueurs de	A. TOURNEL	Editions R. MARTIN
DIVISION SUPERIEURE		
Salut mon Beau Clocher de	J. PAGET	Editions R. MARTIN
DIVISION D'EXCELLENCE		
La Légende Mystérieuse de	GOURDIN	Editions R. MARTIN
DIVISION D'HONNEUR		
Salut aux Enfants de Provence de	J. PAGET	Editions R. MARTIN

FORMATION No 2 Clairons, Clairons Basses, Trompettes, Trompettes Basses, Cors et Batteries

3ème DIVISION	AUTEURS	EDITEURS
3 — 3 Fresselines de	A. TREMINE	Editions R. MARTIN
3 — 2 Les Essarts de	R. GOÛTE	Editions PHILIPPO
3 — 1 L'Altier de	A. GOSSET	Edit. J.M. CHAMPEL
2ème DIVISION		
2 — 2 Salut à la Légion de	G. LACROIX	Edit. J.M. CHAMPEL
2 — 1 Cité de l'Air de	M. BONNARD	Editions RENATO-DESLAURIER
2 — Fanfare Fédérale (trompettes, cors et basses ad lib.)	G. BUFFART	Editions R. MARTIN
1ère DIVISION		
1 — 2 La Cognacaise de	L. LANGLOIS	Editions R. MARTIN
1 — 1 La Gabatum de	A. TREMINE	Editions R. MARTIN
DIVISION SUPERIEURE		
1 — 2 Fleur de Mai de	P. FORTER	Editions P. FORTER
1 — 1 Salut aux Fanfares de	R. PONSEN	Editions J. NAUDIN
DIVISION D'EXCELLENCE		
A et B Honneur à la Batterie de	P. SEMLER-COLLERY	Editions A. DAUGE
DIVISION D'HONNEUR		
Mississippi de	J. DEVO	Editions R. MARTIN

FORMATION No 3 Clairons, Clairons à Pistons, Clairons Basses et Batteries

3ème DIVISION (toutes sections)	AUTEURS	EDITEURS
Paris-Bordeaux de	G. BUFFART	Edit. MARGUERITAT
2ème DIVISION (toutes sections)		
La Flèche de Bordeaux de	A. TREMINE	Editions RENATO-DESLAURIER
1ère DIVISION (toutes sections)		
L'Altier de	G. GADENNE	Editions R. MARTIN
DIVISION SUPERIEURE		
Sur les Bords de l'Escaut de	L. BEAUMONT	Editions R. MARTIN
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR		
Sur les bords de l'Yvette de	L. BEAUMONT	Editions R. MARTIN

FANFARES DE TROMPETTES

3ème DIVISION (toutes sections)	AUTEURS	EDITEURS
Honneur au 403ème R.A.A. de	A. TREMINE	Edit. J.M. CHAMPEL
2ème DIVISION (toutes sections)		
Vaux-Germain de	P. BREARD	Editions P. BREARD
1ère DIVISION (toutes sections)		
Hirondelle — Polka de	R. PONSEN	Edit. MARGUERITAT
DIVISION SUPERIEURE		
La Fée Caprice de	P. DUSSOIR	Edit. France Musique
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR		
Teurnois triomphal de	A. GOSSEZ	Edit. J.M. CHAMPEL

FANFARES DE TROMPES

3ème DIVISION (toutes sections)	AUTEURS	EDITEURS
Nemrod de	F. ANDRIEUX	Editions R. MARTIN
2ème DIVISION (toutes sections)		
Sous l'Orme de	G. GADENNE	Editions R. MARTIN
1ère DIVISION (toutes sections)		
L'Echo des Sâpins de	P. FORTER	Editions P. FORTER
DIVISION SUPERIEURE		
La joie du chasseur de	L. MERAT	Editions R. MARTIN
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR		
Roncevaux de	G. WITTMANN	Editions R. MARTIN

LES EDITIONS DE MUSIQUE

R. MARTIN, 9, rue Bocard, 71-MACON (Saône-et-Loire)
 FRANCE MUSIQUE, 36, rue de Paris, 66-PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)
 FORTER, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54-NANCY (Meurthe-et-Moselle)
 GRAS, 36, rue Pape Carpentier, 72-LA FLECHE (Sarthe)
 LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75-PARIS-1er
 J.-M. CHAMPEL, Boite Postale no 2, 01-NEUVILLE-SUR-AIN (Ain)
 RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75-PARIS-3ème
 LES EDITIONS DE PARIS, 28, boulevard Poissonnière, 75-PARIS-9ème
 MARGUERITAT, 24, rue René Boulanger, 75-PARIS-10ème
 PHILIPPO, 24, boulevard Poissonnière, 75-PARIS-9ème
 A. DAUGE, 8, rue Wiston-Churchill, 57-METZ (Moselle)
 ALPIA, 54, rue d'Hauteville, 75-PARIS-10ème
 P. BREARD, 8, allée Jean-Bouin, 92-CHATENAY-MALABRY

HARMONIES - FANFARES

Les morceaux pour HARMONIES, FANFARES et ORCHESTRES divers paraîtront en Janvier 1972, ainsi que ceux pour FANFARES de MARCHES.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 Documentation sur demande:
 HENRI SELMER - 18 rue de la Fosse-aux-Foies - 75-PARIS 20e - Tél. : 03-06-74



Editions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche, PARIS-8ème — Tél. 924-01-46

VIENT DE PARAITRE

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

Roger CALMEL. — Les VENDANGES, danses populaires et choral final pour Harmonie ou Fanfare.

Paul Jean DEJEAN. — Le SOLEIL NOUS GUIDE EN CHEMIN, Marche avec chant (ad libitum) pour Harmonie ou Fanfare.

Marcel LASALMONIE. — HEROS DE VERDUN, Marche solennelle pour Harmonie ou Fanfare avec clairons, trompettes et tambours (ad libitum).

Adrien CANAVESIO. — MARCHÉ de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour Harmonie ou Fanfare.

Ph. et G. PARES. — RAPSODIE FRANCO-AMERICAINE, pour Musique d'Harmonie.

ŒUVRES POUR ENSEMBLES DE CUIVRES DERNIERES NOUVEAUTES

Désiré DONDEYNE. — TROIS ESQUISSES DE FANFARE pour 3 trompettes Ut, 2 cors Fa, 3 trombones, 1 tuba.

Jean RIVIER. — BRILLANCES pour Septuor de Cuivres (2 cors Fa, 2 trompettes Ut, 2 trombones ténors, 1 tuba).

Jules SEMLER-COLLERY. — DEUX PIECES, pour quatuor de trombone : A) Chant Elégiaque ; B) Chant héroïque.

LES ETUDES CELEBRES

Clarinete

Jacques LANCELOT. — QUINZE ETUDES pour clarinete d'après Berbiguier, Cramer, Kayser. — VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives pour clarinete, d'après Grünwald, Kayser, Hermann. — VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour clarinete d'après Dancla, Wohlfahrt.

Frédéric GEISPIELER. — DIX GRANDES ETUDES pour clarinete.

Joseph PRANZER. — QUATRE DUOS pour 2 clarinettes. En quatre cahiers.

Basson

Jean BEAUREGARD. — TRENTE ETUDES ELEMENTAIRES pour Basson d'après Dancla, Wohlfahrt.

Saxophone

A. L. ANDRE-THIRIET. — VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION (et de contribution à l'emploi raisonné du « vibrato »).

LES CELEBRES CONCERTOS DE MUSIQUE CLASSIQUE

J. N. HUMMEL. — CONCERTO EN MIB pour trompette et orchestre. Réduction trompette et piano.

Al. STRADELLA. — SONATE DE CONCERT pour trompette et orchestre à cordes. Réduction trompette et piano.

G. P. TELEMANN. — SONATE DE CONCERT pour trompette et orchestre. Réduction trompette et piano.

G. TORELLI. — CONCERTO EN RE MAJEUR pour trompette et orchestre à cordes. Réduction trompette et piano.

Manifestations 1971-1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Concours international de musique C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy, réservé à cinq ou six harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation).	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16, 17, 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne.	M. Jean Jeannier, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne, Mairie de Nevers (Nièvre).
23, 24 et 25 juin 72	NEVERS (Nièvre)	Concours international de musique. Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	Secrétariat: M. A. Pelourdeau, boulevard du Collège à Meslay-du-Maine (53). Tél. 45.
3 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	
CONGRES			
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	F. Frajoux, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
17 et 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Congrès de la Confédération musicale de France et concours international de musique.	M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne (Vendée), Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).
24 et 25 juin 1972	MONTEILIMAR (Drôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique	
FESTIVALS			
7 mai 1972	ST-GERMAIN-DES-FOSSES (Allier)	Fête départementale de la musique.	M. Bonnet, président de la Société musicale « L'Indépendante », St-Germain-des-Fosses (03), Mme Paris, secrétaire, 64, rue Saint-Nicolas, La Rochelle (17).
14 mai 1972	AYTRE (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par « La Vaillante »	M. Gérard Mathé, président à Rochefort-sur-Mer (17).
21 mai 1972	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-M.)	Festival de musique et de majorettes organisé par « L'Etoile ».	M. Audry, maire.
28 mai 1972	VOURE (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.	M. René Crotte, Verlieu, Chavanay.
28 mai 1972	CHAVANAY (Loire)	Festival de musique.	M. Margot, maire.
4 juin 1972	RUILBOREAU (Ch.-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Festival international C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Réservé à cinq harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation).	
11 juin 1972	CRAPONNE-SUR-ARZON (H.-L.)	Festival et concours batteries.	M. Georges Beyssac « Reclimas », Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire).
11 juin 1972	TONNAY-CHARENTE (Ch.-Mme)	Festival organisé par la fanfare.	M. Martin.
18 juin 1972	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par la Fanfare « La Lyre ».	M. Giraud, maire.
18 juin 1972	LA PACAUDIERE (Loire)	Festival de musique.	M. Lucien Genest, au bourg, La Pacaudière (Loire).
18 juin 1972	BOULIGNY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Armand Gedon, maire de Boulligny (Meuse).
18 et 19 juin 1972	EPERNAY (Marne)	Festival international à l'occasion du cinquantième de la Société Philharmonique de Champagne.	M. André Jubreaux, 2, rue Malakoff, 51-Epernay.
25 juin 1972	CHALAIS (Charente)	Festival départemental.	M. Delage, président, Chalais (Charente).
2 juillet 1972	SURGERES (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'harmonie et la batterie-fanfare.	M. Thebaud, directeur.
9 juillet 1972	SAINT-AIGULIN (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie.	M. Bull, directeur.
9 juillet 1972	CHAILLEVETTE (Ch.-Maritime)	Festival de musique organisé par « Les Majorettes ».	Mme Bricout, responsable.
16 juillet 1972	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par « L'Amicale Saujonnaise ».	M. Bureau, maire.
16 août 1972	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux sociétés de l'Ile de Ré.	

STAGES :

Un stage franco-allemand aura lieu à Klippeneck (Allemagne) pendant les vacances de Pâques 1972. Se faire inscrire dès maintenant à la C.M.F.

Consortium Musical - Éditions PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE - PARIS-9ème
Tél 824-89-24 - 246-52-22

VIENT DE PARAÎTRE

ACCORDEON

RULLIER : Méthode classique à basses chromatiques

SOLFÈGE :

MERLOT : Nouveau solfège progressif rythmé et chanté

PIANO - ORGUE

AUBANEL et RIVEYRO : 30 études rythmiques pour instruments à clavier (piano - orgue - accordéon - organe)

COULPIED-SEVESTRE : Silhouettes (8 pièces)

CAPDEVILLE : 3 légendes orgue

DELACROIX : Ambiance

DELACROIX : Esquisses

FRIBOULET : Cahier de Maryse (5 pièces progressives assez faciles)

LAMY : 2 pièces dans le style ancien

MANEM : La souris et l'éléphant

MANEM : Suite miniature (4 pièces)

PIANO

FIEVET : Mignonettes

FRIBOULET : Cahier de Fabienne (5 pièces progressives assez faciles)

LAMY : Toccata (Le tombeau de Paradisi)

RIBAULT : Badinerie

SALMON : Reflets

VIKTOR : D'un chaland - Scintillement - Nuages dans l'eau - Pastourelle

VIOLON - VIOLONCELLE

DEPELSENAIRE : Pour une aurore (2 violons - cello - piano)

MEUNIER : Berceuse (cello et piano)

MEUNIER : 2 petits quatuors à cordes (2 ou 3 violons alto cello)

ETGEN : Evocation (violon ou cello et piano)

FLUTE ET PIANO

BLIN : Tendresse

BROWN : Aubade

MERLOT : Air tendre

SALMON : Le matin

SEMLER-COLLERY : Interlude

CLARINETTE ET PIANO

AMELLER : Douce chanson

CALMEL : Chanson de troubadour

DEPELSENAIRE : Concertino pour 3 clarinettes et piano

MAILLOT : Impromptu

QUERAT : Furtivement

SAXOPHONE ET PIANO

AMELLER : Lirico

AMELLER : Concertino

DEPELSENAIRE : Par une nuit de printemps

QUERAT : Andantino

SALMON : Nonchalance

DERVAUX : Kopal, quatuor de saxo

DERVAUX : Ciolina, quatuor de saxo

CORNET ou TROMPETTE et PIANO

AMELLER : Zanni

CALMEL : Bagdad

DEPELSENAIRE : Concertino pour 3 trompettes et piano

DEVOGEL : Papotage

NAGEL TRUCHET : Prélude et danse

TROMBONE ET PIANO

NAGEL TRUCHET : Impromptu

QUERAT : Allegretto comodo (saxhorn basse et piano)

QUERAT : Relation (tuba ou basse sib et P.)

GUITARE

WORSCHER : Méthode de guitare

2ème volume

WORSCHER : Etudes et petits morceaux mélodiques

BERTHOMIEUX : La Sangria (2 guitares)

GUILIANI : Choix de préludes arrangement Worscher

CHEVALIER : Automne

WORSCHER : Jeux autorisés

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande

au prix de : 118 Frs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183

Tél. 522-83-37



des instruments français de classe internationale

trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubes
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare,
batterie, sonnerie

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19' - T. 206.69.80

En instruments de musique
il y a la qualité et la perfection...
La perfection c'est COUESNON

— DEMANDEZ NOS CATALOGUES —

Examens fédéraux 1972 LES FLUTES A BEC PROGRAMME POUR

Flûte Soprano : Degré préparatoire : CHEVREUILLE, de Max Pinchard, flûte seule, extrait de Florentin de Max Pinchard, Ed. Ouv. Paris, 12, avenue Secr. Rosalie. Élémentaire : LA MANFREDINA et ROTTA DELLA MANFREDINA (13ème siècle) flûte seule. Pièce N° 7 de Jeux de Flûtes Vol. I de Pierre Faubon, Ed. A. Leduc, Paris, 175, rue St-Honoré, Moyen I : PARTITA N° 5 en mi mineur de G.P. Telemann fl. et clav. Aria N° 4 sans reprises, Loire pointée : 58, aria N° 3 avec reprises, noire : 96. Barenreiter, Bortius Musicus N° 47. Moyen II : SONATE en sol MAJEUR de J.-C. Poupou, fl. et clar. Adagio-croché : 92 ; Allegro noire : 104. Schott-London, RMS 158, GACHER, 69, rue Fg-Saint-Martin. Supérieur : CHOBO, extrait de la « Suite exotique » de Jean Trepain, Aug. Zurluh, Paris, 73, bd Raspail. FLUTE ALTO Degré Préparatoire : PRELUDE de PEPUSH, Pièce N° 11 (page 12), extrait de « Préludes and Voluntaries », flûte seule, noire : 100. Gacher, Schott-London, RMS 251. Élémentaire : Sonate en la mineur, fl. et cl. de J.-B. Lœillet, 1er mouv., croché : 84 2ème mouv. noire : 104. Mœck (Zurluh-Paris). Moyen : I Sonate en Fa de G.P. Telemann, fl. et clav. 2ème mouv. largo, noire : 50 ; 1er mouv. allegro, noire : 104. (Schott). Voir GACHER. Moyen II : Suite dans le style ancien de Pierre Max Dubois, I. Prélude, I.X. Gigue. A. Leduc-Paris. Supérieur : Sonate en Fa de J.-S. Bach, 1er mouv. croché : 66 ; 2ème mouv. noire : 96. (Schott). Voir GACHER.

ERRATA

Dans la liste publiée (journal de novembre 1971) lire : Flûte - moyen - Sonate No 5 en ut maj. de Haydn ; 1er mouvement, au lieu de Sonate No 4. Flûte - supérieur - Introduction et Sallareffe, de J. Semler-Collery (Éditions Eschig), à la place de Forlane (épuisé). Cor préparatoire - Chant populaire, de J. Brahms (Éditions Molesnar ou R. Martin), à la place de Simplicius de Durfour. Trombone - moyen - Chant d'Amour, de J. Semler-Collery (Éditeur SEMI, et non Eschig) ; supérieur - Choral varié, de F. Lamy et non R. Boutry (Éditions Leduc). Clarion - Fanfares de France, imprimé en division préparatoire est édité chez Marguerit et non chez Deslaucier.

LES CONCERTS DE MIDI XIIème ANNEE

Dans l'amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie (Institut de Musicologie) 3, rue Michelet, PARIS-VIème Vendredi 3 décembre 1971, à 19 h. 30. — Annie d'Arco, pianiste ; F. Chopin, R. Schumann, G. Fauré, C. Debussy, Raymond Gallois-Mont-brun. Vendredi 10 décembre 1971, à 12 h. 30. — Ensemble Instrumental André Colson : Karl Stamitz, J.-Ph. Rameau, Pierre-Max Dubois. Vendredi 17 décembre 1971, à 12 h. 30. — Jean-Pierre Rampal, flûte ; Marie-Thérèse Chalilley, altiste ; Odette Le Dentu, harpiste ; Martin Marais, J.-Ph. Rameau, J.-S. Bach, Claude Debussy, André Jolivet. Places : 5 F. étudiants : 4 F. — Abonnements (5 concerts) : 20 F. ; étudiants : 15 F. — Carnets collectifs (5 places pour le même concert) : 20 F. ; étudiants : 15 F. Avant le concert : Buffet (non compris à partir de 11 h. 45. Renseignements : Mlle Françoise Franz, secrétaire générale, téléphone 727.54.74 et permanence le vendredi, de 10 h. à 12 h. à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris, VIème, téléphone 326.94.14.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY (Tous les vendredis, de 18 h. 37 à 18 h. 50).

3 DECEMBRE 1971 :

La housarde, valse, Louis Ganne ; Ophée aux enfers, quadrille tiré de l'Opéra-Comique de Jacques Offenbach.

10 DECEMBRE 1971 :

Simone-Yvonne, polka pour deux cornets (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert) Léon Canivez ; Pas de patineurs, Edmond Jouve ; Souvenir des Pyrénées, mazurka, Georges Lebert.

17 DECEMBRE 1971 :

L'adorée, valse pour clarinette (soliste : Armand Médous) F. Deydier ; Le Maccanals, quadrille, G. Meister.

24 DECEMBRE 1971 :

Clochettes bleues, polka, Roger Coiteux ; Fiorella, schottisch, Louis Moiseilo ; L'élegante, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous), F. Deydier.



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ARDENNES

En octobre, le conseil d'administration de la FMA s'est réuni le dimanche 24 octobre au Foyer social de Charleville-Mézières pour compléter son bureau.

En fonction des statuts révisés adoptés par le 52ème Congrès de Vouziers (du 23 mai 1971), statuts modifiant ceux du 16.11.1968, décrétés en sous-préfecture de Sedan le 11-08-1971, annoncés, modifiés au JO des 16 et 17-8-1971, des modifications profondes ont été apportées aux vice-présidences (réduites de 5 à 3) et aux membres chargés des relations avec les sociétés, membres (désormais distincts des vice-présidents).

Le 8 juin avaient été élus le président, un vice-président provisoire, les secrétaires, secrétaire-adjoint et trésorier, ainsi que les 2 responsables des 5 secteurs ardennais. Le 24 octobre ont été élus les 2 vice-présidents et le trésorier-adjoint (des absences, le 8 juin, ayant dû être prises en considération).

Le bureau de la FMA est, donc ainsi constitué : président, M. Paul Dauchy ; vice-présidents, MM. Jean Pihet (UM Nouzonville) et Hildevert Thomé (Symphonie et Harmonie de Rethel) ; secrétaires, M. Robert Demay (HM Sedan) ; secrétaire-adjoint, M. Gérard Lechêne (HM Sedan) ; trésorier, M. Pierre Chartagne (Philharmonie de Charleville-Mézières) ; trésorier-adjoint, M. Marc Fournier (« La Proletarienne » de Mohon).

Les responsables de secteur sont : a) pour le Vouzinois, Mme Simone Herbin (HM Vouziers) ; b) pour le Rethelois, M. Marc Duval (HM Rethel) ; c) pour le Sedanais, M. Le-

chêne (HM Sedan) ; d) pour la Vallée de la Meuse (Nord), M. Alphonse Renard (H. Haybes) ; e) pour la Vallée de la Meuse (Sud), M. Robert Beuvin (UM Nouzonville). Un règlement intérieur sera élaboré, mais, d'ores et déjà, il a été décidé que chaque société ne pourra avoir plus de 2 représentants au sein du conseil d'administration de la FMA.

ooo

Parallèlement, la vie a repris (ou continué) au sein des sociétés : a) sous l'angle des sorties avec, notamment, une prestation de l'Harmonie SNCF du chef-lieu, à Uim (D) ; b) des rouvertures d'écoles de musique aux effectifs importants (plus de 400 élèves à l'AM de Charleville-Mézières ; 128 élèves au Conservatoire de Givet contre 108 en 1970 ; 60 à Carignan ; 15 à Margut) ; c) des assemblées générales de reprise (Famaya à qui des tenues sont promises ; Harmonie SNCF de Charleville-Mézières) ; « Echos de l'Argonne » à Grandpré, qui fit 31 sorties en 1971.

ooo

Un problème d'importance se pose avec le siège du 53ème congrès fédéral (1972). L'HM de Charleville-Mézières étant revenue sur sa proposition d'accueil de cet événement musical ardennais.

CENTRE

A l'intention des Sociétés TRES IMPORTANT

Comme suite aux décisions prises au cours du dernier congrès de Vichy (voir compte rendu ci-dessous) toute la correspondance concernant la Fédération doit être adressée au président, M. André Reilin, 2, rue Salignat à Vichy (03), téléphone 31.08.43 qui se chargera d'acheminer le courrier sur les différents services.

Toutefois, en ce qui concerne les affaires du ressort départemental, le courrier doit être adressé, par les sociétés, directement aux vice-présidents départementaux.

A noter que le compte courant postal de la Fédération est toujours le suivant : 3.38 Clermont-Ferrand où toutes les cotisations et factures doivent être versées.

VICHY

Notre congrès 1971

1 - Réunion du conseil d'administration du 16 octobre 1971

La réunion du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre s'est déroulée dans la salle des commissions de l'Hôtel de Ville de Vichy, le samedi 16 octobre 1971. Etaient présents : MM. Reilin, Troubat, Boutillier, Chabridon, Duferrier, Epiphane, Fosse, James, Robin, Dubat, Dr. Deffay, Poulteu, C. Ampaut, Jouanique et Julien. Etaient excusés : MM. Delgouffre, Martin, Moreau, Ste-Martine, Boïn, Joly.

Absent : M. Garnault. Assistèrent également à cette réunion trois délégués de la Fédération d'Auvergne : M. Weigl, président ; Mlle Besson, vice-présidente, et M. Chartoire, membre du conseil d'administration.

Ordre du jour : - Examen de l'ordre du jour du congrès ; - Désignation de deux commissaires aux comptes ; - Bilan financier au 30 septembre 1971 ; - Election du Comité de Direction ; - Questions diverses.

La séance est ouverte à 16 h. 15. M. André Reilin, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre, conformément aux statuts, remplace le président Martinet décédé. Il est demandé à M. Julien, vice-président pour la Nièvre, d'assurer le secrétariat de cette séance.

M. Reilin, en quelques mots évoque la mémoire du président Martinet et de tous ceux qui l'ont précédé. Il a également une pensée émue pour tous ceux, appartenant à nos sociétés qui ont eu la douleur de perdre un des leurs. Puis il passe rapidement en revue tous les sujets inscrits à l'ordre du jour du congrès. MM. Epiphane (FMC) et Chartoire (FA) sont présentés et acceptent les fonctions de commissaires aux comptes. Pour ne pas retentir trop longtemps les représentants de la Fédération d'Auvergne, la parole est donnée à Mlle Besson, ancienne trésorière générale de la FMC. Elle rend compte du bilan financier de cette Fédération. Avec une précision et des détails minutieux, tous les comptes sont examinés sur tous les points (CCP, compte Caisse d'Épargne, cotisations non rentrées, évaluation du fanion, des récompenses, diplômes et imprimés divers repris par la FMC, subvention pour les examens d'élèves, etc.).

Le principe de la répartition entre les deux fédérations est, adopté à l'unanimité et de chaleureux applaudissements et vives félicitations sont adressés à Mlle Besson. Il est procédé à la lecture des statuts en vue de leur modification devenue nécessaire en raison de la création de la FA. Ces modifications portent sur les articles 1, 5, 6, 12, 15, 16, 17, 18 et 23. En outre, il est demandé que l'article 19 (secrétaire général adjoint) soit supprimé. Cet article modifié est alors approuvé.

Les rapports des vice-présidents départementaux n'étant présentés qu'au congrès, M. Reilin poursuit en rappelant aux membres du conseil d'administration l'intérêt qu'ont les sociétés à s'assurer convenablement. Il précise en outre que bien des sociétés ne sont pas à jour de leurs cotisations et que le règlement intérieur stipule que, dans ce cas, elles n'ont pas droit aux récompenses et médailles de la FMC et de la CMP.

Puis la question des médailles est abordée. En raison des réductions apportées par la CMP dans la durée des services pour obtenir toutes les récompenses, il est suggéré et adopté à l'unanimité que seuls subsisteraient à la FMC : la médaille d'argent de 15 ans (celle portant effigie de la musique) et l'insigne de jeune musicien (5 ans de service jusqu'à l'âge de 20 ans sans considération de l'âge de début dans la musique).

Une discussion s'engage tant sur les examens d'élèves trouvés trop difficiles par certains (sujet évoqué chaque année) que sur les stages de formation d'éducateurs ou de chefs. Il est amèrement regretté que le gouvernement ne prenne pas la défense de la musique, culture saine et durable.

Certains départements versent des subventions aux sociétés musicales par l'intermédiaire des Unions départementales. Ceux ne percevant rien doivent intervenir pour essayer d'obtenir des crédits, si faibles soient ils.

Par suite de l'augmentation de 2.50 F de la cotisation confédérale (portant celle-ci à 7.50 F) il est demandé un relèvement de la cotisation fédérale mais au titre des sociétés seulement, c'est-à-dire, sans augmentation du prix des timbres. A ce sujet et afin d'éviter des frais inutiles, la carte individuelle de musicien et les timbres annuels à y coller seront supprimés. La société recevra seulement une attestation précisant qu'elle est à jour de ses cotisations et qu'elle a versé pour « x » musiciens.

Il est également vivement recommandé aux sociétés de prendre davantage d'abonnements au Journal de la Confédération (le prix modique que le permet). Il est le seul lien existant entre les sociétés et on y trouve toujours des renseignements très utiles et de toute nature. M. Reilin constate qu'aucun vœu ne lui a été transmis. Il demande donc aux membres présents, s'ils ont des questions à poser de les réserver pour la rubrique « questions diverses ».

Le secrétaire général fait part ensuite de la fête départementale de la musique prévue à Saint-Germain-des-Fossés le 7 mai 1972 ainsi que du Festival International « la Lyre d'Or », prévu à Vichy le 2ème dimanche de juin 1972. M. Julien informe le conseil d'administration que la ville de Nevers et la Philharmonie Municipale organiseront fin juin 1972 un festival-concours avec la participation, en musique d'honneur, de la Musique de la Garde Républicaine.

Aucune date n'a été retenue et aucune ville n'a posé sa candidature en ce qui concerne le congrès 1972. Dans l'hypothèse où aucune proposition ne serait faite, celui-ci pourrait avoir lieu à Vichy.

Abordant les questions diverses, M. Reilin donne lecture d'une lettre de l'ORTP demandant que lui soient proposés les noms des sociétés pouvant participer à l'émission « Les musiciens du soir ». Après discussion, le conseil es-d'avis de ne proposer que les sociétés classées au moins en division supérieure, libre à celles-ci de répondre affirmativement ou négativement.

M. Julien transmet la demande de la Fédération musicale Orléanaise-Berry, destinée à la CMF concernant la notation des examens fédéraux. M. le Docteur Deffay demande s'il ne serait pas possible de trouver les ressources nécessaires pour payer et recruter des professeurs et chefs valables pour nos sociétés.

M. Poulteu demande que les membres du conseil d'administration disposent d'une voix es-qualité, en dehors de celle qu'il pourrait avoir en tant que représentant de société. Cette requête ne recueille pas un avis favorable parce qu'elle semble sans objet. En effet, tout membre du conseil d'administration vote à ce titre aux réunions du bureau (sans qu'il soit question de représentation de société) et au congrès, le conseil d'administration ne vote pas, seuls les représentants des sociétés prenant part au vote.

Il est alors procédé au renouvellement du conseil d'administration et du comité de direction, décaulant l'un et l'autre de la réorganisation de la FMC. Compte tenu de la période transitoire assez longue due à la préparation de cette organisation, il est décidé à l'unanimité de reconduire les membres du conseil d'administration dont le renouvellement par tiers reprendra à compter de 1972. Toutefois, M. Martin Gilbert, chef de musique à Montmarault, secrétaire départemental pour l'Allier, ayant donné sa démission pour raison de santé, la candidature de M. Henri Lherondeau, secrétaire de l'Harmonie Municipale de Vichy est proposée et acceptée à l'unanimité.

Les membres du conseil décident alors d'élire leur nouveau président. M. Reilin, ancien secrétaire général de la FMC ayant posé sa candidature, sort de la salle afin de permettre aux membres de délibérer sous la présidence du moyen d'âge, M. Epiphane. M. Reilin est immédiatement élu à l'unanimité et M. Julien, au nom du conseil d'administration lui adresse les plus vives félicitations et les profondes remerciements pour l'immense travail et les énormes services qu'il a rendu à la FMC en qualité de secrétaire général, ce que nul autre membre du conseil d'administration n'aurait pu réaliser aussi bien. De chaleureux applaudissements accueillent ces paroles et touchent profondément M. Reilin qui remercie et assure que tout son dévouement reste acquis à notre Fédération, à ses membres et à ses sociétés.

Les élections se poursuivent, voté à la composition du nouveau bureau : Président, M. André Reilin ; secrétaire général, M. Henri Lherondeau ; trésorier général, M. Raoul James ; trésorier général adjoint, M. Camille Delgouffre.

Après les félicitations adressées aux nouveaux élus, le président Reilin lève la séance à 20 h.

ooo

II - Assemblée générale, 17 octobre 1971

Le congrès annuel de la FMC s'est déroulé à Vichy, salle municipale des fêtes, place du Général-de-Gaulle, le dimanche 17 octobre 1971.

Sur les 100 sociétés dûment convoquées, soixante sont représentées. Assistent à la séance trois représentants de la Fédération d'Auvergne : M. Weigl, président ; Mlle Besson, vice-présidente, et M. Chartoire, membre du conseil d'administration.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Julien, vice-président de la FMC pour la Nièvre. Le nouveau président, M. André Reilin, élu la veille par le conseil d'administration, ouvre la séance à 9 h. 20. Certains membres ayant prévenu de leur arrivée tardive due à l'horaire des trains ou à la longueur du voyage, il est décidé de ne faire l'appel des sociétés que dans le courant de la matinée. L'ordre du jour est donc immédiatement abordé.

ALLOCATION DU PRESIDENT

En quelques paroles émus, M. Reilin rend un vibrant hommage à l'ancien président de la FMC, décédé en octobre 1970 : M. Henri Martinet, ainsi qu'à tous ceux disparus depuis le dernier congrès, qui se sont tous dévoués à la cause de la musique et plus particulièrement à MM. Hugonnet, trésorier général de la CMF ; Hygonnet, ancien vice-président de la FMC et M. Therre, président de l'Union Philharmonique de Thiers.

Une minute de silence est observée à leur mémoire, puis le congrès à l'unanimité, décide qu'une plaque, offerte par la FMC, sera déposée sur la tombe de M. Martinet.

REORGANISATION DE LA FEDERATION

Très succinctement, mais de façon très claire, M. Reilin fait un exposé sur les faits et raisons ayant motivé la réorganisation de la FMC ; au

BOURSE de la réunion d'octobre 1969. La Fuy de Dôme et le Canal ont demandé leur réintégration de la FMC pour former la Fédération d'Auvergne. Après accord de la FMC et de la CMF, cette Fédération a pris naissance. Il appartient donc de modifier les anciens statuts régissant la FMC.

MODIFICATION DES STATUTS
Chaque des articles des statuts dont la modification avait été préconisée par le conseil d'administration ont été approuvés par le congrès. Il s'agit des articles 1, 4, 5, 6, 12, 14, 16, 17, 18 et 23. Ils tiennent surtout compte du fait que la FMC ne comprendra plus que 4 départements. En outre, l'article 19 est supprimé. Un accord unanime est donné sur ces modifications.

COMPTE RENDU FINANCIER
Les commissaires aux comptes (M. Epiphane et Chartre) qui avaient été désignés par le conseil d'administration ont examiné minutieusement tous les comptes présentés par Mlle Besson, au 30 septembre 1971. M. Epiphane prenant la parole, certifie que ces comptes sont exacts et, avec son collègue, donne quitus de la gestion de Mlle Besson.

M. Reilin, après avoir fait approuver par l'assemblée la répartition des comptes, tient à rendre hommage à Mlle Besson et la félicite chaleureusement pour le travail minutieux, précis et délicat qu'elle a effectué en qualité de trésorière. De vifs applaudissements approuvent ces paroles.

RAPPORTS DES VICE-PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX

M. Troubat (Allier) signale à son grand regret que deux sociétés se sont mises en sommeil par suite du défaut de musiciens et de chefs de musique. Un débat animé s'instaure en ce qui concerne les difficultés pour ne pas dire les impossibilités de recrutement d'éducateurs. Dans les lycées et collèges en France, 2.600 postes ne sont pas pourvus et 93 seulement ont été créés en 1971.

M. Dubat (Corrèze) constate une activité stagnante. 83 élèves ont été présentés aux examens fédéraux. Par contre, il a enregistré 18 entrées de jeunes filles aux instruments à vent. Il mentionne enfin un incident assez grave survenu dans les relations d'une société avec la SACEM. Il rend hommage à M. Montalat, député-maire de Tulle, tué accidentellement.

M. le Docteur Daffay (Creuse) fait un compte rendu détaillé de la situation dans la Creuse, regrette que la vie des sociétés soit si difficile et que rien ne soit fait en faveur du développement de la musique, mais avec sa verve bien connue, il espère toujours en des jours meilleurs, pour le plus grand bien de notre art.

M. Julien (Nièvre), rapidement, retrace l'activité dans ce département : création de l'Union départementale avec octroi, du Conseil général, d'une subvention importante, l'inscription de deux nouvelles sociétés — le nombre d'élèves toujours croissant aux examens (200 cette année) — la réussite du festival de musique de Cosne-sur-Loire de juin dernier et enfin l'organisation en 1972 à Nevers, d'un grand festival-concours. Il s'associe et remercie de grand cœur le congrès d'avoir bien voulu rendre hommage au président Martinet.

Chacun des vice-présidents a été vivement applaudi.
ASSURANCES
M. Delgouffre absent, ne peut faire de compte rendu au sujet des assurances. M. Reilin demande instamment aux sociétés de prendre toutes précautions utiles pour qu'elles soient bien assurées. Il transmet ses vives félicitations pour le travail accompli par le secrétaire général adjoint dans cette branche spéciale et très délicate.

RECOMPENSES
Le président rappelle que les sociétés doivent, pour obtenir les médailles à remettre à la Sainte-Cécile, déposer les demandes avant le 1er juin, faute de quoi elles seront renvoyées à l'année suivante. Il signale que désormais, cotisations et demandes de récompenses devront passer obligatoirement par le canal des vice-présidents départementaux. Des instructions seront envoyées incessamment.

En raison des modifications apportées par la CMF dans la durée de service à prendre en compte pour obtenir ses médailles, la FMC propose que ses récompenses propres soient également modifiées.
Celles-ci se présentent désormais ainsi :

CMF — Médaille de bronze à 20 ans de service et 30 ans d'âge minimum ; médaille d'argent à 30 ans de service et 42 ans d'âge minimum ; médaille d'or à 40 ans de service et 52 ans d'âge minimum ; médaille de vétérans à 65 ans d'âge (à condition d'avoir la médaille d'or).

En outre, une médaille pourra être accordée aux personnalités qui auront rendu des services éminents à la cause musicale.
FMC — Une seule médaille d'argent est conservée, celle des 15 ans de service (à l'effigie de la musique) et 27 ans d'âge minimum.

L'insigne des jeunes musiciens accordé pour 5 ans de service jusqu'à 20 ans d'âge (sans limite d'âge de départ). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

EXAMENS D'ELEVES
Le tableau des examens fédéraux fait ressortir les chiffres suivants :
ALLIER : 10 sociétés ont présenté 193 élèves.
CORREZE : 2 sociétés ont présenté 83 élèves.
CREUSE : 5 sociétés ont présenté 45 élèves.
NIEVRE : 4 sociétés ont présenté 269 élèves.

Les résultats constatés sont satisfaisants mais insuffisants. Parmi les élèves lauréats des concours supérieurs de Vichy, quatre d'entre eux ont été désignés pour subir les épreuves d'excellence à Paris en novembre prochain.

M. Reilin rappelle que ces prix ont une valeur certaine. Il signale en effet que le jeune Guy Touvron de Vichy, après avoir obtenu un premier prix de cornet et de trompette au Conservatoire National Supérieur de Paris et vient de remporter un brillant deuxième prix (lier nommé) au concours international de Munich.

Il est rappelé que la CMF a fait l'acquisition à Toucy (Yonne), de l'école Pierre-Larousse, laquelle, une fois remise en état, servira aux différents stages de formation organisés par la CMF.

SURVENTIONS DES CONSEILS GENERAUX
Une statistique des subventions accordées par les conseils généraux est présentée.
Des remerciements sont adressés aux assemblées départementales qui ont subventionné soit la FMC, soit les Unions départementales.

AUGMENTATION DE LA COTISATION FEDERALE
En raison de l'augmentation de la cotisation confédérale de 2 F (portant celle-ci à 11 F, y compris un abonnement obligatoire au journal) il est demandé un relèvement de celle de la FMC de 5 F à compter du 1er octobre 1972. Cette décision est prise à l'unanimité. Il est signalé en outre, qu'en vue de réduire les frais jugés inutiles, il ne sera plus envoyé de cartes de musiciens ni de timbres. Les sociétés recevront une attestation prouvant qu'elles sont à jour de leurs cotisations et pour « x » musiciens.

M. Reilin signale à nouveau que ces cotisations sont exigibles à compter du 1er octobre de chaque année et que certaines sociétés ne sont pas en règle depuis quelques années déjà. Elles seront avisées par les soins des vice-présidents départementaux.

Pour l'exercice 1971-1972, la cotisation reste fixée à 25 F par société et à 0,50 F par membre actif.
JOURNAL CMF
Le nombre d'abonnés est insuffisant par rapport au nombre de sociétés affiliées. Etant le seul lien entre la Fédération et les musiciens et comportant des articles très intéressants, il est recommandé aux sociétés de susciter parmi leurs membres, des abonnements plus nombreux.

ETUDES DES VŒUX PRESENTES
Aucun vœu n'a été présenté et les quelques questions posées ont été débattues au cours des discussions du présent congrès.

MANIFESTATIONS 1972
M. Reilin informe le congrès des manifestations prévues en 1972 :
— Fête départementale de la musique le 7 mai à Saint-Germain-des-Fossés avec la participation de la musique de la Légion Etrangère et de 20 sociétés.
— Festival international sous l'égide de la CISM avec attribution de la « Lyre d'Or » à Vichy, le deuxième dimanche de juin.

M. Julien indique qu'un festival-concours sera organisé à Nevers le dernier dimanche de juin 1972. M. Reilin demande s'il ne serait pas possible d'en faire la fête fédérale.
APPEL DES SOCIETES
Il est alors procédé à l'appel des sociétés et de celles ayant donné pouvoir. Sur 100 sociétés, invitées et adhérentes, 60 sont représentées.

CONGRES 1972
Aucune ville n'a posé sa candidature pour l'organisation de cette manifestation. Si aucune demande n'est formulée dans ce sens elle pourra se dérouler à Vichy. Le Comité de direction en fixera la date en temps opportun.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Compte tenu de la période transitoire assez longue due à la préparation de la réorganisation de la FMC, il est proposé de reconduire les membres sortants dont le renouvellement par tiers ne reprendra qu'en 1972. Toutefois, M. Martin Gilbert, chef de la Musique de Montmarault, secrétaire départemental de l'Allier, ayant donné sa démission pour raison de santé, la candidature de M. Henri Lichoudeau, secrétaire de l'Harmonie Municipale de Vichy est proposée. Elle est acceptée à l'unanimité ainsi que la proposition relative au renouvellement susvisé. M. Reilin adresse de bien vifs remerciements à M. Martin avec ses vœux de meilleure santé.

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION
M. Epiphane, doyen d'âge du conseil d'administration, donne lecture de la composition du nouveau comité de direction de la FMC.
Président, André Reilin.
Vice-présidents : Paul Troubat (Allier), Roger Dubat (Corrèze), Dr Daffay (Creuse), Jean Julien (Nièvre).

Secrétaire général : Henri Lichoudeau.
Trésorier général : Raoul James.
Trésorier général adjoint : Camille Delgouffre.

M. Reilin remercie, très ému, les membres du congrès de la confiance qui lui a été témoignée et assure de tout son dévouement, tant le conseil d'administration que les sociétés et leurs membres. Il est vivement applaudi.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Reilin lève la séance à 12 h.
Les congressistes se rendent ensuite dans les salons de l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur leur est offert par la municipalité de Vichy.

Le tableau des examens fédéraux fait ressortir les chiffres suivants :
ALLIER : 10 sociétés ont présenté 193 élèves.
CORREZE : 2 sociétés ont présenté 83 élèves.
CREUSE : 5 sociétés ont présenté 45 élèves.
NIEVRE : 4 sociétés ont présenté 269 élèves.

fanfares et harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon
REPRÉSENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. 483.88.78

ALLIER
Harmonie de Gannat
Allocation de M. Raoul James, vice-président de l'Harmonie de Gannat, après le concours de Saint-Aignan.
Mes chers amis, Laissez-moi vous remercier d'avoir répondu à mon invitation en venant nombreux à cette assemblée extraordinaire. En votre nom à tous, je remercie M. le maire de Gannat de sa présence parmi nous. Il témoigne ainsi une fois de plus de l'intérêt qu'il porte à notre chère Harmonie. Une seule question est à l'ordre du jour : le concours de Saint-Aignan.

Mes amis, ai-je besoin de vous dire la joie et la fierté de votre président de voir l'Harmonie classée en 1ère division. Je vous assure qu'en 1928, lorsque j'ai remis en route la Fanfare de Gannat avec mon ami M. Coquelet, je n'envisageais pas une telle évolution pour la petite société que nous étions alors. Trois facteurs ont permis cette évolution et le succès que nous venons de connaître.

D'abord votre travail et votre bon vouloir à tous, car c'est bien vous qui avez réussi à monter en deux mois une bonne exécution du morceau imposé : l'Ouverture de Nérone et je vous en félicite tous et de tout cœur, croyez-moi. Je veux simplement vous dire que la clé du succès pour une société de musique c'est les répétitions et s'il m'arrive quelques fois de vous bousculer un peu pour que vous y veniez plus souvent et plus nombreux, c'est que j'en connais bien toute l'importance.

Le deuxième facteur c'est le recrutement de jeunes musiciens et nous devons bien reconnaître que, sans l'école municipale de musique, nous n'aurions pas cette pépinière de jeunes instrumentistes qui sont la vie et l'espoir de notre société. Aussi je me tourne vers M. le maire pour le remercier de la sollicitude qu'il porte à l'école de musique et lui dire que sans elle, il n'y aurait déjà plus d'Harmonie à Gannat. Les succès de l'école dépassent du reste le cadre de notre société : cette année, deux jeunes élèves (les frères Marie) ont pu concourir en division supérieure et au Conservatoire de Vichy et y ont obtenu de très flatteurs succès ; d'autres (je pense à Chazal et à Richardon) ont pu s'intégrer dans des orchestres réputés et, enfin, notre camarade Duron suit actuellement les cours de musicologie à la Sorbonne.

Le troisième facteur, sans lequel rien ne serait, vous le connaissez tous : c'est le chef.
Mon cher Langlais, je ne veux pas le faire souffrir dans la modestie de l'infirmité un long discours. Je veux simplement rappeler qu'en quelques étapes : Issoire, Macon, Rochefort, Saint-Aignan, tu as su avec fermeté, avec sûreté et en restant l'ami de tous, conduire l'Harmonie de Gannat là où elle est, c'est-à-dire en 1ère division, ce qui est une performance exceptionnelle pour une

société de chef-lieu de canton. Je connais bien les soucis que t'a causés l'organisation de ces concours. Reconnaiss avec moi que les succès obtenus sont à la mesure des sacrifices consentis. Aussi je me fais l'interprète de tous pour te dire notre gratitude d'avoir un chef hautement qualifié, d'un dévouement total et dont l'autorité a été reconnue par tous les jurys devant lesquels nous nous sommes présentés. Et pour bien te prouver notre attachement et notre amitié, nous te demandons maintenant de nous faire franchir, dans les années à venir, le petit pas qui nous sépare de la 1ère division, 1ère section.

J'ai parlé de trois facteurs, il en est un autre que l'on oublie facilement : c'est l'épouse du chef. Avez-vous pensé, mes chers amis, à la compréhension, à l'abnégation même dont fait preuve l'épouse du chef, quand celui-ci consacre toutes les soirées de chaque semaine à la musique ? vous, Madame, au nom de tous, j'exprime les remerciements de l'Harmonie.

Mon cher Langlais, pour qu'à l'issue de cette soirée, il reste autre chose que les échos vite dissipés d'un discours, nous te demandons de recevoir, en petit cadeau en gage de notre amitié et à vous chère Madame, nous vous demandons d'accepter, avec ces quelques fleurs, l'hommage de notre très respectueuse amitié.

NIEVRE
Festival de musique de Cosne-sur-Loire
Un seul mot, pour qualifier ce festival : réussite et succès complet. Et pourtant jusqu'à 10 heures du matin ce dimanche 20 juin 1971 le temps incertain faisait peur à tous les organisateurs et tous ceux qui s'étaient dévoués afin de mettre au point une telle fête en l'honneur de la musique. Car ce fut une véritable fête qui se déroula en fait sous un ciel idéal. Mais essayons de retracer brièvement tout le déroulement de ces cérémonies.

Tout d'abord, la veille à 21 h. trois concerts eurent lieu en trois endroits différents de la ville, donnés par la fanfare de Saint-Amand-en-Puisaye, la Philharmonie de La Charité-sur-Loire et bien sûr, l'Harmonie de Cosne. Concerts choisis aux programmes variés et plaisants qui obtinrent un gros succès.

Evidemment, le travail intense qui attendait tous les musiciens de l'Harmonie de Cosne le dimanche, ne leur permettait pas de prendre part au défilé, tout au moins en tant que formation défilante. En effet, et il convient à ce titre un grand coup de chapeau à tous ceux — et ils sont nombreux — qui se sont dévoués et combien pour poser les affiches, vendre les programmes, attendre et diriger chaque société participante, confectionner des centaines de cases-croûtes, accompagner avec des pancartes chaque société prenant part au défilé. Il me faut néanmoins citer M. Paurat, le vice-président de l'Harmonie, que l'on pouvait rencontrer à tous les points

où l'on pouvait avoir besoin de son concours actif et efficace.

A onze heures, après l'exécution de plusieurs morceaux exécutés devant le parvis de la mairie de Cosne par le Réveil Angeleien et l'Harmonie de Matha (Charente-Maritime) un défilé s'organisa auquel prirent part tous les invités : M. Laurette, sous-préfet ; M. Bouchacourt, député ; M. Naberis, maire de Cosne ; M. Jean Julien, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Nièvre et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre ; MM. Botté et Paurat, respectivement président et vice-président de l'Harmonie de Cosne ; M. l'adjudant-chef de gendarmerie ; M. le commissaire de police ; M. Gravellet, secrétaire général de la mairie ; les chefs de musique des sociétés, etc. Le cortège s'est rendu au monument aux morts où M. Botté déposa une gerbe. Une demi-heure plus tard, un vin d'honneur offert par la municipalité, permettait à M. Naberis de prononcer une courte allocution au cours de laquelle il remerciait toutes les personnalités et les membres des sociétés participantes et rendu hommage à M. Paurat, la cheville ouvrière de cette manifestation musicale importante. M. Bouchacourt, député, s'est associé à ses paroles et que si « Cosne était une ville où il fait bon vivre » c'était ce jour-là la ville de la musique et de la joie. M. Julien, de son côté, exprima son plaisir de se retrouver parmi ces 700 musiciens et la grande foule venue encourager et assister à cette journée de fête pour la musique. Il tenait également à excuser M. Reilin, trésorier adjoint de la Confédération Musicale de France et secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, retenu à Vichy, par ses obligations musicales, nombreuses en cette saison. Il ne faut pas oublier en effet, que le patronage de la FMC avait été accordé à l'Harmonie de Cosne pour cette manifestation.

Après des concerts de quartier donnés à 14 h. 30 par toutes les sociétés participantes, celles-ci se réunissaient pour participer au grand défilé qui devait parcourir les rues de Cosne sous un brillant soleil. Participaient à ce défilé dans un ordre impeccable : l'Harmonie d'Imphy, Fanfare de Bouilleret, Harmonie de Digoin, la Fanfare de Saint-Amand-en-Puisaye (en costumes fantaisie), les musiques de Levroux, de Frémery de Saint-Jean-d'Angély et Matha, de La Charité, de Saint-Pourçain-sur-Sioule, de Decize, de Domérat, de Fourchambault, de Royat, de Beaulieu, et enfin de la musique d'honneur, celle du 8ème Régiment des Transmissions de Suresnes conduite par le capitaine Mercenne.

Une foule énorme se pressait sur tout le parcours et se retrouvait à 17 h. sur l'esplanade des Maronniers où un nouveau feu d'ensemble réunissait toutes les sociétés pour le Salut au 85ème, nom bien connu à Cosne, avant le concert donné par la musique d'honneur.

LES DIAPHEAUX POUR SOCIETES FAIMES
M. ROBERT JAIN (DOCTEUR)
CATALOGUE FRANCO
LES INSIGNES
TAIN (DOCTEUR)
LES INSIGNES
TAIN (DOCTEUR)
LES INSIGNES
TAIN (DOCTEUR)

Ce fut une audition très applaudie et de très grande qualité qu'il nous fut donné d'écouter et avec quel plaisir ! Un choix éclectique dans lequel musique classique, musique moderne soit dans le style, soit dans le rythme, sut concilier l'intérêt des auditeurs les plus difficiles. A signaler tout particulièrement le tour de chant d'Alain Raynal, ténor d'opéra avec les accompagnements orchestrés par le capitaine Merciano.

A M. Robert, directeur de l'Harmonie de Coire, aux membres de sa formation et des élèves de son école de musique, aux membres du Comité de l'Harmonie, à la municipalité tout entière et enfin à tous ceux, organisateurs, participants et auditeurs, un grand bravo et un grand merci pour avoir mené à bien un festival aussi bien réussi.

HAUTE-VIENNE

Activités du Rallye Limousin

Dirigé par M. Pichenaud, le Rallye Limousin s'est particulièrement distingué à une chasse à courre, certifiée de Tronçay avec une messe de Saint-Hubert, à une chasse au sanglier, forcé, de Rom (Deux-Sèvres) à une course à la bague à Saint-Léonard; aux fêtes du cheval et du chien au Chalard, à un grand mariage « ancienne époque » à Segur-le-Château en Corrèze, aux fêtes de la chasse à Blond, à une messe de Saint-Hubert à Lanouaille (24), à un ball-trap à Laurière, aux concerts publics au Champ de Juillet à Limoges, aux fêtes patronales de Chalus sur le char de la chasse. Beaucoup d'activité dans cette société dynamique.

Aux Accordéonistes de la Bregère

Lors de l'assemblée générale du 23 octobre, M. Marcel Delassis a été élu président à la tête du bureau suivant :

Par décision du Comité directeur de la Bregère du 5 novembre 1971 : président et directeur musical, Delassis Marcel ; vice-président, Thevenou Robert ; secrétaire, Pradeau René ; trésorier, Elis Fideline ; professeur, Faure Michel ; moniteurs, Chabois Jean-Pierre, Jouannet Jean-Marc.

MM. Delassis et Pradeau, seront délégués au Congrès de la Fédération qui se tiendra le 14 novembre à l'Hôtel de Ville à Limoges.

A l'Union Musicale de Bassines

Gérard Vinatier est à la tête d'une société très demandée. D'une part, humoristique dans une musique gaie d'airs « dans le vent », agrémentée d'un costume adéquat, d'autre part traditionnelle dans les pas redoublés et les airs militaires dans l'uniforme habituel à ce genre.

Ces deux aspects de la société font que les dirigeants ont dû refuser une douzaine de demandes, toutes les dates de cette année ayant été occupées. Citons au hasard, le carnaval de Limoges, Lignères (Cher), Chuis (Indre), Cravant, les Ancizes (63), Gueret, Ajain (23), Bugent (19), Châteaufort-Marché, Lubersac (19), Giat (63), Allasac (19), Nexon et bien sûr toutes les manifestations de Bassines.

Pour 1972, le calendrier est déjà bien entamé.

Pour l'instant 30 musiciens et 12 élèves constituent la société mais tous les espoirs sont permis car l'attrait des nombreuses sorties ne peut que favoriser le recrutement.

Tout s'annonce donc bien pour récompenser les efforts de MM. Gérard Vinatier, chef ; Vincent Linarès, sous-chef ; MM. Dupuy, trésorier ; Daniel Carand, secrétaire adjoint ; de M. Misme, membre du Conseil d'administration de la Fédération de la Haute-Vienne.

ILE-DE-FRANCE

MANTES-LA-VILLE

Distinction

C'est avec plaisir que nous apprenons ce qui suit :

M. Jean Ledoigt, directeur de l'Harmonie, vient de se voir attribuer par le ministre des Affaires Culturelles la Croix de Chevalier des Arts et des Lettres.

M. Ledoigt, membre de la SACEM, est par ailleurs chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales (ministère de l'Éducation Nationale), médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France (25 ans de direction).

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le président de l'Harmonie, M. TROTTE.

PARIS

« La Coecilia »

Décès de M. CHARLES

Quel sort brutal s'acharne sur nos administrateurs fédéraux les plus fervents ! Le 26 octobre notre ami Roger Charles tombait, frappé au cœur, sur le parvis des Halles alors qu'il se rendait à la répétition de sa chère chorale, La Coecilia.

Il avait été le principal parrain des fondateurs de cette dernière, en 1948, et, moins de 2 ans plus tard, l'homme dévoué qu'il était, entraînait dans notre conseil d'administration fédéral.

Depuis plusieurs décennies, choriste des plus ardents, devenu le principal animateur de cette Coecilia, c'est avec une véritable foi qu'il servait la cause du chant choral amateur.

Malgré ses 73 ans il ne donnait aucunement l'impression de faiblir et c'est en pleine préparation de la messe de Sainte-Cécile traditionnelle à Saint-Germain-l'Auxerrois qu'il a été ravi à l'affection des siens et de ses amis choristes.

Tous les membres de la Coecilia, avec leur directeur, Bousquet, douloureusement émus, se trouvaient, à la levée du corps, à l'Hôtel-Dieu. Pour notre Fédération, nos amis, E. Lorin, le Colonel Charollais et M. Pin s'étaient déplacés. M. Lannay représentait l'Union des Sociétés de Paris ; MM. Baron et Charpentier, directeur et président, de la Chorale de Courbevoie étaient aussi présents.

A sa veuve, Mme Charles, nous exprimons nos vives condoléances.

Signé : BARON.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

FIFRES ROANNAIS

Assemblée générale du dimanche 10 octobre 1971

C'est devant un très nombreux assistance que le président A. Thomas ouvrit cette assemblée. Il remercia les sociétaires et en particulier les parents d'enfants d'avoir répondu aussi nombreux à leur convocation. Le président remercia également MM. Montoussier, Mamesier et Barge du bureau honoraire d'être parmi nous. La parole est ensuite au secrétaire qui, dans son rapport moral, brosse les diverses activités de la société au cours de la saison écoulée. En énumérant les retraites et défilés il rappelle la sortie organisée à l'occasion du corso fleuri de Fontaine (Isère). Sur le plan vie interne, il donne le compte rendu des diverses fêtes et concours organisés au sein de la société et en particulier la fête des Rois qui, chaque année, permet de se retrouver en famille. Au cours de cette fête plusieurs sociétaires furent récompensés, ce sont : J. Barret, P. Goutaudier et J. Goutaudier, 15 années de présence ; P. Roche et S. Hellig, 20 années de présence ; P. Portailier, G. Thomas et G. Ferrard, 25 années de présence ; E. Clair, 45 années de présence ; H. Pellin, médaillé du dévouement. La médaille d'honneur d'argent de l'Ordre du Mérite Civil, que était remise à J. Darbier tandis que P. Mottet recevait celle de vermeil. Dans le compte rendu financier, le trésorier Darbier, dans un rapport très détaillé fait ressortir un avois sain.

Reprenant la parole le président Thomas fait remarquer que cette saison un gros effort a été fait par les jeunes. L'examen organisé par la société en fin d'année a été une preuve de leur travail et du dévouement de leurs professeurs. Sur le plan financier, il souligne le gros effort consenti pour l'habillement et l'achat d'instruments. Le président fait remarquer que nous pouvons envisager l'avenir sous un aspect bon angle puisque nous enregistrons ce jour une quinzaine de rentrées et, au début de l'année le retour du régiment de plusieurs de nos éléments. Pour terminer, M. Thomas adresse ses félicitations à tous les chefs pour leurs dévouements et aux membres du conseil d'administration pour l'aide qu'ils lui apportent dans la gestion de la société.

C'est ensuite le directeur, M. Roger Clair qui félicite les parents, ici présents marquant ainsi l'intérêt qu'ils portent à la société, il félicite également les chefs de sections et les sociétaires pour leur travail et surtout pour leur esprit de bonne camaraderie, il leur demande de continuer à suivre très assidûment les répétitions. Au cours de cette assemblée a eu lieu le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration. Sont élus : G. Farchardis, P. Roche, C. Hedenwald, E. Maugé, G. Thomas et L. Delligne.

A l'issue de cette élection, le bureau a été reconduit : président, A. Thomas ; vice-présidents, J. Verne et M. Puravel ; secrétaire, P. Mottet ; adjoint, H. Corra ; trésorier, J. Darbier ; adjoint, G. Thomas. Le secrétaire, Paul MOTTET.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

MERLEBACH

Remarquable concert de gala de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Loraine et du Quintette à vent de Metz, au Foyer de Farebersviller.

Un véritable événement musical, qui a eu pour cadre, le jour de l'Ascension, le coquet Foyer de Farebersviller qui, après Saint-Avoid et Forbach les années précédentes, avait le redoutable honneur d'accueillir à la fois l'Harmonie des H.B.L., sous la direction de M. Roland Bötzel, et le Quintette à vent de Metz.

Ceux qui avaient fait le déplacement ne le regretteront pas, car invités comme non invités, passèrent une excellente soirée, ce concert de gala étant en tous points remarquable.

L'OETF était présente pour l'enregistrement, et l'assistance écoulée avec un grand intérêt, les présentations étoffées d'anecdotes vivantes, de Paullette Senault.

Parmi les œuvres figurant au programme, nous citerons deux magistrales ouvertures du grand maître Tchaikovsky, « Roméo et Juliette » (une transcription merveilleuse de Paul Semler-Colleury) et 1812, que l'Harmonie interpréta avec beaucoup de brio ainsi que la « Rapsodie norvégienne », de Lalo, durant laquelle les solistes : MM. Klam Raymond, clarinette solo et sous-chef de l'harmonie ; Grunwald Pierre, hautbois solo, et Siciari Dominique, flûte solo, mirent en valeur, à la fois, sonorité, style et nuances, dans un parfait jeu d'ensemble.

Le quintette à vent de Metz, formé de MM. Dagino, Genyvin, Haultier, Noël, Lemaire, tous lor prix du Conservatoire national de Paris, et professeurs au Conservatoire régional de Metz, fut très acclamé, dans son programme choisi parmi les œuvres de Vivaldi, Cambini, J. Ibert. De nombreuses personnalités honorèrent cette soirée de leur présence, et on notait entre autres MM. Rnbelle-Borgela, sous-préfet de Forbach ; Lagabrielle, directeur gé-

néral des HBL ; Weber, maire de Farebersviller ; Quantin, directeur au HBL, et président de l'Harmonie, qui prononça une allocution de bienvenue et de présentation de l'Harmonie ; Lafond, président de la Fédération musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle ; Moussu, secrétaire général des HBL ; Grison, directeur des Relations publiques des HBL ; Vasseur, président du Comité Interassociations de Farebersviller, etc...

C'était la première fois qu'un tel concert était donné dans ce foyer, l'initiative n'aura pas été vaine, car les personnes qui ont acclamé les musiciens de l'Harmonie des HBL et ceux du Quintette ne le regretteront pas, cette soirée a été pour tous un enrichissement et il est heureux de constater que de tels concerts ne sont pas seulement l'apanage des grandes villes.

NORD-PAS-DE-CALAIS

LILLE

L'Harmonie municipale de Lezennes à 90 ans

Le dimanche 23 mai, l'Harmonie municipale de Lezennes célébrait son 90ème anniversaire et, pour célébrer cet événement, ses administrateurs et en particulier le président René Tavernier, avaient, avec leur esprit d'initiative bien connu, innové en organisant en l'église paroissiale transformée pour la circonstance en salle de concert, un programme fort éclectique de musique et de chant choral.

L'assistance fort nombreuse et aux premiers rangs de laquelle figuraient M. Coursier, maire de la commune et M. l'abbé Ios, curé de la paroisse, put prendre un vrai plaisir aux auditions successives du Cercle symphonique d'Hellemmes (président : M. Commy ; directeur : M. De France) de la Chorale Saint-Eloi (président : M. Thibaut ; directeur : M. Tietart) et de l'Harmonie municipale, allant des œuvres purement classiques comme Peer Gynt à des compositions contemporaines comme le Concerto pour une voix de Saint-Preux en passant par une marche composée par l'un des musiciens : M. Wolpuit.

Au cours du concert, M. Guilbert, président de la Délégation, devait remettre les distinctions suivantes qui montrèrent assez le vitalité de l'Harmonie de Lezennes :

Médaille trentenaire : M. Marcel Tleffry.

Etoile fédérale pour 50 années de pratique musicale : MM. Lucien Samain, Ernest Balloy, Raymond Picaez et César Dumoulin.

Etoile fédérale avec agrafe pour 60 années de pratique musicale : M. Léonce Follet.

Le directeur, Alphonse Desmarchaux qui fait tant pour son Harmonie, sans négliger de cultiver les liens de camaraderie et de solidarité avec les autres sociétés fédérées, recevait la Médaille d'argent des directeurs pour 20 années de direction et, à cette occasion, l'Administration municipale lui remettait une trompette d'artiste qu'il essayait aussitôt pour le plus grand plaisir de tous.

M. Coursier, maire de Lezennes, dans une allocution dont le ton chaleureux émut plus d'un auditeur se plut à remercier M. l'abbé Ios de l'hospitalité qu'il avait bien voulu donner aux musiciens et magnifia l'esprit de solidarité, de bonne volonté et d'élevation par le beau qui caractérisait d'aussi heureuses manifestations.

On parla déjà de 95ème anniversaire et de centenaire et il y a tout lieu de penser que l'Harmonie municipale de Lezennes s'y surpassera comme elle le fait chaque fois.

« Courrières, ville musicale par excellence »

Dans le premier semestre, notre auditoire courriérois et des environs, a été particulièrement choqué.

Figurez-vous un cycle musical commencé le 17 janvier, par une audition de l'Harmonie « L'Union Fait la Force » et de quelques élèves, au cours de l'Arbre de Noël de ladite société, manifestation très suivie, surtout par les parents de ces élèves, qui sont au nombre de 80 à l'heure actuelle, recrutement facilité par les cours donnés dans les écoles publiques.

Le 29 mars, cette même Harmonie donnait un grand concert de gala, une audition tout à l'honneur de ses musiciens et surtout de son jeune chef M. Jean Zehalo qui a débuté tout jeune, au pupitre des bassons. Après cette audition, les nombreux mélomanes étaient plus que satisfaits et on parlait même de la présence de l'Harmonie dans un concert, pour l'année prochaine bien entendu, après une épreuve de reclassement, chose particulièrement encourageante, surtout de nos jours.

Le 25 avril, c'était une autre société de Courrières, qui se faisait entendre, l'Harmonie des « Petits Heureux », une petite société où l'on fait de l'excellente musique vu les programmes, donnés sous la direction de Tailleux René.

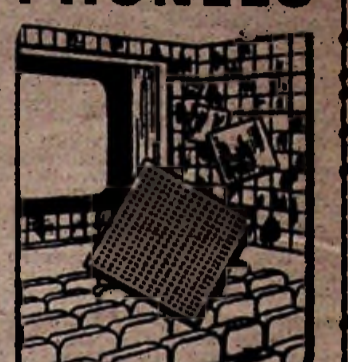
Au cours des fêtes du 1er mai, ce qui est de coutume chez nous, c'était au tour d'une troisième société courriéroise de se faire entendre, c'était l'Harmonie des « Joyeux Troubadours », concert bien suivi aussi et surtout bien dirigé par son directeur M. Laurent François.

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEL (78-Villennes)

Téléphone : 95.73.80

PARIS (17^e) :

3, rue Villaret-de-Joyeuse

Téléphone : 755.60.50

380.35.94

Ensuite, c'était l'événement de l'année, avec la venue en notre ville, du grand orchestre de l'OETF de Lille qui venait nous régaler par une audition de plus de deux heures. Que dire de leur directeur et des solistes ? Bien entendu, ce sont des professionnels, mais néanmoins, que d'âme ! En me déléguant au nom des nombreux auditeurs de cette soirée du 5 mai, je dis : grand merci, M. le maire et à quand pareille audition ?

Pour les fêtes du 8 mai, c'était au tour de la quatrième société Courriéroise de se faire entendre, toujours par un auditoire recueilli, c'était la Fanfare « Hilariter », sous la direction de M. Besson.

Pour une fête de quartier, c'était la venue de la Musique du 43ème R.I. de Lille qui venait se faire entendre en notre si jolie ville, le 10 mai. Que penser de tout ceci, à savoir qu'une autre audition avait lieu pour le 14 juillet, par l'Harmonie « L'Union fait la Force ».

Le propos du président Louis BRIANCON

A l'heure où paraîtront ces lignes, la rentrée sera un fait accompli, et nous connaîtrons le détail des programmes scolaires à l'école primaire.

La musique y a-t-elle conquis sa place ?

Les promesses contenues dans la lettre No 1196 du 1er avril 1971 — étonnante coïncidence — de M. le Ministre de l'Éducation Nationale au Président de la C.M.F. en réponse au vœu de notre Fédération, seront-elles tenues ?

Il s'agit pour l'essentiel de mesures décidées depuis longtemps dit M. le Ministre et dont l'application est constamment retardée.

Rappelons-les :

- Mise en place de conseillers pédagogiques musicaux ;
- Stages de recyclage à l'intention des instituteurs ;
- réforme des programmes et méthodes ;
- Rappel des instructions de 1923 au personnel de l'enseignement primaire.

Il s'avère bien que les bonnes intentions affichées par le Ministre risquent de demeurer un long moment encore à l'état de gestation, tant les problèmes de l'Éducation Nationale sont nombreux et difficiles.

Alors, tant que nous sommes là, qu'avons-nous à nous mettre sous la dent ?

Tout de même, si nous en croyons une communication de notre confrère de l'Orléannais Berry, reproduite d'autre part, la musique est devenue une matière de base du Baccalauréat.

Une quarantaine de Lycées en France, prépareraient au « Bac » avec option Musique !

Nous applaudissons bien sûr ! Les rares lycéens qui fréquentent nos cours et nos sociétés vont trouver là l'utilisation pratique de leurs connaissances musicales acquises chez nous.

Mais, ce n'est pas la solution à notre problème.

Les futurs bacheliers, en général de futurs universitaires, les cadres supérieurs probables de la génération ascendante, ne seront jamais des membres exécutants de nos Harmonies et de nos Fanfares.

Ce qui est vrai aujourd'hui, le sera plus encore demain.

Jamais un médecin, un avocat, un P.D.G. enfin les produits de nos Universités n'ont défilé le 14 juillet avec la Fanfare de leur pays.

Notre recrutement est essentiellement issu de la masse ouvrière, ouvriers, employés, dont les études n'ont dépassé le stade primaire ou complémentaire, pour employer les termes anciens, qui trouvent dans la Musique populaire, l'occasion d'utiliser sainement leurs loisirs de travailleurs.

Alors, tant que la musique n'aura pas pénétré à l'école primaire, on aura peu fait pour elle, et rien du tout pour nos sociétés.

L. B.

LIBRES PROPOS

« 15.000 jeunes « Fans » sous le cheptail de la kermesse de la Bétise, à Cambrai, pour applaudir leur idole » (La Presse)

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

ORLÉANAIS-BERRY

FLEURY-LES-AUBRAIS

La cour de récréation du CES Condorcet, de Fleury-les-Aubrais s'est transformée le samedi 17 septembre, en un vaste auditorium dans lequel le public était formé par les élèves de l'établissement.

En effet, la Fédération musicale Orléanaise-Berry représentée par MM. Clément et Millet avait mis sur pied un petit concert dont des anciens élèves du Conservatoire d'Orléans étaient les principaux interprètes. C'est ainsi que les élèves apprirent à se familiariser avec le quintette à vent qui joue les pièces de cuivres qui firent entendre des danses du 15^{ème} siècle. Chaque instrument fut présenté aux élèves : leur origine et leur sonorité et une démonstration de son utilité et du rôle qu'il joue au sein d'un orchestre ou d'une formation réduite comme le quintette.

C'est à l'instigation de la Fédération des parents d'élèves de l'établissement que cette idée d'enseignement musical classique a pu se concrétiser, bénéficiant au surplus de l'aide de la direction du CES. Mesieurs personnes assistèrent à ce concert en plein air : Mme Bouty, directrice du CES ; M. Monnot, sous-directeur ; M. Berger et Mme Colon, inspecteurs d'Académie ; M. Pajot, président des Parents d'élèves représentant le maire de Fleury-les-Aubrais ; M. Chêne, M. Beltoise, adjoint au maire, chargé des Affaires culturelles ; M. Brissard, chef de l'Harmonie municipale de Fleury-les-Aubrais, le corps professoral du CES, etc.

Un vif succès fut obtenu sans doute des répercussions dans le domaine de l'enseignement musical et le recrutement des sociétés musicales locales.

SUD-EST

Assemblée générale du 14 novembre

C'est sous la présidence de M. Passaquin (Chablais) assisté des membres du bureau : MM. Coudurier (Faucigny), Pache (Anney), vice-présidents, et Delzant, secrétaire général, que s'est tenue, à Anney, cette réunion annuelle. De nombreux délégués étaient présents, dont MM. De Arnod et Favre, vice-présidents de la Fédération du Faucigny ; Olivier, secrétaire de la Fédération du Chablais ; Porporato, délégué technique départemental ; Lanovaz, adjoint départemental ; Szart, Laborde, Léon D'zant.

M. Passaquin, ouvrant la séance, rappela qu'il arrivait au terme de son mandat, et qu'il était heureux de se trouver à Anney, présage d'une meilleure activité de la Fédération d'Anney.

Lecture fut ensuite donnée par M. Delzant, du procès-verbal de l'assemblée du 25-10-70, suivie du compte rendu financier, tous deux adoptés sans observations.

Afin de permettre l'équilibre convenable des recettes et des dépenses, il fut admis que dès l'an prochain les quote-parts frais d'administration à charge de chacune des trois fédérations seraient augmentées, sur la base retenue jusqu'ici. L'assemblée ne pouvait qu'être sensible à la subvention accordée par le Conseil général, souhaitant d'en voir le chiffre relevé plus conforme aux réalités du moment. Cette subvention est toujours demandée en faisant état des résultats obtenus en examens fédéraux par les sociétés possédant une école de musique.

D'une discussion générale, il apparut que l'activité des sociétés musicales du département était peu connue. Suivant une proposition de M. Pache, il fut décidé d'adresser, pour information le journal de la Confédération musicale de France, organe mensuel de 45 fédérations groupant 6.000 sociétés, avec 600.000 musiciens fédérés au Conseil général.

blème financier restant en la matière primordial. M. Favre souligna la priorité des subventions communales, celles-ci évidemment n'empêchant nullement l'intervention départementale.

Le mandat de M. Coudurier fut renouvelé pour la période 72, 73, 74. D'autre part, lors de la réunion d'octobre 1968, la décision avait été prise de confier, à tour de rôle, à chaque fédération, la présidence de l'Union départementale, c'est ainsi que furent désignés :

Période 69, 70, 71, M. Passaquin (Chablais).
Période 72, 73, 74, M. Pache (Anney).
Période 75, 76, 77, M. Coudurier (Faucigny).

M. Pache, dans ces conditions, succéda à M. Passaquin. Sans avoir à faire rappel de cette charge, en remerciant son prédécesseur du travail accompli trois années durant. Reper isolé n'est plus convenable actuellement, dit-il ; se grouper est donc indispensable pour se faire connaître et obtenir des résultats.

Côté technique, après le décès de M. Bourgeois, c'est M. Lanovaz qui a été nommé adjoint de M. Porporato, délégué départemental. Un suppléant ayant été prévu pour la Fédération d'Anney, une proposition lui sera faite de déléguer, le cas échéant, Léon Delzant, directeur de l'Harmonie Municipale d'Anney.

M. Porporato, des examens fédéraux, confirma leur bon déroulement, relevé d'ailleurs par M. Robert, à l'occasion d'une visite au centre de Cluses. Quantité et qualité augmentent chaque année. L'effort doit se poursuivre ; réserves jusqu'à quelques sociétés possédant une école de musique, ces examens devraient intéresser d'autres formations qui font aussi des élèves.

Confirmés par M. Delzant, les chiffres suivants sont révélateurs.

ELEVES PRESENTES :

SOLFÈGE : Faucigny, 103 ; Chablais, 88 ; Anney, 83 ; total, 364.
INSTRUMENTS : Faucigny, 88 ; Chablais, 28 ; Anney 69 ; total, 185

MM. Szart, Laborde, Lanovaz notamment, intervinrent au sujet des tests CMF de la notation et de la composition des jurys, afin d'obtenir un meilleur déroulement de ces examens. Compte tenu de l'expérience acquise, dès réception des tests 1972, le technique départemental responsable se réunira pour établir les directives à confirmer aux divers membres des jurys.

Furent arrêtées, pour l'an prochain, les dates suivantes :

EXAMENS FEDERAUX :

Cours préparatoire et élémentaire : Chablais, 25 mai, centre de Thonon ; Faucigny, 8 juin, centres à fixer ; Anney, courant juin.

Cours moyen, départemental, 15 ou 22 juin, Cluses.

FESTIVALS :

Anney, 4 juin, à Gruffy ; Chablais, 11 ou 18 juin à Bons ou Douvaine ; Faucigny, dernier dimanche de juin ou premier dimanche de juillet à Chedde.

La date de l'examen supérieur Sud-Est est confirmée par M. Olivier : le 19 mars 1972 à Saint-Fons. Programme et épreuves fixés par la CMF. Inscriptions des élèves à adresser en temps voulu en joignant le livret musical scolaire.

M. Olivier rappela ce qu'est le diplôme d'études musicales élémentaires, en cours moyen, d'une première mention en solfège et instrument Diplôme délivré par la Fédération du Sud-Est. Le secrétariat général en assurera la demande et la diffusion sur les indications fournies par les intéressés.

QUESTIONS DIVERSES :

M. Coudurier serait heureux que l'activité musicale de nos diverses sociétés soit diffusée convenablement dans le journal de la CMF. Cette activité est méconnue.

M. Favre parla des difficultés rencontrées pour faire admettre nos jeunes musiciens appelés au service militaire dans la musique régionale à Lyon.

M. Coudurier confirma qu'en toutes choses le droit de décision appartenait à l'administratif par son président, toujours en collaboration avec le technique.

M. Favre dit l'opportunité de voir assister à la réunion des présidents et chefs de musique du Faucigny, dimanche de Quasimodo, les intéressés des deux autres fédérations.

Rappel du siège de Boulouris-sur-Mer est fait. Stage technique pour la formation d'animateurs et de chefs de musique d'amateurs avec des conditions financières qui lui sont attachées.

Niveau musical exigé : être titulaire d'une première mention en cours moyen, tant en solfège qu'en instrument et admissible au cours supérieur et possesseur du diplôme d'études musicales élémentaires. Inscription suivant directives de la circulaire Sud-Est annuelle.

M. Favre dit l'opportunité de voir assister à la réunion des présidents et chefs de musique du Faucigny, dimanche de Quasimodo, les intéressés des deux autres fédérations.

Rappel du siège de Boulouris-sur-Mer est fait. Stage technique pour la formation d'animateurs et de chefs de musique d'amateurs avec des conditions financières qui lui sont attachées. Niveau musical exigé : être titulaire d'une première mention en cours moyen, tant en solfège qu'en instrument et admissible au cours supérieur et possesseur du diplôme d'études musicales élémentaires. Inscription suivant directives de la circulaire Sud-Est annuelle.

M. Favre dit l'opportunité de voir assister à la réunion des présidents et chefs de musique du Faucigny, dimanche de Quasimodo, les intéressés des deux autres fédérations.

Rappel du siège de Boulouris-sur-Mer est fait. Stage technique pour la formation d'animateurs et de chefs de musique d'amateurs avec des conditions financières qui lui sont attachées. Niveau musical exigé : être titulaire d'une première mention en cours moyen, tant en solfège qu'en instrument et admissible au cours supérieur et possesseur du diplôme d'études musicales élémentaires. Inscription suivant directives de la circulaire Sud-Est annuelle.

M. Favre dit l'opportunité de voir assister à la réunion des présidents et chefs de musique du Faucigny, dimanche de Quasimodo, les intéressés des deux autres fédérations.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	295	365
CORNET, si b	380	450
BUGLE, si b	426	510
ALTO, mi b	565	675
BARYTON, si b	650	830
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.995	3.835
TROMBONÉ à coulisse	495	595
TROMBONÉ à pistons	695	815



LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.850
CLARINETTE, si b, super ébène	426
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	495

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Il ne fait nul doute que l'Harmonie grâce à une équipe de professeurs compétents ayant pour but le renouveau de leur société retrouvera dans les prochaines années la place qu'elle occupe depuis plus de cent ans dans le cœur des citoyens de notre ville.

Parallèlement une classe d'orchestre donnera aux jeunes élèves la possibilité de faire de la musique d'ensemble et ceci avant leur incorporation au pupitre de notre société.

Actuellement est à l'étude un projet permettant d'étendre l'enseignement de la musique à l'ensemble de la jeunesse de notre ville. Ce n'est pas une révolution mais une évolution dans la voie de nos sociétés voulant rester des organismes ou les éléments y participant peuvent retrouver un climat de détente et d'amitié mais aussi un moyen de loisir profitable à tous.

Nous précisons que les éléments valables seront dirigés sans restriction vers les conservatoires nationaux.

Et maintenant formons le souhait de voir l'Harmonie de Saint-Priest faire acte de porte-fanion dans le développement de l'art musical dans notre région.

Réunion du Comité directeur et du Comité technique du 26 septembre 1971

C'est en la M.C.J. des Etats-Unis à Lyon que ce sont réunis le Comité directeur et le Comité technique de la Fédération du Sud-Est. A l'ordre du jour : mise en application des nouveaux statuts votés à Valence le 24 janvier et confirmés au congrès de Gap le 28 juin 1971.

Réunion du Comité directeur : Election du bureau.

Les nouveaux statuts prévoient un nouveau poste au sein du bureau, un président adjoint. Le président Rolando souligne l'importance qu'il attache à cette nomination et une discussion fort constructive s'engage parmi les 24 membres présents (sur 27). Après ces diverses discussions, aucune candidature ne s'étant fait jour, il est décidé de passer au vote. Sont élus : président, Gabriel Rolando ; président adjoint, André Vettard (qui précédemment était secrétaire général) ; vice-présidents, Léon Abram, Maurice Adam, F. Bernard, P.M. Garmer, J.P. Malfait ; secrétaire général, Jean Eyraud ; secrétaire adjoint, Paul Wembom ; secrétaire administratif, E. Germain ; secrétaire adjoint, C. Philibert ; trésorier, A. Maillet ; trésorier-adjoint, P. Jallifier.

De son côté, le Comité technique procédait à sa structuration et à l'issue des discussions était désigné : André Robert, directeur technique fédéral ; Jean Foucaud, directeur technique fédéral adjoint ; Marius Buttard, Alexandre Miousé, secrétaires.

A l'assemblée plénière qui suivit, les débats s'orientèrent sur des programmes d'examens, les manifestations futures. M. Robert indiqua les grandes lignes du programme qu'il proposera pour la mise en place d'animateurs permanents. Technique qui permettra le renouveau de nos sociétés musicales.

Une nouvelle réunion est prévue le 16 janvier 1972, à Bourges pour la mise en place des programmes de l'année et les dates, lieux et lieux d'examen.

La secrétariat fédéral est 284, rue Vendôme, Lyon-troisième, où tout courrier doit être adressé.

AIN

Au Congrès du Comité technique de l'Ain : « Il faut tirer les sociétés musicales de l'ornière, dit M. Robert, en développant les possibilités des écoles de musique et en créant de nouveaux centres d'enseignement musical ».

Présidée par M. Maillet, président de l'Union départementale des Sociétés de musique de l'Ain et du Groupement des bords de l'Ain, la réunion du Comité technique départemental avait lieu dimanche 24 octobre, salle des conférences du Crédit agricole à Amberieu-en-Bugey.

Les débats qui portaient sur l'évaluation des tests à soumettre en 1972 aux élèves des cours de solfège et d'instruments étaient dirigés avec compétence par M. Raquet, directeur de l'Ecole de musique de Bourg, qui donnait clairement son avis sur le schéma des épreuves proposées par la Confédération musicale de France. Les épreuves définitives de la C.M.F. seront étudiées en mars prochain par le Comité technique et appliquées dans l'Ain pour les examens de 1972. Ils porteront sur deux séries « A » et « B » pour chacun des cours préparatoire et élémentaire.

Chaque groupement doit indiquer le plus rapidement possible la date des examens à M. Raquet, président du Comité technique de l'Ain.

Il n'y aura qu'un seul niveau (ceux de la C.M.F.) pour le cours moyen. La date du dimanche 11 juin a été retenue pour ce examen qui débutera à 8 h., à l'Ecole de Musique à Bourg-en-Bresse. Les élèves présents devront posséder les aptitudes requises et, particulièrement, avoir obtenu une première mention à l'élémentaire « B ». Ils devront être titulaires du Livret médical scolaire.

Les candidats qui obtiendront une première mention pourront demander leur inscription au stage de formation d'enseignement musical qui a lieu chaque année à Boulouris.

Nous notons avec plaisir la présence à cette réunion de : Mme Montillet, la doyenne de notre Union départementale, qui donne un exemple merveilleux de dévouement à la cause musicale en formant encore de nombreux élèves ; M. Bouvard, conseiller général, vice-président de l'Union départementale, président du Groupement Bresse-Revermont ; M. Pierre Dupont, secrétaire dévoué de l'Union départementale ; M. Henri Goral, de Trévoux, nouveau trésorier de l'Union départementale ; M. Feugler, chef de musique de Trévoux, adjoint du président Raquet.

M. Ablati, chef de musique et directeur d'école de musique ; nombreux délégués techniques de l'Ain dont plusieurs étaient excusés, parmi lesquels M. Lugrin, du Groupement du Pays de Gex ; M. Robert André, sous-directeur honoraire du Conservatoire de Lyon dont on sait avec quel acharnement il travaille au développement de l'enseignement musical dans notre département.

Au cours d'une causerie très écoulée ce dernier faisait part de son angoisse sur le sort actuel de nos sociétés musicales mais aussi de son espoir pour l'avenir si l'organisation qu'il avait réalisée avec succès dans plusieurs localités — Montluel et Pizay en particulier, pour l'Ain — était étendue à tout le département.

Parlant des bons résultats obtenus dans le domaine de l'enseignement musical par les écoles de musique de : Bourg, Bellegarde, Belley, Châtillon-sur-Chalaronne, etc., M. Robert soulignait le mérite de tous ceux qui avaient osé prendre dans des conditions difficiles mais avec confiance, la défense de l'art musical dans notre région, il souhaitait l'accroissement des possibilités d'enseigner la musique aux jeunes par la création des postes de professeurs itinérants.

Il indiquait de quelle façon l'organisation qu'il préconise pouvait être mise sur pied grâce à la compréhension des municipalités, intéressées de l'assemblée du Conseil général et de toutes les personnalités pouvant apporter leur appui.

Le point très important en est que des instructeurs agréés et occupés à plein temps se rendraient dans des localités désignées où seraient organisés les cours, cette méthode permettant au plus grand nombre d'élèves de profiter de ces cours.

Insistant sur le fait que l'enseignement musical était incontestablement un moyen sûr, pacifique et agréable à la fois pour élever le niveau intellectuel de la jeunesse, l'orateur affirmait sa conviction que les crédits sollicités pour cet enseignement représentaient peu de chose auprès du coût de la lutte antiprogramme ou autres calamités de notre époque dite « Moderne » et que selon lui c'était un moyen efficace pour combattre ces dépravations.

Après un échange de vue entre tous les congressistes enthousiasmés par cet exposé clair, précis, où le cœur parlait autant que la raison, M. Bouvard, conseiller général, reconnaissait la valeur de la proposition et pensait que celle-ci méritait effectivement d'être étudiée avec attention et bienveillance pour ce qu'elle représentait d'attrayant sur le plan social.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon,

à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e
Laborde 34-00

M. Boivard demandait alors à M. Robert d'établir un projet chiffré à soumettre à la prochaine assemblée du conseil général en janvier prochain.

M. Robert acceptait de le préparer en collaboration avec M. Raquet et de le remettre en temps utile.

Les congressistes étaient invités à exposer au conseil général de leur canton les objectifs de ce plan réaliste, seul moyen, disait M. Robert, de sortir nos sociétés musicales de l'ornière.

Partageant entièrement l'avis exprimé de ce dernier les congressistes se séparèrent en souhaitant que l'organisation projetée voie le jour très rapidement et qu'ainsi ils fassent œuvre utile pour l'avenir de la musique dans notre département, moyen d'expression naturelle chez l'homme et de rassemblement pacifiques par-dessus les frontières.

SUD-OUEST

Union des Batteries et Batteries-Fanfars de la Fédération - Assemblée générale du 19 septembre 1971, à Bordeaux.

La séance est ouverte à 8 h. 20 sous la présidence de M. Guillaume, président, assisté de MM. Giran, Lefay, Figoux, Marbout, Elle, Clément, Dupuy, Ferranne.

Étaient excusés : Mme Laporte, Trilles, Loubal, Loustalot, MM. Moret, Tremine.

Le président expose un compte rendu de la vie de l'Union au cours de l'exercice 1970-71.

Il rappelle que le congrès de Cadillac du 17 janvier 1971 s'est déroulé dans des conditions remar-

quables, d'une part par l'organisation impeccable qui est tout à l'honneur de la Batterie-Fanfars « Les Cadets de Cadillac-Begues » et aussi à une discipline consentie par les délégations, ceci permettant de discuter toutes les questions soumises à l'ordre du jour et celles présentées par chacun, et ce, dans un horaire minuté. Il rappelle également l'accueil fait par les personnalités officielles à notre congrès, notamment à la réception faite au Château des Ducs d'Épernon et à la mairie de Rions.

Le président évoque ensuite les examens individuels de solfège et d'instruments : épreuves placées sur le plan fédéral qui se sont déroulées le dimanche 28 mars 1971, à La Tourne et le dimanche 18 avril à la Pergola-Caudéran, ainsi que dans certains lieux à la demande de certaines sociétés ne pouvant présenter leurs élèves aux dates et lieux

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

Tous les examens de la C.M.F.

prévus pour divers raisons valables.

Cinquante-cinq élèves ont été présentés dans les divers centres d'examen.

M. Lefay fait remarquer que certains élèves présentés sont réellement trop faibles en solfège et ins-

trument. Des progrès réels ont été constatés, mais un gros travail est à envisager en vue des examens de l'année prochaine.

Le président fait part ensuite du déroulement des festivals pour lesquels un bon nombre de sociétés de l'Union ont cru bon s'abstenir.

Pour le concours fédéral, qui s'est déroulé à Bassens, le 6 Juin dernier, la présence de 13 sociétés de l'Union a été effective, mais ce nombre n'atteint pas la moitié des Batteries affiliées à l'Union. À noter quelques prix ascendants et le bénéfice du Challenge de M. Laporte-Trille à la Batterie « La Cauderannaise » qui le détient pour un an. La formule appliquée cette année sera à revoir ou à reconduire le cas échéant.

Au cours du concours fédéral et des divers festivals organisés, les majorités de nos sociétés ont fait de gros progrès, dans leur présentation, le maniement du bâton, et les différents exercices. Ces démonstrations, ainsi que leurs monitrices, sont à féliciter.

En ce qui concerne les majorités, le président rappelle la nécessité de former d'urgence une Commission au sein de l'Union, afin de juger ces formations, au cours de diverses manifestations.

Il fait appel aux Sociétés de l'Union, afin qu'elles présentent des candidates pour la constitution de cette Commission, si possible à la prochaine assemblée générale, les directrices ou monitrices de ces formations étant exclues, ne pouvant juger leur propre groupe.

Avant de poursuivre le compte rendu de la saison écoulée, le président demande aux délégations présentes les dates prévues pour 1972 dans l'organisation du concours fédéral :

Le concours fédéral se déroulera à Bordeaux-Caudéran le dimanche 18 Juin 1972 organisé par la Batterie « La Cauderannaise ».

Les dates retenues pour festivals sont les suivantes :

Cantane : le dimanche 11 Juin 1972 ; La Tourne : le dimanche 25 Juin 1972.

Le président rappelle la démission de « L'Avenir Bordelais », il évoque cette décision regrettable, néanmoins il présente son point de vue. L'Union a le devoir d'appliquer sans faiblesse les statuts et règlements et les refaire si besoin est dans l'intérêt de la justice pour tous.

Le président attire l'attention de MM. les présidents et directeurs des sociétés sur l'attribution éventuelle de diplôme d'honneur et médaille par la Fédération pour les jeunes musiciens de moins de 20 ans.

Il va proposer à la Fédération de refaire la grille des récompenses, en ce qui concerne les plus de 20 ans.

Le président fait état des subventions reçues par le trésorier au titre de l'exercice 1971, ainsi que celles à venir.

En vue de vœux à présenter au Congrès confédéral des 5 et 6 novembre 1971 à Paris concernant les sociétés de batteries et majorités, une réunion du bureau de l'Union sera à prévoir.

Licences et mutations. — La définition en sera donnée dans le règlement intérieur joint aux statuts de l'Union qui seront aménagés par le Conseil d'administration.

À la demande de M. Ferranne, vice-président de l'Amicale Tournaise, cette société recevra le Congrès 1972 qui est fixé au dimanche 16 Janvier 1972.

Le président rappelle aux responsables de sociétés la note de M. Trémine concernant les affectations dans l'Armée de l'Air : « Les jeunes gens désirant obtenir ces avantages devront se mettre en rapport avec lui ou M. Dells, quatre mois au moins avant la date présumée de leur appel sous les drapeaux, afin d'y subir les tests pour être retenus à servir dans la Musique de la 3ème Région aérienne ».

Si vous désirez être rapidement servis... adressez-vous à une maison qui a du stock

Nous vous indiquons ci-dessous les prix au 15 novembre 1971 de quelques instruments que nous fournissons SANS DELAI (prix T.V.A. comprise)

INSTRUMENTS DE BATTERIE - FANFARE CUIVRE

Claillon d'infanterie réglementaire, depuis	113,00	Tambour modèle Armée 4/4, depuis	275,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	137,00	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	370,00
Trompe de chasse, depuis	295,00	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre, à tringles, depuis	605,00

DISPONIBLES EGALEMENT CES INSTRUMENTS NICKELÉS

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Import	395,00	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Europe, perce médium	645,00
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Europe	590,00	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Constellation, 1/2 perce	770,00
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Constellation, pavillon doré et gravé	780,00	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce	880,00
Trompette d'harmonie ut et si b SELMER	1180,00	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, modèle Boléro	995,00
Trompette d'harmonie ut et si b COUESNON, Monopole	1100,00	Trombone à coulisse COUESNON, Monopole Conservatoires, grosse perce	970,00
Trompette d'harmonie ut et si b COURTOIS	1060,00		

DISPONIBLES EGALEMENT CES INSTRUMENTS CUIVRE OU VERNIS DORES

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano si b DOLNET, Artist	1160,00	Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, Constellation	1350,00
Saxophone soprano si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1490,00	Saxophone ténor si b SELMER	1915,00
Saxophone soprano si b SELMER	1575,00	Saxophone ténor si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1820,00
Saxophone alto mi b ROBERT MARTIN, Luxe	1000,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au si b	2260,00
Saxophone alto mi b SELMER	1695,00	Saxophone baryton mi b SELMER, descendant au si b	2960,00
Saxophone alto mi b COUESNON, Monopole Conservatoires	1590,00	Saxophone baryton mi b SELMER, descendant au la	3330,00
Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, Luxe	1200,00	Saxophone baryton mi b COUESNON Monopole, descendant au si b	2820,00
		Saxophone basse si b SELMER	4490,00

DISPONIBLES EGALEMENT CES SAXOPHONES VERNIS DORES

CLARINETTES (modèles Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Standard	480,00	Clarinette si b COUESNON, Monopole Conservatoires	990,00
Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation, mécanisme argenté	685,00	Clarinette si b LEBLANC, clés argentées	920,00
Clarinette si b NOBLET, « Artiste »	586,00	Clarinette si b BUFFET-CRAMPON	990,00
		Clarinette si b SELMER	1000,00

CERTAINES DE CES CLARINETTES SONT EGALEMENT DISPONIBLES AVEC MECANISME ARGENTÉ

GRANDES FLUTES (modèles Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET	657,00	Grande flûte SELMER	1820,00
Grande flûte MALERNE	865,00		
Grande flûte COUESNON, modèle Impérator	740,00	Grande flûte COUESNON Monopole, modèle Moïse ..	1500,00

CERTAINES DE CES FLUTES PEUVENT ETRE EGALEMENT FOURNIES A PLATEAUX CREUX

CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

LA LISTE CI-DESSUS N'EST QUE PARTIELLE CAR

n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VAUCLUSE

AVIGNON - MAZAN

En mairie d'Orange, le président de la Philharmonique Mazannaise Albert Raspail a pris pour épouse Mlle Jeanine Boivin.

Devant Dieu et devant les hommes, M. Albert Raspail faisait de Mlle Jeanine Boivin sa tendre épouse.

Agriculteur à Mazan où il assume d'importantes fonctions dans les Associations agricoles et tout particulièrement comme président d'une société de musique presque centenaire, présidée par lui-même, c'est-à-dire par une jeunesse ardente et dévouée, assisté d'un chef de musique également jeune et sympathique, qui préside à eux deux d'une continuité à jamais interrompue.

M. Raspail est également très connu et estimé dans notre département. Il est encore vice-président du centre départemental des jeunes agriculteurs.

Au nom de notre Fédération, c'est-à-dire de la grande famille des musiciens vauchusains, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et adressons nos plus vives félicitations aux familles si heureusement réunies.

A.-F. TRINQUIER.

Imprimerie de la « Vierge de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMER-COLLERY.